

La fonction publique : un ministère aux oubliettes ?

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le ministère de la fonction publique du Québec est sur la tablette!

Des fonctionnaires sur la tablette, c'est connu et fort courant, non seulement au Québec mais dans toute administration la moins importante, qui a des "tablettes" à la disposition de ses employés inutiles ou inutilisables.

Mais tout un ministère sur la tablette, c'est plutôt rare et fort intrigant, pour ne pas dire inquiétant.

Comment cela se manifeste-t-il?

De façon fort concrète, cela se manifeste par le départ, ou le désir de partir, de plusieurs têtes dirigeantes:

● le sous-ministre, M. Roch Bolduc, technocrate de la première ligne, l'une des chevilles ouvrières de la "révolution tranquille", est en instance de départ. Il veut prendre un congé sabbatique d'une année;

● M. Bernard Angers, directeur général de la rémunération, est parti en vacances au moment même où le gou-

vernement étudie de nouvelles propositions salariales avec le front commun syndical;

● M. Marc Carrier, qui était l'adjoint de M. Angers, vient d'être nommé sous-ministre associé (administration) à la justice.

D'autres également songent à partir ou voudraient pouvoir le faire.

Mais au-delà de ces quelques faits précis, la désintégration du ministère se manifeste par un état d'esprit, par une atmosphère, et par l'importance que

le gouvernement ne donne plus à cet outil important, et bâti patiemment, de haute lutte, qu'était devenue la fonction publique en quatre ans.

Tout cela a commencé avec le limogeage du titulaire, M. Jean-Paul L'Allier, à l'issue de la grève de deux semaines dans la fonction publique et de sa propre "sortie" ratée.

En obtenant le mandat de régler le conflit à tout prix, M. Jean Côté n'obtenait également carte blanche. Son premier geste fut de rayer de son esprit

et de la carte le ministère de la fonction publique.

De "technocratique" qu'il était, le dossier devenait "politique".

Les porte-parole du gouvernement jusqu'alors, MM. Bolduc, Gerin, Angers, Langlois, furent prestement écartés, au bénéfice de personnes de l'extérieur, MM. Larouche, Guérard, Belle-Isle.

Bien plus, les dossiers du ministère, fruit de nombreuses années de travail, notamment de la part de M. Jacques Parizeau, furent aussi mis de côté, en-

core au bénéfice de firmes de l'extérieur, semble-t-il.

Bref, la principale raison d'être du ministère — celle d'établir la cohérence dans la fonction publique — était amputée.

Autre étape: pour l'information des journalistes et du grand public, le ministère avait regroupé cinq spécialistes de l'information (le groupe 5), chargés de faire le lien entre le gouvernement et la population. Le groupe fut rapidement démembré à l'arrivée de M. Cour-

Voir page 6: Fonction publique

Le trafic de drogues: la lutte s'intensifie

par Jean-Pierre Charbonneau

Si le marché de l'héroïne et des drogues dites légères a pris une ampleur grandissante depuis quelques années à Montréal, la lutte contre les trafiquants s'est elle aussi intensifiée. Si bien que l'année 1972 à Montréal est en voie de devenir l'une des meilleures dans les annales canadiennes de la lutte au crime organisé.

En effet, à ce jour, les enquêteurs de la Brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada, dirigée par l'inspecteur Roger Perrier, ont complété quatre importantes opérations per-

mettant d'inculper des membres actifs du Syndicat du crime de Montréal, dont quelques-uns des plus importants dans le commerce national et international des drogues.

La première de ces opérations s'est terminée le 15 janvier 1972 par l'arrestation d'un individu très actif dans le "milieu" montréalais, Conrad Bouchard. Avec un complice du nom de Louis Henri Bouchard a été inculpé de conspiration en vue d'importer 33 livres d'héroïne évaluées sur le marché noir à près de \$9 millions.

Cette arrestation de Bouchard pour trafic d'héroïne suivait une autre arrestation effectuée par la GRC en juillet 1971. A cette occasion, les policiers avaient effectué des perquisitions au domicile de Bouchard, à Saint-Léonard, ainsi que chez son voisin, Louis Greco. Les policiers arrêterent outre Bouchard, deux Américains de New York. Toutefois, Greco ne fut pas arrêté car la fouille de son domicile n'avait rien donné.

Accusés de fraude, Bouchard et les deux Américains, Anthony Rabito et Joseph Sipers, furent libérés sous des cautionnements de \$10,000 chacun. Immédiatement, les deux Américains en profitèrent pour retourner chez eux, à l'abri des poursuites de la GRC.

L'arrestation de Bouchard pour trafic d'héroïne devait être suivie par l'arrestation, à la fin du mois de mars, de 8 individus connus la plupart par le Bureau de recherche sur le crime organisé.

Ces individus étaient Francesco Zaurinni, 37 ans, Albert Nuni, alias Albert Di Carlo, 39 ans, Michel Capobianco, 32 ans, Primo Salcito, 39 ans, et son fils Louis, 20 ans, Guy Lombardi, Albert Hamel et Camillo Porchia, 31 ans. Ils furent accusés de conspiration en vue d'importer 3.395 livres de haschisch dans des boîtes de conserves.

Les plus connus du groupe étaient Frank Zaurinni, Albert Di Carlo et Mike Capobianco. Les deux premiers avaient d'ailleurs déjà été arrêtés lors de descentes de police. Le 5 juin 1970, Zaurinni avait été arrêté au restaurant Renaldo de la rue Saint-Hubert, propriété de Philippe Pandolfi, en compagnie d'une trentaine d'individus dont Frank Cotroni, Paul Desormiers, Jos Di Maulo, Claude Faber, Robert Théoret et Nick

Voir page 6: Le trafic



Le ministre britannique de la défense estime que l'Ulster connaît une "escalade considérable de la violence" avec l'arrivée de bazookas chez les Républicains. Dans le district d'Ardoynne, hier, à Belfast, les soldats britanniques devaient souvent chercher refuge derrière des barricades pour ne plus servir de cibles aux francs-tireurs. (Téléphoto AP)

Londres dépêche des renforts

L'IRA se sert de lance-roquettes

BELFAST (d'après Reuter et l'AFP) — Londres s'inquiète de l'usage que fait maintenant l'IRA de lance-roquettes contre la garnison britannique stationnée en Ulster. Des renforts seront envoyés, notamment à Londonderry — 600 hommes de plus — et l'état-major a décidé hier d'envoyer en Irlande du Nord des tanks de type Saracen — 10 fantassins entourés d'ordinaire chaque tank ou deux soldats font fonction d'équipage.

Presque simultanément à ces révélations faites aux Communautés par M. William Whitelaw, procureur, et à la Chambre des Lords par le ministre britannique de la défense, l'Armée républicaine irlandaise annonçait de violentes représailles contre l'armée britannique. Cette démarche de l'IRA fait suite à la pire bataille qui se soit déroulée en Irlande du Nord depuis trois ans; durant 12 heures en effet, dans la nuit de jeudi à hier, dans le quartier de Lenadon Street, à Belfast, plus de 700 soldats ont occupé le quartier et essuyé le feu de plusieurs francs-tireurs.

Lord Carrington, ministre de la défense, qualifie cette arrivée de lance-roquettes sur la scène troublée de l'Ulster "d'escalade considérable de la violence". L'an dernier, selon des sources militaires, des lance-roquettes de type bazookas avaient été utilisés à Belfast contre un poste de police. On avait cru ce type d'armes abandonné par l'IRA depuis. Il y a 48 heures toutefois, dans le district de Lenadon, jouxtant celui d'Andersonstown, place forte des républicains, une brèche a été faite au mur du poste militaire; la roquette ne fit pas de victime cependant.

Le rôle de l'armée en Ulster, a déclaré M. Whitelaw aux Communautés, est de maintenir la paix, mais avant tout, il est de notre devoir de nous assurer que l'armée peut exercer le droit absolu de se protéger elle-même.

Après avoir regretté la rupture du cessez-le-feu par l'IRA provisoire, alors que des conversations entre ses représentants et les autorités britanniques étaient en cours, le procureur a affirmé que la politique du gouvernement est toujours de chercher à réconcilier les deux communautés, tout en agissant avec la plus grande fermeté contre le terrorisme et le désordre, d'où qu'ils viennent.

A la chambre des Lords, Lord Carrington, ministre de la défense, a confirmé l'utilisation de bazookas par l'IRA et il a indiqué que l'armée savait depuis un certain temps que l'organisation clandestine était en possession de ce type d'armement. L'utilisation de ces armes, a dit Lord Carrington, constitue une escalade considérable dans la violence. Nous ne pouvons qu'espérer, a dit le ministre de la défense, que le peuple d'Irlande du Nord réalisera à quel point il est proche du désastre.

L'Ulster est donc au bord du précipice: la situation est maintenant de la plus extrême gravité. Cet avertissement lan-

cé hier par le gouvernement britannique pourrait annoncer, estiment les observateurs, un durcissement notable de l'attitude de Londres à l'égard de l'IRA.

La bataille de Lenadon Avenue, qui a fait rage pendant 12 heures, marque un nouveau tournant dans la tactique de l'ar-

mée britannique comme dans celle de l'IRA.

Les militaires ont obtenu de M. Whitelaw qui, dit-on, a montré quelque hésitation, l'autorisation de pénétrer en force, dans le quartier de Lenadon avec plus de 700 soldats, appuyés par des dizaines de véhicules blindés. L'objectif déclaré de cette opération spectaculaire était de débloquent un poste militaire harcelé depuis quatre jours par les francs-tireurs catholiques. De nombreux observateurs estiment pour leur part que l'objectif réel de ce déploiement de force était de montrer à l'IRA et à l'opinion britannique que le gouvernement de Londres était plus que jamais décidé à écraser le terrorisme, d'où qu'il vienne.

Deux civils et quatre soldats britanniques ont été tués par balles hier en Ulster, les incidents les plus nombreux ayant comme scène le quartier d'Ardoynne, à Belfast.

Cette journée porte à 439 le nombre des tués en Irlande du Nord depuis le début des troubles en 1969. Depuis le début de l'année d'autre part, 52 soldats britanniques ont été tués, soit un peu moins de la moitié du nombre des militaires tués en Irlande du Nord depuis le début de la crise.

Devant l'aggravation de la situation

Voir page 6: L'IRA

au gré du temps

Chronique sportive

En pleine année olympique, on s'émerveille de voir combien les adeptes canadiens des sports prennent à cœur les intérêts athlétiques du pays.

Il est vrai que leur ardeur ne concerne que la participation de M. Bobby Hull aux rencontres amicales contre des hockeyeurs soviétiques.

Le premier ministre a même été prié d'intervenir dans cette affaire. Au cas où son autorité s'avérerait insuffisante il conviendrait d'en appeler au moins au Conseil de sécurité des Nations unies.

Quant aux jeux de Munich, ceux qui se parent du titre de sportif seraient fort embarrassés s'ils devaient citer une vingtaine d'espoirs canadiens. Au moins devraient-ils connaître le nom des participants du Québec; ils sont si peu nombreux!

Louis-Martin TARD

Le premier ministre fait une démarche en faveur de Bobby Hull

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a décidé d'intervenir pour faire en sorte que le joueur de hockey Bobby Hull soit membre de l'équipe canadienne qui rencontrera les Russes, à l'automne.

Voici le texte intégral de son communiqué envoyé vendredi au président de la Ligue nationale de hockey, M. Clarence Campbell, au président de l'Association des joueurs de hockey de la Ligue nationale, Gordon Berenson, ainsi qu'à M. Charles Hay, président de Hockey Canada.

"Vous savez sans doute que, partout au pays, des millions de Canadiens tiennent à ce que le Canada, lors des prochaines joutes de hockey avec l'Union soviétique, soit représenté par ses meilleurs joueurs, y compris Bobby Hull, et tous les autres qui ont été sélectionnés par l'équipe Canada.

"Au nom de ces Canadiens, je demande aux représentants de Hockey Canada, de la Ligue nationale de Hockey et de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de prendre les mesu-

res nécessaires pour rendre la chose possible."

"En prenant les dispositions qui s'imposent, je vous prierais de tenir compte des meilleurs intérêts du Canada et de vous assurer qu'ils soient bien sauvegardés et servis."

Une des conditions pour que les joueurs puissent être membres de l'équipe qui rencontrera les Russes, à l'automne, est que les joueurs aient signé leur contrat avec une équipe de la Ligue nationale de hockey, avant le 13 août.

Bobby Hull, c'était un fait connu, a déjà signé un contrat à long terme avec les Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey, rivale de la Ligue nationale de hockey.

PRINCE ALBERT (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a qualifié de "mesquine" l'attitude de la Ligue nationale de hockey qui empêcherait Bobby Hull de faire partie de l'équipe canadienne qui rencontrera cet automne les Soviétiques.

Selon lui, cette attitude fera un tort considérable au Canada. Lors

d'une entrevue téléphonique, M. Diefenbaker a dit que le moment n'était pas à la mesquinerie de la part de la LNH.

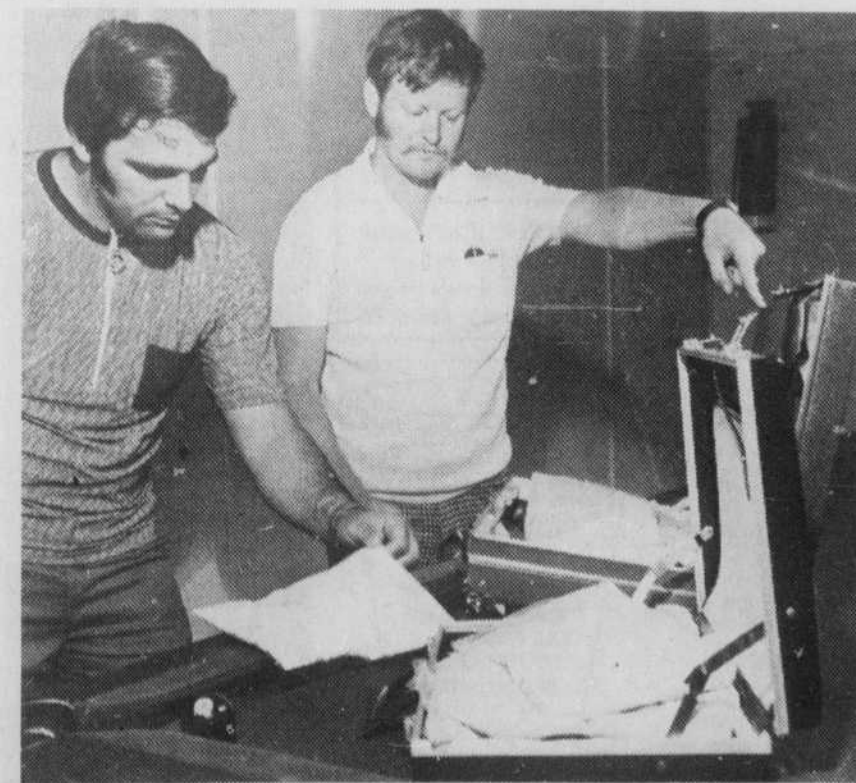
Il a déclaré que le geste posé par la LNH était injustifié et n'était motivé que par la mesquinerie à l'égard de Hull qui a choisi de faire partie de la ligue rivale, l'Association mondiale de hockey.

La question, d'après lui, ne touche pas seulement les amateurs de hockey, mais tous les Canadiens. "Quiconque a voyagé en Russie" a ajouté le député conservateur "sait que dans l'esprit populaire le prestige et une certaine mesure de la grandeur des autres peuples se déterminent largement par les prouesses athlétiques entre pays".

Il a aussi regretté que le Parlement ne siège pas présentement, expliquant que s'il siégeait "une résolution exprimant notre inquiétude aurait été formulée".

OTTAWA (PC) — Cinq députés crédistes fédéraux ont signé, vendredi, une pétition en faveur de l'inscription de Bobby Hull au sein de l'équipe cana-

Voir page 6: Bobby Hull



Deux agents de la Brigade des stupéfiants de la GRC examinent le contenu de deux valises saisies, dans lesquelles se trouvaient 20 livres d'héroïne pure évaluées sur le marché noir à \$5 millions.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)



C'est dans l'apothéose que s'est terminé, tôt vendredi matin, le 36e congrès du parti démocrate. On reconnaît ici, assis, le candidat à la vice-présidence, M. Eagleton. Derrière lui, le sénateur et Mme Edward Kennedy, accueillis en triomphe à Miami Beach. A la tribune, l'investi du Parti, M. McGovern. Derrière M. Eagleton, on aperçoit le sénateur Hubert Humphrey. (Photo AP).

Elu candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis par la convention du Parti, le sénateur Thomas Eagleton a obtenu plus de la majorité des voix au premier tour contre sept autres candidats. M. McGovern avait porté son choix sur M. Eagleton qui est âgé de 40 ans, représente le Missouri, est catholique et syndical. (Photo AP).

La convention démocrate a pris fin dans l'enthousiasme et l'unité retrouvée

MIAMI BEACH (AFP) — La 36e convention démocrate a pris fin vendredi aux premières heures du jour dans une atmosphère délirante d'applaudissements, de flonflons, d'embrassades et d'envoies oratoires qui ont fait oublier les dissensions et les coups bas des derniers jours. Tous les grands personnages du parti étaient là et, après l'arrivée de George McGovern sur le podium, ont fait la chaîne, mais levées sous un tonnerre d'applaudissements qui s'est prolongé pendant cinq minutes: Hubert

Humphrey, Edmund Muskie, Henry Jackson, Shirley Chisholm, candidats malheureux à l'investiture du parti, Thomas Eagleton, candidat à la vice-présidence et le sénateur Edward Kennedy. Le candidat élu était prêt à prononcer son discours. Plus tôt, l'avaient précédé devant le micro Thomas Eagleton, le candidat à la vice-présidence et le sénateur Kennedy qui reçut la plus longue ovation de la soirée, mis à part le roulement d'applaudissements qui salua l'arrivée de McGovern.

Le sénateur Kennedy, en présentant George McGovern, rappela l'œuvre des grands ancêtres du parti démocrate: Jefferson, Jackson, Wilson, Roosevelt, en soulignant surtout les réformes humanitaires et sociales dont chacun d'eux avait été l'initiateur et en assurant que le nouveau chef du parti démocrate ne manquerait pas de suivre leur trace. George McGovern pouvait enfin prendre la parole. Il le fit aussitôt, dans le style décontracté et lent qui permet les arrêts fréquents pour

les applaudissements. La plus longue interruption eut lieu lorsqu'il déclara: "Je suis ici ce soir en tant que votre candidat en grande partie parce que pendant quatre administrations des deux partis, une terrible guerre a été menée à huis clos". Les ovations qui saluèrent la fin de son discours se prolongèrent pendant une dizaine de minutes et la dernière session de la convention se termina comme avait commencé la première, lundi dernier, par une prière qui eut pour effet de calmer l'immense foule réunie dans Convention Hall. L'unité semblait rétablie et, dans les travées, les invités d'honneur en robes du soir se mêlaient démocratiquement aux accoutrements colorés des jeunes délégués auxquels McGovern doit sa victoire.

Avant que George McGovern ne prononçât le discours de remerciements, tous les candidats, à l'exception de George Wallace, se sont retrouvés à la tribune, se donnant de grandes tapes dans le dos comme si l'accord avait toujours été parfait. Et, pour donner plus de lustre à cette manifestation d'unité apparemment retrouvée, Edward Kennedy, follement applaudi, se joignit au groupe des dirigeants du parti.

Le dernier des Kennedy avait d'ailleurs prononcé après Thomas Eagleton, candidat à la vice-présidence et avant McGovern, un discours de tribune à la gloire de McGovern.

Celui-ci, dans un discours relativement bref, et consacré essentiellement aux affaires intérieures, se montra prudent et plus réservé que pendant sa campagne. Par contre, en ce qui concerne le Vietnam, il se montra très catégorique. Et les délégués se déclarèrent enchantés.



Wallace fera connaître sa décision dans une semaine

MIAMI BEACH (Reuter) — Le gouverneur George Wallace pourrait encore se présenter à l'élection présidentielle de novembre prochain comme candidat d'un troisième parti. L'éventualité n'en a pas été écartée par le directeur de sa campagne électorale, M. Charles Snider, qui a déclaré: "Le gouverneur Wallace ne fera pas campagne durant les trois prochaines semaines, mais il annoncera sa décision dans le courant de la semaine prochaine ou un peu plus tard, c'est-à-dire bien avant le début de la convention du parti américain le 3 août".

Il a insisté sur la nécessité pour les Etats-Unis de demeurer forts. A une époque de puissance nucléaire et d'idéologies hostiles il est nécessaire que nous demeurions forts, a-t-il dit. L'Amérique ne doit jamais devenir une nation de seconde zone... Je vous fais le serment que si je deviens président des Etats-Unis, l'Amérique gardera ses défenses en alerte et pleinement suffisantes pour faire face à n'importe quel danger.

Il a expliqué que les Etats-Unis

C'est en tant que candidat du parti américain que le gouverneur ségrégationniste de l'Alabama s'était présenté à l'élection présidentielle de 1968, recueillant quelque dix pour cent des suffrages et enlevant cinq Etats sudistes.

Le chargé de presse du gouverneur, M. Billy Joe Camp, a déclaré que M. Wallace avait téléphoné au sénateur George McGovern pour le féliciter de son investiture, mais il a ajouté qu'il n'avait fait encore aucune déclaration indiquant qu'il appuierait le candidat officiel du parti démocrate.

devaient être forts non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour ceux qui méritent et qui ont besoin du bouclier de notre force, nos vieux alliés en Europe et ailleurs, y compris le peuple d'Israël qui aura toujours notre aide pour garder sa terre promise.

L'essentiel du discours du sénateur McGovern était évidemment consacré au programme de politique intérieure avec lequel il va se présenter devant les électeurs contre le président Richard Nixon en novembre.

par Michel Camus

WASHINGTON (AFP) — Une des principales tâches de George McGovern, après sa désignation par le parti démocrate, va être de rassurer les classes dirigeantes et les milieux d'affaires américains sur ses propositions de réforme économique, jugées révolutionnaires.

Le candidat démocrate à la présidence a pratiquement ignoré les questions économiques dans son discours d'investiture de Miami. Une des raisons de ce silence est que son état-major a entamé une révision de la plateforme économique du sénateur. Le programme de redistribution des revenus des Américains par le biais de la fiscalité, qui en constitue l'essentiel, a certainement contribué à l'irrésistible ascension du sénateur mais il

est aussi largement responsable du mouvement d'opposition à sa candidature qui a été déclenché tant au sein du parti que dans les milieux d'affaires et syndicaux.

McGovern est certainement le premier candidat à la présidence, depuis Harry Truman en 1948, à épouser aussi franchement le thème de la redistribution autoritaire des revenus des entreprises et des classes riches, en faveur des minorités et des laissés pour compte de la croissance économique.

Plus que dans tout autre pays, de telles propositions font figure d'épouvantail aux Etats-Unis, et risquent de détourner en novembre prochain une bonne part de l'électorat traditionnel du parti démocrate. On explique dans l'entourage de McGovern qu'on a volontairement forcé la

note sur ce chapitre pour aider le sénateur du Dakota du Sud à sortir d'une relative obscurité. Mais on peut se demander s'il n'est pas trop tard pour remonter le courant.

La baisse de Wall Street qui a perdu 20 points cette semaine, quand il est apparu certain que McGovern serait investi par le parti démocrate, donne de la panique déclenchée par les positions économiques du sénateur. C'est pour tenter d'améliorer cette image de marque que l'état-major de McGovern, qui compte plusieurs brillants économistes universitaires, s'efforce actuellement d'amener la plateforme économique du candidat, tout en délaissant le contenu des propositions qui avaient jusqu'ici été volontairement formulées de façon simpliste.

Une interview de l'ambassadeur de France à Radio-Canada

Québec, "centre majeur" des relations franco-canadiennes

OTTAWA (PC) — Depuis les "retrouvailles" entre la France et le Canada français, le Québec constitue le "centre majeur" non seulement des relations culturelles mais aussi des rapports commerciaux franco-canadiens.

Ces "retrouvailles" d'ailleurs, dominent indiscutable-

ment l'évolution des relations entre les deux pays au cours de la dernière décennie.

Toutefois, la coopération franco-canadienne ne se limite pas au Québec mais embrasse également tout le Canada français.

Au cours des dernières années, par exemple, les re-

lations commerciales entre la France et l'Ontario ou entre la France et l'Ouest canadien ont été développées dans les domaines particuliers du pétrole et du ciment.

Ces opinions et remarques sont contenues dans une entrevue que l'ambassadeur français au Canada, M. Pierre Siraud, a accordé à Louise

De Celles, du service international de Radio-Canada et qui a été diffusée, vendredi.

Dans cette entrevue, M. Siraud fait un tour d'horizon des relations franco-canadiennes dans les différents secteurs au cours des dernières années.

L'ambassadeur rappelle que c'est grâce à l'initiative des autorités gouvernementales québécoises et françaises que ces retrouvailles ont été faites au début des années de 1960.

Les autorités canadiennes, pleinement informées, ont non seulement donné leur approbation mais aussi leur encouragement "d'aujourd'hui, une situation nouvelle marquée principalement par l'instauration d'une coopération étroite dans le domaine culturel entre la France et le Canada", ajoute-t-il.

M. Siraud souligne que les échanges franco-canadiens sont multiformes, s'effectuant dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la technique, de l'économie et des sciences.

Depuis 1965, des centaines d'étudiants, de professeurs, d'experts et de jeunes français et Canadiens ont profité de ces échanges.

En 1970, par exemple, 500 jeunes Québécois sont allés étudier en France alors qu'en 1965, ce nombre n'était que de 75.

Quant aux autres Canadiens qui ont reçu des bourses d'études françaises, de 90 qu'ils étaient en 1965, leur nombre a été de 141 en 1971.

M. Siraud note aussi que le programme d'échange culturel et universitaire entre la France, le Québec et le Cana-

da, ne peut qu'aider et favoriser la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, décidée en 1958.

Toutefois, déclare-t-il, la France a une action plus directe dans le bilinguisme canadien. Elle fournit des professeurs aux écoles de langues canadiennes notamment à celle créée par la Commission de la fonction publique. De plus, 10 traducteurs, coopérants français, sont en service dans des administrations canadiennes tandis que huit traducteurs canadiens sont actuellement en stage dans les services de l'Assemblée nationale à Paris.

"Ce ne sont là que des exemples, dit l'ambassadeur, mais ils montrent bien le désir des autorités françaises de coopérer dans toute la mesure du possible à une action dont elles ne peuvent que se désintéresser puisque cette action concerne le maintien de la langue française au Canada.

C'est la raison pour laquelle à l'égard des importantes communautés francophones, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Ouest, les services culturels de l'ambassade ont été équipés de manière à satisfaire les très nombreuses demandes qui leur sont, à chaque jour, adressées et ceci, d'une manière croissante."

M. Siraud reconnaît que le niveau des échanges commerciaux franco-canadiens est encore assez faible, notamment si l'on considère que les exportations françaises vers le Canada ne représentent que 1,4 pour cent des importations totales françaises et que les ventes canadiennes en France n'atteignent pas un pour cent des importations françaises.

Toutefois, affirme-t-il, la situation s'améliore "très rapidement". L'an dernier, les exportations françaises au Canada ont dépassé pour la première fois le seuil des \$200 millions, progressant de 34,6 pour cent par rapport à 1970. Cette année, tout indique que cette situation continuera à s'améliorer. En résumé, dit-il, la France est actuellement le 5e fournisseur du Canada, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne.

Quant aux exportations canadiennes vers la France, les performances sont du même ordre. Leur croissance a été rapide en 1970, soit 77 pour cent depuis 1965, bien qu'elle ait diminué, "sans doute temporairement", depuis 18 mois.

D'autre part, l'ambassadeur note que l'"Opération Amérique du Nord", lancée il y a 18 mois, qui prendra fin le 1er janvier 1973, a été couronnée de succès.

Cette opération a pour but d'inciter les industriels et commerçants français de moyenne importance, mais faisant déjà une partie de leurs chiffres d'affaires à l'exportation, à se tourner davantage vers le marché nord-américain.

L'opération, qui concerne aussi bien les Etats-Unis que le Canada, a toutefois donné dans ce pays des résultats encourageants, dit M. Siraud. Ainsi, 85 missions ont été envoyées au Canada, et seulement quatre d'entre elles se sont soldées par des échecs. "Le résultat dépasse nos espérances... Tout ceci montre bien que le commerce, les échanges franco-canadiens ont un bel avenir".

Québec à une conférence mondiale de géographie

QUÉBEC (Le Devoir) — M. Jean Poirier, secrétaire de la Commission de géographie du Québec, a participé récemment à la conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques qui a réuni à Londres des représentants et des observateurs de ce pays et de cinq organisations scientifiques internationales.

M. Poirier, qui a agi en cette circonstance comme rapporteur de la commission traitant de la normalisation nationale, a présenté à la conférence deux documents: l'un traitant de la Commission de géographie du Québec et de la normalisation des noms géographiques, et l'autre, de la politique canadienne sur la normalisation des nouveaux toponymes esquimaux suivant le géographe Lefebvre-Gagné.

La commission de géographie du Québec, dont le ministre responsable est M. Kevin Drummond, des terres et forêts, a du arrêter le choix des noms géographiques officiels du Québec.

Elle vérifie si les noms de lieux sont

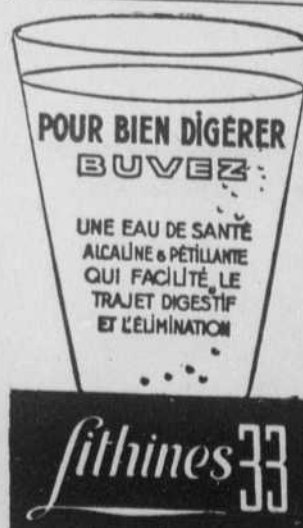
justes et d'usage courant. Elle contrôle sur place s'il y a lieu, au moyen d'enquête orale, l'usage établi. Elle rétablit l'écriture des appellations dans une écriture orthographe conforme aux normes de la langue française. En outre des renseignements obtenus de sources diverses, la commission peut être appelée à faire des recherches complémentaires sur un certain nombre de noms géographiques, soit en communiquant par écrit avec les intéressés (enquête indirecte) ou bien en déléguant un représentant en vue d'interroger les gens sur place (enquête directe).

La commission insiste depuis ces dernières années sur la nécessité de mener des enquêtes très complètes portant sur les formes en usage dans les documents anciens et modernes et sur les formes traditionnelles, éléments stables des plus valables. Les décisions de la Commission aux termes de la loi, sont sujettes à l'approbation du ministre et ont force et effet après publication dans la gazette officielle du Québec.

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 semaines (tout compris) \$495 - \$595.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) \$495

Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
Tél.: 866-5900 ou 866-0770



NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO

ÉMAILLES • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur chez votre marchand de matériaux de construction.

L'Institut de microbiologie s'intègre à l'U. du Québec

par Gilles Provost

L'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal sera prochainement intégré au réseau de l'université du Québec dont il deviendra vraisemblablement la cinquième constituante, a appris hier LE DEVOIR de sources dignes de foi.

Interrogé à cet égard, le directeur scientifique de l'Institut, M. Vytautas Pavilanis, a confirmé que cette fusion a été décidée à la suite de pressions du gouvernement en ce sens.

"La décision de principe est prise depuis déjà plus d'un an et demi, a-t-il déclaré. A la suite de longues discussions sur les modalités de l'entente, il n'y a plus maintenant aucun problème. L'affaire sera conclue aussitôt que le cabinet des ministres aura eu le temps d'adopter la nouvelle charte."

M. Pavilanis a refusé de commenter l'affaire plus longuement, disant qu'il ne voulait pas "parler sur des hypothèses" et que l'Institut ferait des commentaires officiels aussitôt que la nouvelle charte aura été adoptée. La date de cet événement est encore inconnue: on a longtemps parlé du 15 juillet mais M. Pavilanis estime que cela prendra encore un ou deux mois.

Il a été impossible d'obtenir hier des réactions officielles de l'université du Québec mais M. Louis Berlinguet, directeur de l'Institut national de la Recherche scientifique (intégré à l'université du Québec) a déjà rencontré les chercheurs de l'Institut de microbiologie pour leur exposer les avantages d'une fusion éventuelle.

Présentement, l'Institut de microbio-

logie et d'hygiène de l'université de Montréal est une corporation complètement indépendante, nullement reliée à l'université de Montréal malgré son nom. Il relève encore du ministère des affaires sociales, officiellement, mais un chercheur de l'Institut a déclaré au Devoir que le dernier budget avait été approuvé plutôt par le ministère de l'éducation, tellement le projet d'intégration à l'université du Québec est avancé.

Il était question au début d'intégrer l'Institut de microbiologie à l'Institut national de la recherche scientifique qui regroupe les principaux efforts de recherche du réseau de l'université du Québec. Il semble que des difficultés juridiques se soient opposées à cette solution. C'est pourquoi on semble plutôt vouloir intégrer l'Institut au même titre que les quatre constituantes actuelles, sur un pied d'égalité avec l'INRS.

Selon M. Pavilanis, c'est vraisemblablement pour avoir un plus grand contrôle de l'Institut que le gouvernement veut l'intégrer à l'université du Québec.

Voir page 6: L'Institut

les tribunaux

par Guy Deshaies

Le juge en chef de la cour d'appel rejette la requête de mise en liberté de Rose

Le juge en chef du Québec, Lucien Tremblay, a rejeté hier la requête du Jacques Rose pour sa remise en liberté et a refusé d'émettre tout ordre de révision de cautionnement dans la cause de meurtre et dans celle de l'enlèvement.

Le juge en chef rappelle que Jacques Rose est en appel d'un refus, de la part d'un juge de la cour du Banc de la Reine, d'une requête pour la continuation des délibérations des jurés au procès pour l'enlèvement et il refuse la demande de mise en liberté d'ici la décision de cet appel.

Quant à la présomption d'innocence dont doit jouir Jacques Rose puisqu'il n'a encore jamais été condamné pour le moindre crime, elle n'amorçait pas, aux yeux du juge Tremblay, le critère de la sécurité du public dont doit dépendre, selon la loi, le refus d'accorder la remise en liberté d'un prévenu.

Du reste, voici comment le juge en chef s'exprime au sujet de Jacques Rose après avoir expliqué ce critère, conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur la réforme du cautionnement: "L'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte, dit-il, furent perpétrés avec une sauvagerie inouïe et dénotent chez les auteurs de ces cri-

mes un mépris total de la liberté de leurs semblables. Ce sont des êtres dangereux dont il importe de protéger la société et dont la détention est évidemment nécessaire dans l'intérêt du public."

"Mais, continue le juge Tremblay, Jacques Rose n'a pas été déclaré coupable de ces crimes et il jouit de la présomption d'innocence. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur sa culpabilité ou son innocence. Seul un jury pourra le faire."

Le juge ajoute: "Cependant, pour les fins de la requête qui m'est soumise et sans aucunement préjuger le fond, je ne puis me défendre de remarquer que les circonstances de son arrestation sont singulièrement suspectes et que son attitude ne témoigne d'aucune répulsion pour les crimes qu'on lui reproche et pour leurs auteurs."

"Ceci suffira, conclut le juge, pour expliquer que je suis fermement convaincu que la détention de Jacques Rose est nécessaire dans l'intérêt du public."

Ainsi Jacques Rose n'a plus aucun recours en cautionnement d'ici au moins à la décision de la cour d'appel sur sa requête pour la continuation des délibérations des jurés.

Macdonald président de la CLSL

LONDRES — (CP) — Le président du Congrès du travail du Canada (CTC), M. Donald Macdonald, est devenu hier le premier président non européen de la Confédération internationale des syndicats libres (CLSL) qui regroupe plusieurs millions de travailleurs dans 91 pays non communistes.

Vice-président de la CLSL depuis 1969, M. Macdonald a été élu par acclamation à la présidence, à l'issue du congrès de l'organisme qui s'est déroulé cette semaine à Londres.

La première tâche de son mandat de trois ans: empêcher le regroupement des syndicats européens affiliés à une fédération autonome de 17 pays. M. Macdonald a réussi à référer la question à l'exécutif de la CLSL qui devra l'étudier avant que tout changement en ce sens ne soit entrepris.

M. Macdonald craint que l'autonomie du groupe européen n'entraîne l'émiettement de l'organisation. La CLSL a déjà perdu les syndicats américains il y a trois ans et plusieurs délégués partisans de M. Macdonald ont le sentiment que le nouveau président pourrait les persuader de revenir au bercail.

Ouvrier dans les mines de charbon du Cap-Breton dès l'âge de 17 ans, M. Macdonald parvient à 63 ans à la tête du mouvement syndical international, après avoir combattu à la fois "le capitalisme répressif" et "le communisme subversif".

Quand on l'élit président de son syndicat local en 1930, le jeune Macdonald (21 ans) fait figure de réformiste, ardent à dénoncer la Dominion Coal de Nouvelle-Ecosse aussi bien que la direction conservatrice des Mineurs unis d'Amérique.

En 1942, M. Macdonald devient organisateur du CTC où il gravit ensuite tous les échelons jusqu'à la présidence, acquise en 1967. Entre-temps, il aura siégé à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse, de 1941 à 1945, comme député du défunt parti CCF.

Bien qu'il soit demeuré agressif envers les ennemis du travail organisé et critique à l'endroit des politiques économiques du gouvernement, M. Macdonald défend maintenant une philosophie sociale sans accent "anti-establishment", alors même que s'accroît à la base une double exigence de démocratie industrielle et d'action politique radicale.

M. Macdonald nie avoir ordonné une purge des "éléments marxistes" au sein de la FTQ, aile québécoise du CTC. Il n'en a pas moins affirmé que le CTC est déterminé à combattre tout glissement vers le marxisme, le trotskisme ou le maoïsme.

Sa ligne de pensée politique lui a aliéné une bonne part des dirigeants et des membres de la FTQ, notamment au printemps quant le conflit du secteur public québécois menaçait de dégénérer en grève générale. "Nous sommes traditionnellement opposés aux grèves générales, avait-il dit alors, car ce ne sont pas des grèves, mais des révolutions."

Son expérience à la tête du CTC lui sera sans doute utile dans ses nouvelles fonctions à la CLSL, menacée d'érosion.



Donald Macdonald

Les présumés assaillants d'un couple de Vancouver sont écroués

Un homme et une femme de Vancouver ont comparu, hier, pour répondre aux accusations de tentative de meurtre et de conspiration pour commettre un meurtre à la suite d'événements dramatiques au cours desquels un autre couple de Vancouver a été blessé, la semaine dernière, à côté des Neiges.

Les deux accusés, dans cette affaire ténébreuse à laquelle les stupéfiants ne seraient pas étrangers, sont James Richard Allen, 30 ans, et Arline Harding, 25 ans, tous deux de Vancouver.

Les deux sont accusés d'avoir cons-

piré pour tuer et d'avoir effectivement tenté d'assassiner John Wishow, 34 ans, et Vicki James, 22 ans, dans un appartement de Côte-des-Neiges.

Les deux victimes ont été gravement blessées par des balles de carabines.

Le juge Louis Paradis a refusé tout cautionnement aux prévenus en tenant compte, notamment, que les deux étaient recherchés par la police de Vancouver pour trafic de narcotiques.

L'enquête préliminaire a été fixée au 21 juillet.

Bishop entreprend une étude sur la population anglophone

LENNOXVILLE — La population de langue anglaise du Québec fait présentement l'objet d'une étude démographique entreprise récemment par l'université Bishop. C'est l'université elle-même qui finance ce projet.

On examinera au cours de cette étude d'envergure, la première du genre, l'importance, le taux d'accroissement, la statistique de l'état civil (natalité, nuptialité et mortalité), la répartition géographique et les courants migratoires de la population de langue anglaise de la province.

Le directeur du projet est M. Gary Caldwell, professeur de sociologie; il est secondé par Mlle Susan Mastine, étudiante diplômée. Selon le professeur Caldwell, "ce qui se produit au sein de la population anglophone du Québec concernant son importance, sa structure par âge et sa natalité, le nombre de ceux qui quittent la province et le nombre de ceux qui sont assimilés par la population de langue française, aura la plus grande importance pour ce qui est du délicat équilibre démographique du Québec."

"L'importance et les schémas de croissance de la population de langue anglaise du Québec présentent un intérêt actuel car, en plus de constituer du point de vue numérique la plus importante minorité au Québec, elle est en mesure de contribuer considérablement à l'avenir de la province."

Bien qu'on ne puisse publier l'ensemble des résultats de l'étude avant l'année prochaine, étant donné qu'on n'aura pas avant plusieurs mois encore les données pertinentes du recensement de 1971, l'u-

niversité Bishop espère pouvoir en publier une partie avant la fin de l'année.

Il existe plusieurs indices voulant qu'un nombre substantiel de Québécois de langue anglaise quitteraient la province. A preuve les transferts d'allocations familiales et le nombre d'enseignants québécois qui vont s'installer en Ontario. On ignore toutefois le nombre réel des anglophones qui quittent le Québec et leurs caractéristiques.

La recherche statistique montre déjà que le taux général de croissance de la population québécoise diminue et que la population vieillit.

On étudiera également l'étendue de l'assimilation dans les deux sens et tout particulièrement le taux accru des immigrants assimilés au secteur anglais.

L'importance des mouvements migratoires parmi la population de langue anglaise du Québec sera déterminée au moyen des données sur la migration contenues dans le recensement de 1971 dont on disposera l'année prochaine et d'une enquête-échantillon sur les "projets de migration" de la population de langue anglaise du Québec.

Selon le professeur Caldwell, "bien que la migration, l'assimilation et l'augmentation naturelle soient les principaux facteurs sur lesquels portera notre analyse, ceux-ci nous intéressent seulement dans la mesure où ils influent sur la démographie de la population anglophone du Québec. Notre but est essentiellement scientifique: il s'agit de fournir des renseignements détaillés et de clarifier la situation démographique de la population de langue anglaise du Québec."

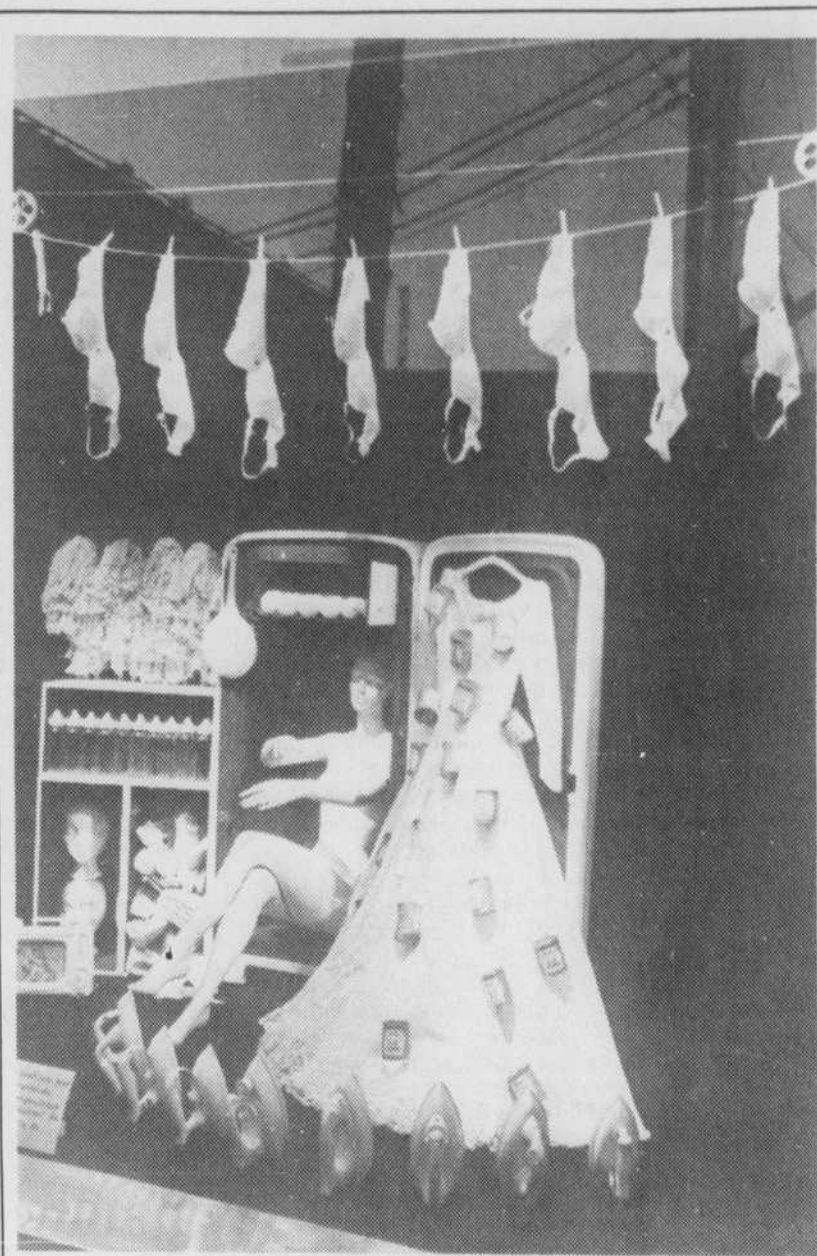


Photo Le Devoir par Bernard Lauzé

Femme-objet

Au magasin Dupuis Frères, il y a depuis quelques semaines une vitrine en noir et blanc qui ne laisse pas les passants indifférents. On l'aime ou on ne l'aime pas, mais on s'arrête pour en discuter, pour en comprendre les sens.

C'est à partir d'une habitude déjà existante chez la femme, celle du lèche-vitrine, que Mauve a conçu, parallèlement à l'exposition "Montréal, plus ou moins?" qui se poursuit au Musée des beaux-Arts de Montréal, jusqu'au 13 août, un environnement dans une vitrine. Le but recherché est de présenter à la femme une image d'elle-même qui ne soit pas une incitation à la consommation. La réalisation de cette vitrine permet au groupe de rejoindre la femme au cœur de la ville.

Mauve, un groupe féministe composé de sept "contestataires" de la femme-objet, est né d'un désir d'échange et d'expression de soi en tant que femmes.

En septembre 1971, le groupe se réunissait autour d'un manifeste et d'un geste collectif de dénonciation de l'image de la femme dans notre

société. Moins qu'une recherche sur le théâtre, c'est d'abord un engagement, un mode de partage et de rencontre que le groupe a choisi.

C'est dans cet esprit que Mauve a abordé le thème "la femme et la ville" à l'intérieur de l'exposition qui se tient présentement au Musée, a réalisé une vitrine au magasin Dupuis Frères, et présente de courtes scènes dans les centres commerciaux du Grand Montréal.

Le spectacle, d'environ 15 minutes, puise dans les expériences vécues quotidiennement par les femmes, telles les jeux d'enfants, le miroir, les mannequins, les secrétaires, la prostituée, la mariée, la ménagère et les "miss".

Après avoir visité les places Alexis-Nihon, Longueuil, Versailles, l'itinéraire et l'horaire des représentations pour les prochaines semaines s'établissent comme suit: à la Place Côte-des-Neiges, le samedi, 22 juillet, à 11h, 13h et 15h; à la Place Ville-Marie: le jeudi 27 juillet, à midi trente et le vendredi, 28 juillet, à midi trente également.

L'affaire Loyola

Le PQ souligne son opposition à la création d'une 3ème université anglophone à Montréal

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — En accordant un statut privilégié aux universités anglophones, le gouvernement Bourassa ferait payer aux québécois leur propre assimilation, selon le parti québécois qui a pris position, hier, dans "l'affaire Loyola".

M. Claude Charron, député péquiste de Saint-Jacques, a déclaré, en conférence de presse, que le gouvernement se prépare "avec précipitation à donner par la bande un statut universitaire au Collège Loyola de Montréal, malgré un surplus de places dans les universités anglophones et en dépit du fait que les universités francophones souffrent, quant à elles, d'un manque d'argent."

Le ministre de l'éducation M. François Cloutier, a expliqué la veille que les deux réseaux universitaires sont traités, selon lui, de façon équitable et que la collaboration allait en s'intensifiant entre eux.

Il faisait connaître par la même occasion sa décision face à l'avis du Conseil des universités, qui a recommandé que Loyola se cantonne dans l'enseignement collégial.

Écartant la suggestion de cet organisme consultatif, M. Cloutier a invité le collège Loyola à accélérer les négociations avec l'université Sir George Williams, en vue de la création éventuelle d'une seule université avec deux campus.

Le ministre a noté également que Loyola conservera son statut autonome pour au moins un an encore, suite à sa rencontre avec le recteur de cet institution, le père Patrick G. Malone.

Le porte-parole du PQ, comme M. Cloutier d'ailleurs, a trouvé "malheureux" que l'avis du Conseil des universités ait été rendu public à cause d'une fuite, mais il reproche au gouvernement de réagir avec trop d'empressement devant un problème "beaucoup plus grave qu'on le croit".

"Comme ce gouvernement n'a pas l'habitude de prendre des décisions rapides, il y a sans doute anguille sous roche", d'affirmer notamment le jeune critique du PQ en matière d'éducation.

La négociation basée sur deux campus lui apparaît comme une "fumisterie", comme une ruse du gouvernement pour créer une troisième université anglophone au Québec.

M. Guy Saint-Pierre, ex-ministre de

l'éducation, avait pourtant tranché le problème dans une lettre envoyée le 31 décembre 1971 à la direction du collège l'avisant qu'il n'était pas question que cet institut obtienne son statut universitaire, a rappelé M. Charron au cours de son exposé.

Selon des statistiques qu'il s'est procurées dans divers organismes du ministère de l'Éducation, il a noté que les institutions anglophones — Loyola, Sir George Williams et McGill — compteraient 5,850 places de trop en 1975-76 et plus de 8,000 vers les années 1980.

Ce manque de clientèle se fera sentir également dans les universités francophones, reconnaît-il, mais au cours d'une période plus prolongée.

Comme corollaires, il serait indiqué que les universités francophones bénéficieraient de 120 pieds carrés par étudiant, comparativement à 170 pieds carrés pour les anglophones.

"Ce luxe qui marquera les universités anglophones sera payé par les Québécois francophones," a souligné M. Charron.

En somme, il estime que le ministère de l'éducation entend ainsi consacrer "une manière de bill 63". Il trouve donc "aberrant" que le ministre Cloutier ait manifesté son intention cette semaine de modifier cette loi, qui donne à tous les

J. Saulnier songe à démissionner

Alors que les rumeurs de la démission prochaine de M. Jacques Saulnier se font de plus en plus persistantes, un porte-parole de la Communauté urbaine de Montréal a déclaré hier que M. Saulnier ne sera pas remplacé s'il démissionne de son poste de chef de la police de Montréal.

Selon le plan d'intégration des forces policières de l'île de Montréal, les chefs de police des 30 municipalités perdront en effet tous leur poste à plus ou moins brève échéance. Ils doivent être remplacés par des directeurs régionaux sous l'autorité de M. Daignault, directeur des forces policières de la CUM.

Au cas où M. Saulnier démissionnerait, on nommerait peut-être immédiatement un directeur régional à sa place. Il est pourtant plus probable que les fonctions de M. Saulnier continueraient d'être assumées par ses adjoints comme c'est déjà le cas en pratique depuis le début de l'enquête.

De toutes façons, la ville de Montréal n'a plus aucune juridiction sur le corps policier montréalais. Le remplacement éventuel de M. Saulnier ou le poste à lui attribuer sont donc maintenant la responsabilité de la CUM.

Pour sa part, le maire Jean Drapeau a refusé hier de commenter le verdict de l'enquête avant que l'administration municipale ait terminé l'étude du dossier. Jeudi, à l'annonce des premières conclusions, M. Drapeau s'était dit très heureux de constater que la commission n'ait pas retenu les "accusations et insinuations" portées contre le chef de police. Hier, M. Niding a refusé de rencontrer les journalistes.

La commission de police a conclu que M. Saulnier n'avait ni la compétence ni les aptitudes requises pour diriger les 4,122 policiers montréalais. Lors de l'enquête, le maire Drapeau avait longuement expliqué à la suite de quelle procédure lui-même et le Comité exécutif étaient arrivés à la conclusion que M. Jacques Saulnier, était le candidat le plus qualifié pour occuper ce poste.

De son côté, l'avocat de M. Saulnier Me Jean-Louis Léger, s'est déclaré extrêmement surpris des conclusions de la commission. Rien dans les témoignages entendus n'a montré que mon client a manqué de compétence ou d'aptitude, a-t-il affirmé.

A ses yeux, la commission est allée bien au-delà des limites des preuves présentées pendant les cinq semaines d'audiences.

Mission pour Connally

SAN CLEMENTE (Californie), (AFP) L'ex-secrétaire au trésor John Connally a déclaré hier, au sortir d'une réunion avec le président Nixon, que celui-ci annoncerait dans une semaine environ la nouvelle mission spéciale qu'il s'approprie à lui confier et dont on ignore encore la nature.

parents le libre choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants.

Dès la reprise de la session à l'automne, le Parti québécois menera d'ailleurs une lutte farouche contre la loi 63 et "cherchera par tous les moyens à forcer le gouvernement à la rappeler".

C'est du moins une des principales résolutions adoptées jeudi par le caucus des députés péquistes, qui considèrent les dernières statistiques publiées par SORECOM comme étant la preuve irréfutable de la menace imminente que constitue la loi 63 pour la collectivité montréalaise et pour l'ensemble du Québec.



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.



Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

J. Goulet

(Consultez)

M. Goulet

(IMMOBILIERES) **GOULET** (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE

Tél.: 526-6655

éditorial

Balconville : ennui et platitude

Ce qui cause Balconville, c'est, au premier titre, le manque de moyens de transport. Une étude conduite à la demande du Conseil de développement social de Montréal indique, en effet, que les vacances des petits salariés dépendent d'abord et avant tout de leurs possibilités de déplacement.

Telle famille pourrait vivre quinze jours de grand air sur la rive ancestrale, mais elle ne peut se rendre en Gaspésie ou au Lac-Saint-Jean. Et de tels cas se multiplient au point de souligner très nettement de quel côté doivent s'orienter les priorités des pouvoirs publics: de toute évidence, il faut assortir l'obligation légale des vacances payées de la mise au point d'un programme de transport à prix réduit à l'intention des défavorisés.

Au temps de sa trop brève splendeur, le poste CFLS-Lévis a fait la preuve que le transport constitue un des problèmes difficiles à résoudre pour quiconque n'a pas des ressources financières considérables. Les annonceurs du poste recevaient de leurs auditeurs des demandes précises auxquelles ils s'efforçaient de trouver des réponses adéquates. Les ondes leur servaient à signaler qu'une famille sollicitait l'amabilité d'un voyage en automobile jusqu'à Shawinigan; ensuite, les offres de bons samaritains parvenaient au poste qui les mettait à la disposition des requérants. On imagine mal le nombre de déplacements ainsi rendus possibles par CFLS-Lévis. On sous-estime souvent l'impact d'aussi ingénieuses méthodes, tant on fait confiance à l'auto-stop pour résoudre les problèmes de transport des défavorisés.

Dans le même esprit, une étude effectuée dans la région de Québec par la CSN avait clairement indiqué que les déplacements des travailleurs, pour se rendre au travail et en revenir, grevaient substantiellement le budget familial. Encore là, on ressentait le besoin d'une politique plus généreuse à l'endroit du petit salarié. Il faudrait d'ailleurs ajouter à ces manifestations du problème les revendications maintes fois renouvelées des personnes âgées qui cherchent désespérément à obtenir de la ville de Montréal ou de la CUM la faveur du transport public à prix coupés. Une fois de plus, le problème du transport fait sentir son impact.

A première vue, on aurait pu croire que le manque d'équipements de loisirs dans les diverses régions rurales du Québec constituait la première et la plus grave difficulté. L'étude du Conseil de développement social tend à situer le transport à un niveau plus élevé encore. Elle signale à juste titre que les premiers efforts français en matière de législation favorisant le loisir ont consisté à imposer des tarifs réduits

aux périodes de vacances. Pour que notre contexte évolue dans le même sens, il faudra nécessairement que l'Etat y mette du sien. En effet, on ne voit pas pourquoi l'entreprise privée ne hausserait pas les prix au moment où la demande augmente et permet un maximum de bénéfices. Si le transport ferroviaire, les circuits d'autobus, les bateaux-passeurs doivent coupler les prix pendant les périodes de vacances, il faudra que l'Etat compense le manque à gagner.

L'enquête porte un jugement extrêmement sévère sur nos milieux urbains. Certes, sous toutes les latitudes, le terme de vacances signifie un déplacement, un déplacement vers d'autres lieux, le fait de secouer la routine et de modifier radicalement le décor. Il demeure quand même tragique que nos villes soient devenues à ce point invivables et insupportables. Des villes habitables n'empêcheraient pas les gens de souhaiter des vacances dans un décor champêtre, mais elles pousseraient moins de gens à l'abrutissement total.

Les formes que peuvent prendre les vacances découlent inévitablement des ressources financières des individus et des familles, mais elles dépendent également de l'énergie qui reste encore au travailleur ou à la mère de famille quand vient enfin le moment des vacances. L'ouvrier abruti par la ville, la misère, le bruit et les dettes n'est pas nécessairement celui qui parviendra à se détendre à deux jours d'avis. Il n'a peut-être même plus l'aptitude au rebondissement.

A cet égard, l'étude conduite par le Conseil de développement social ne constitue pas un document parfaitement représentatif. Les familles ici mises en scène ont presque toutes réussi déjà une certaine résurrection: elles se sont regroupées, elles ont formé des comités, elles se sont intégrées à des activités de quartiers. En somme, elles ont tenté et parfois réussi à exorciser quelque peu la ville et la demi-misère qu'elle représente pour les pauvres. Les enquêteurs l'ont voulu ainsi et ils nous avertissent fort honnêtement que leurs "informateurs" constituent rarement des individus laissés à eux-mêmes. Cette situation tragique qu'on nous décrit longuement, ce n'est donc même pas le fond du baril.

L'étude exhumerait pire encore si, au lieu de ne porter que sur les plus rasés-rénés des citoyens défavorisés, les enquêteurs avaient tenté de sonder véritablement la base. Dans leurs études devenues classiques sur les besoins et aspirations de la famille salariée canadienne-française, Gerald Fortin et Marc-Adelard Tremblay avaient cherché davantage à livrer le portrait de la famille moyenne et l'on aurait souhaité qu'une étude plus récente rafraî-

chisse les données autrefois recueillies par MM. Fortin et Tremblay. A cet égard, il est un peu frustrant d'entendre uniquement, dans l'étude du Conseil de développement social, des citoyens sensibilisés aux possibilités nouvelles de vacances familiales. Cependant, la description qu'on nous donne fait déjà frémir et l'on sait pertinemment qu'une étude portant sur une couche encore plus basse révélerait une aliénation et une impuissance plus exaspérantes encore.

Heureusement, de récentes initiatives fournissent un motif d'espoir. Vacances-Familles, entre autres formules, ouvre des horizons nouveaux, mais prête flanc à la critique que formulent presque toutes les familles qui ont bénéficié récemment de vacances en groupe: l'encadrement trop strict et un programme trop rigide donnent à un certain nombre de familles le sentiment de ne plus jouir de cette liberté de mouvement qu'il s'identifie si naturellement aux vacances. Dans l'ensemble, Vacances-Familles demeure un des projets les plus valables et démontre déjà, après une seule année de vie, que les perspectives peuvent se renouveler radicalement.

Cependant, l'initiative privée ne saurait suffire. L'Etat, déjà conscript pour planifier le transport de façon plus nettement sociale, doit accoucher d'autre chose que d'un Haut-Commissariat chétif et presque exsangue. Le Québec surtout, qui aime tant à établir de suaves relations entre l'éducation et le loisir, doit enfin mettre un terme à son verbiage et passer à l'élaboration d'une politique du loisir, incluant ce qui concerne les vacances familiales.

Il est scandaleux qu'un projet comme Vacances-Familles soit presque constamment boudé par les pouvoirs québécois et ne doive sa survie qu'aux joyeuses contorsions du programme d'Initiatives locales. Un gouvernement a parfaitement le droit de mettre des millions dans une Place des arts ou un Grand Théâtre, mais à condition d'en mettre autant et davantage dans des programmes de réjuvenation, de vacances, de loisirs sans lesquels les milieux populaires achèveront de s'asphyxier.

D'ailleurs, tout, là-dedans, ne se résume pas à une mesquine affaire de gros sous. Des équipements existent que des gens se peuvent rejoindre, des modes de transport existent dont les gens ne savent ou ne peuvent se servir, des régions attendant des citoyens que les quartiers populaires ne peuvent leur expédier. Tout cela respire le fouillis et révèle à quel point les réalités sociales échappent à ceux qui aiment batifoler dans la stratosphère. Pendant qu'ils planent, Balconville continue à fabriquer sa fourrée estivale d'exaspérés et d'humiliés.

Laurent LAPLANTE

LIBRE OPINION

Les divergences entre le NPD-Québec et le NPD-Canada sont-elles insolubles?

par JOSEPH LEVITT

Monsieur Ryan,

Dans votre éditorial du 4 juillet, vous laissez entendre que les divergences entre le NPD-Québec et le NPD fédéral sont trop grandes pour qu'il soit possible de réconcilier les deux groupes. Mais je me demande si ces divergences ne sont pas attribuables beaucoup plus à des pressions politiques qu'à une réelle opposition au plan des parties politiques. Les deux parties sont d'accord pour accepter un système fédéral comportant un droit d'autodétermination pour le Québec mais il semble que les considérations politiques les empêchent de le dire.

Il est vrai que la convention du NPD fédéral a explicitement rejeté le droit du Québec à l'autodétermination. Mais depuis ce temps, le leadership de M. Lewis s'est lentement orienté vers l'acceptation de ce principe. En novembre 1971, lorsqu'il accepta la proposition conjointe préconisant la tenue d'une convention constitutionnelle, le conseil national du NPD fédéral savait très bien que l'aile québécoise avait adopté la résolution Boyle-Boudreau approuvant le droit du Québec à l'autodétermination. De plus, dans la déclaration conjointe elle-même, il affirmait ceci: "Nous reconnaissons que ce Canada doit être fondé sur le consentement plénier de ses peuples. On ne saurait le garder uni par la force sans nier le but qui est

à la source de son existence". M. Lewis dans sa critique récente du manifeste du NPD-Québec n'a pas répudié le droit du Québec à l'autodétermination. Il a plutôt déclaré que le NPD s'opposerait à l'usage de la force pour garder le Canada ensemble.

D'autre part, le NPD-Québec est foncièrement fédéraliste. M. Laliberté a souvent nié qu'il soit indépendantiste. Le manifeste que vient de divulguer le NPD-Québec reconnaît formellement certains pouvoirs au gouvernement central. Dans la partie constitutionnelle de ce manifeste, on ne trouve aucun plaidoyer en faveur de l'indépendance du Québec. Tout ce que le NPD-Québec propose, et à quoi le conseil national du NPD fédéral a déjà donné son assentiment, c'est la constitution. Mais il est une chose que l'on ne saurait attendre de M. Laliberté: c'est qu'il se prononce ouvertement en faveur d'un système fédéral, celui-ci dut-il être si complètement réformé qu'un Québec français aurait la sensation de pouvoir y contrôler sa vie sociale, économique et politique; de même M. Lewis ne dira jamais qu'il favorise l'autodétermination mais que peut-il signifier d'autre lorsqu'il affirme que son parti est opposé à l'usage de la force pour garder le Canada ensemble?

Je soupçonne que les deux hom-

mes agissent ainsi parce qu'ils doivent obéir à des raisons politiques. Et il est impossible de ne pas éprouver une certaine sympathie pour chacun. Un facteur contribue à me convaincre que nous sommes en train de développer deux nations dans ce pays; c'est le fait qu'une déclaration qui semble souvent innocente lorsqu'elle est faite à l'intention de l'une des communautés linguistiques apparaît explosive si elle est adressée à l'autre communauté. Vous vous demandez pourquoi M. Lewis est si bouleversé devant cette partie du manifeste du NPD-Québec qui dit: "Advenant l'indépendance du

Québec, un gouvernement socialiste à Ottawa, ou à tout le moins une forte présence néo-démocrate, ce groupe formerait un interlocuteur précieux pour les représentants du Québec qui auraient à négocier la séparation".

Ce qui a fait réagir M. Lewis, c'est la crainte que cette déclaration, reproduite au Canada anglais, ne soit comprise comme signifiant que le NPD est indifférent à la séparation du Québec. C'est une chose de reconnaître que le Québec a le droit de se séparer, c'est une autre chose de se montrer indifférent à l'endroit de cette possibilité.

C'est pourquoi il est si important que chaque partie vérifie ses textes

de quoi, c'eût été superflu) un René Lévesque venu à Paris comme simple chef peviste.

L'affaire député à Ottawa; elle plut donc — le moment était propice, rappelez-vous — à l'Elysée. "Tout petit qu'il soit, ce fonctionnaire est de la meilleure étoffe!" commenta-t-on en haut lieu. En foi de quoi le nouveau premier ministre, Pierre Mesmer, affecta Jean Charbonnel au ministère du développement industriel et scientifique. Et pour rendre la mesure comble, Xavier Deviau, un autre vieil ami du Québec prit en charge le secrétariat d'Etat chargé des territoires et départements d'outremer (avons-nous que la fonction est bien choisie!).

C'est ainsi qu'à Paris, où l'on n'a pas à s'embarrasser de quelque bilinguisme, l'on pratique la promotion au mérite.

L'INSOLENT

La promotion au mérite

Il y a un mois encore, malgré une carrière politique déjà imposante, il était simple député à l'Assemblée nationale française; et la docilité du Palais Bourbon devant les volontés présidentielles de l'Elysée sont telles que le premier ministre Trudeau n'eut peut-être pas tort de ne voir en lui qu'un "vague petit fonctionnaire".

Tombant de la bouche du chef d'un gouvernement étranger, l'image avait valeur de jugement — péremptoire — sur les institutions politiques de la France; elle constituait donc une intrusion dans les affaires intérieures de ce pays, dont les députés ministériels gagnaient à s'assurer la même autonomie intellectuelle que la députée libérale à Ottawa. Mais le mot n'était point sot — pas plus que celui échappé par le général de Gaulle, un certain soir de 1967, depuis le balcon de l'hôtel-de-ville de Montréal.

Mais Jean Charbonnel puisqu'il faut appeler le petit fonctionnaire par son nom, n'était pas au bout de ses ambitions: il souhaitait réintégrer le conseil des ministres.

Le moment lui était propice. Tour à tour échaudé par un référendum péniblement emporté, refroidi par une vague de mécontentement populaire, en butte aux volontés adverses de ses vis-à-vis européens, le président Pompidou époussetait, dans le secret de son cabinet, la mitre du gaullisme. La tiare de la société nouvelle, dont Chaban-Delmas l'avait vaincu il y a trois ans de se coiffer, était désormais trop lourde à porter.

L'occasion était belle: Charbonnel ne la rata pas. Un pan de la mitraille gaulliste — le volant québécois — flottait librement; il résolut de s'en revêtir. Devant un parterre de belles consciences, Jean Charbonnel installa donc à la présidence il ne dit pas

Le mot du silencieux

par ALBERT BRIE

Quand Polonius surprend Hamlet un livre à la main, il lui demande: "Que lisez-vous Monseigneur?" Et Hamlet de répondre: "Des mots, des mots, des mots." Shakespeare n'a jamais avoué ce que son héros lisait, mais on peut penser que dans l'état où se trouvait à ce moment cet homme torturé, ce livre pouvait tout aussi bien être l'Annuaire du téléphone que la Divine Comédie de Dante.

Les mots! Le pauvre langage humain. Quel gringant instrument de communication! Je me demande souvent si elle n'avait ne fraterniserait pas mieux si elle n'avait inventé la langue et l'écriture? Si nous n'avions que le geste pour communiquer, ne nous comprendrions-nous pas plus serinement? J'ai des doutes. Notre appareil "gesticulatoire" se serait tellement raffiné, nos muscles auraient atteint une telle adresse dans l'expression corporelle que nous nous serions réveillés-chez-nous, en tout cas — avec un problème de bigesticularisme sur les bras.

Enfin, les mots sont les mots; et comme j'en vis un peu-beaucoup, alors... Là où je voulais en venir? A ceci: que dans la langue parlée ou écrite, il y a de la littérature, au sens péjoratif du mot. Cette littérature-là, ce n'est pas la mauvaise, mais l'inutile, l'inodore, l'incolore, l'insignifiante. Elle s'exprime brièvement, le plus souvent par formules stéréotypées. Elle n'est pas sentie. Elle est postiche et provient d'automatismes et de tics. Elle est, en définitive, vide et même contraire à son sens véritable. En voici des exemples.

Le mot "sorry" (ne pas oublier que nous sommes à Montréal) est le premier qui me vient à l'esprit. Il agace, parce que neuf fois sur dix, il n'a pas de contenu. Souvent, il exprime plus son dépit que sa contrition.

Une autre formule dépourvue de sens est le "ça-va-bien-merci". Elle nous échappe, et c'est tant mieux, car si nous la passions au crible, nous pourrions la traduire, pour être honnête, par un "ça-va-mal-merci". Ne parlons pas des "formidables", "fantastiques", "sensational" ou des "c'est-effrayant-comme-c'est beau" ou pire: "M... que-ça-sent-bon".

Un mot sur les mots qui dépassent la pensée ou contredisent le sentiment de celui qui les prononce. Il y a, par exemple, l'annonceur de radio ou de télévision qui donne du "cher" ou même du "très-cher" à ses auditeurs et spectateurs.

Je donne raison aux épistoliers de nous servir du "cher-monsieur" ou du "chère-madame", parce que la plupart du temps c'est pour nous solliciter, nous soutirer quelque argent. Là, il est de bonne guerre de nous "chérir".

Je ne m'attarderai pas sur les redoutables augmentatifs qu'utilise le politicien pour nous exprimer sa chaude sympathie. Il n'y a que les amoureux qui rivalisent d'imagination dans le susurrement de roucoulements châtiments bien senties sur le moment.

Parmi les agréments inutiles et surchargeants qui encombreront les discours, vous en remarquerez qui pèchent par contradiction involontaire. En parlant d'une personnalité, le présentateur dira: "Son éloge n'est pas à faire"; et aussitôt de commencer à le faire. Un autre dira: "Il va sans dire que..."; et tout de suite de le dire. Un troisième dira: "Je termine"; et il continue.

Heureusement! Personne n'est dupe de la valeur réelle et intensément expressive des mots à portée sentimentale. Je le saurais d'autant moins si j'étais cette personne à qui on écrirait: "Ma chère belle-mère."

lettres au DEVOIR

La formation des maîtres à l'UQAM

Il ne se passe pas une journée sans qu'un futur enseignant ou un enseignant n'exprime son mécontentement au sujet du service de la formation et du perfectionnement des maîtres de l'UQAM (Université du Québec à Montréal). Il semble que c'est dans ces deux services que règnent la confusion et l'imbroglio. Déjà plusieurs enseignants souhaitent vivement une enquête. Il est dommage que la CEQ, lors de son congrès à Sainte-Adèle, ne se soit pas penchée sérieusement sur la question. Nous aurions bien aimé entendre notre président se prononcer sur les tendances monopolisantes de cet organisme en matière de formation des maîtres. Il y avait là tout un "rouage d'exploitation" à dénoncer en termes vifs. Les enseignants lui en auraient su gré. Car c'est par milliers qu'à chaque session ils doivent subir, sans maigrir, les frustrations sans nombre d'une administration parfois irascible, parfois nonchalante et toujours incompétente de la tête jusqu'aux racines. Je parle de l'UQAM évidemment, car j'ai déjà entendu dire que les choses allaient fort mieux dans les autres constituantes de l'UQ.

Prenons le cas des admissions à l'UQAM, service du perfectionnement des maîtres. A chaque session, des milliers d'enseignants doivent parcourir des milles et des milles pour se plier aux procédures ridicules de l'inscription. Ils doivent faire le pied de grue dans un corridor, défiler devant trois ou quatre secrétaires genre "maîtresses de rang" et enfin faire immédiatement le débourse tout même si les cours ne commencent que dans six mois... La préposée n'accepte

ni acompte, ni chèque postdaté. C'est le paiement total et tout de suite! Pas moyen de discuter! Notons qu'un crédit coûte \$17,50. En une session d'été, certains peuvent prendre six crédits. Ça fait une jolie somme que le service empêche d'une main rapide et avide. Si, d'un autre côté, le dit service était aussi rapide pour expédier les résultats aux candidats... Que non! J'en connais qui ont dû attendre six mois avant de recevoir leurs notes pour des cours qu'ils avaient du payer sur-le-champ. Serait-ce cela de l'administration "humaine"? Serait-ce cela l'ouverture au dialogue de cette université dite populaire fondée sur les principes pompeux de la participation?

Pourquoi l'UQAM, dans ses procédures d'inscription, n'imprimerait-elle pas l'Université d'Ottawa? Il est possible à cette dernière université, de tout faire par correspondance. Et je parle en connaissance de cause. Soit dit en passant, l'administration de l'Université d'Ottawa est un modèle d'efficacité de A à Z. L'UQAM devrait piler sur son orgueil et imiter cette université même si elle se trouve en Ontario.

Voici un autre exemple de la "splendeur" administrative de l'UQAM: cet été, le module de l'enfance inadaptée ne donne pas de cours. Pourquoi? Ce module n'a plus de directeur. Découragé et écoeuré par la mesquinerie et la mauvaise foi du département de l'éducation dont il dépendait, le dit directeur a remis sa démission. Personne ne le remplace jusqu'à maintenant. Le directeur du département et les professeurs à six heures semaine (!) n'ont pas réussi à lui trouver un rempla-

çant. Résultat: des centaines d'enseignants seront privés de la possibilité de se perfectionner au cours de l'été.

Pourtant, la formation des maîtres devait être initialement la tâche prépondérante de l'Université du Québec. Ce devait être la clef de voûte de toute la réforme! C'est dans ce département que les choses devraient marcher le mieux. Quelle déception!

Esperons qu'un jour quelqu'un de courageux fera la petite histoire de ce service de l'UQAM. Il y verra bien des anomalies, bien des turpitudes. Il y verra par exemple que le Service du perfectionnement des maîtres est dirigé (je vous le donne en mille...) par un ingénieur! Que fait-il dans cette galère? Je vous laisse le soin de le découvrir. Connaissiez-vous un organisme professionnel qui se respecte et permet à des étrangers de diriger ses destinées? Ça se fait chez les enseignants.

Le courageux qui fera cette petite histoire découvrira aussi toutes les manigances et les jeux de coulisse du département de l'éducation. Il verra comment ont été éliminés les éléments les plus dynamiques du Service de la formation des maîtres de personnel de cadre des écoles normales). Il verra comment le premier chef a réussi à solidifier son autorité, etc. etc.

Enseignants, nous ne pouvons laisser de telles détériorations continuer. Ce gâchis à atteint des proportions assez grandes pour que l'on puisse exiger une bonne enquête et une réorganisation de ce service vital.

Serge BEGIN
Saint-Léonard, le 5 juillet 1972

Le bilinguisme du Programme d'échange d'étudiants

En référence à votre article du 13 juillet, en page 3, nous vous faisons parvenir des copies de toute la correspondance que nous avons échangée avec le grand public, de telle sorte que vous puissiez vous rendre compte par vous-même que ces lettres sont écrites dans les deux langues.

De plus, je tiens à souligner que tous nos Directeurs Régionaux, qui sont continuellement en contact avec le public, parlent avec aisance les deux langues. D'ailleurs pour la majorité d'entre eux, le français est leur langue maternelle.

C'est pourquoi nous croyons que les accusations que vous avez formulées contre le programme sont injustes et non fondées. Nous vous avons plusieurs fois invités à nos bureaux afin que vous veniez vous familiariser avec notre Programme et que vous discutiez avec notre personnel.

Il est inexact d'écrire que nous avons reçu des subventions des gouvernements provincial et fédéral. A date, nous n'avons reçu qu'une seule subvention du gouvernement fédéral et même si le gouvernement provincial a officiellement approuvé le programme, nous attendons encore un engagement financier de leur part.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les ateliers, sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

Vous avez omis le nom de M. François Adam de la liste de notre Conseil d'Administration. Pourtant M. Adam est un des membres les plus actifs de ce Conseil. Le journaliste qui a écrit cet article aurait sans doute été plus précis s'il nous avait fait le plaisir d'appeler à nos bureaux pour vérifier ses avancées.

Nous avons reçu un nombre impressionnant d'encouragements pour ce programme de la part des commissions scolaires, de professeurs, de parents et d'enfants des deux communautés linguistiques de la Province. Sans leurs appuis et sans l'appui financier des milieux d'affaires, tant francophones qu'anglophones, nous n'aurions jamais pu mettre en branle ce Programme et le faire fonctionner jusqu'à date.

Nous réitérons donc notre invitation aux reporters du DEVOIR à venir à nos bureaux afin qu'ils se rendent compte par eux-mêmes du travail accompli. Ou peut-être mieux, pourraient-ils être au Carré Dominion, dimanche matin, pour s'entretenir avec les enfants et les parents qui ont participé au programme d'échange.

Nous nous excusons du fait qu'une lettre rédigée en anglais

ait été adressée par erreur à une personne de langue française. Nous voudrions cependant faire remarquer que ce fut une des rares lettres sur les plus de cinq cents que nous avons envoyées signifiant notre impossibilité de les inscrire au Programme; nos ressources financières ne nous permettant pas d'accepter toutes les demandes qui nous sont parvenues.

Un simple appel et notre secrétaire aurait facilement corrigé cette erreur. Comme nous travaillons avec un budget et un personnel limités, vous comprendrez que des erreurs de ce genre soient inévitables lorsque nous correspondons avec des gens de deux cultures.

Notre Programme est né du désir profond de plusieurs personnes de cette province qui veulent que leurs enfants se comprennent mieux et puissent travailler ensemble pour le bien de la majorité. Nous espérons que LE DEVOIR partage ce désir, et que votre journal vérifie à l'avenir l'exactitude de ses articles avant leur publication.

Robert G. BEALE,
directeur administratif,
Programme d'échange d'étudiants du Québec
Montréal, le 14 juillet 1972.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy
Directeur de l'information:
Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Laroque

Suite à la page 6

l'actualité

religieuse

Une grande figure spirituelle: Athenagoras premier



● Athénagoras Ier, patriarche oecuménique de Constantinople, s'est éteint le 7 juillet dernier, à l'âge de 86 ans, au terme d'une très longue carrière qui l'avait vu accéder au siège primatial de Byzance après un séjour de plusieurs années en Amérique du nord. La mort d'Athénagoras a suscité des regrets unanimes dans tous les milieux de la chrétienté. La carrière et les vues spirituelles de cet homme furent, en effet, très exceptionnelles tant par leur originalité que par leur rayonnement.

La carrière mouvementée du patriarche

par MARC MARCEAU

PARIS (Le Monde) — Dans l'un des derniers vieux quartiers d'Istanbul, l'un des plus chargés d'histoire, en remontant de la Corne d'Or en direction de la mosquée d'Eyub chère à Pierre Loti, de tortueuses ruelles bordées de vieilles demeures patriciennes ou de maisons de bois, conduisent au gris et morne palais du Phanar. Le visiteur ressent une certaine nostalgie devant l'un des derniers vestiges de la gloire de Byzance, ce Phanar, Vatican de l'orthodoxie.

Cette impression chagrine se dissipe dès que le visiteur se trouve en présence de S.S. Athénagoras Ier, archevêque de Constantinople, la "nouvelle Rome", et patriarche oecuménique. La personnalité, le rayonnement du patriarche, contrastaient avec la modestie de son bureau, la terne ambiance de salles immenses qui furent l'un des plus hauts lieux de la chrétienté.

De haute stature, avec sa barbe blanche, sa silhouette altière, une distinction et une courtoisie parfaites. Athénagoras attirait la sympathie et le respect. Remarquable polyglotte, il mettait le visiteur à l'aise, le charmait par la sagesse de ses propos, la réserve de ses gestes. Mais, surtout, il se présentait comme pénétré d'une vocation oecuménique non pas seulement dans le sens de l'orthodoxie, mais de la chrétienté tout entière.

La thèse qui couronna les études à l'école de théologie de Chalkis de l'humble pope, né dans un village de l'Epire et qui devait devenir archevêque des Amériques, puis patriarche oecuménique, traite de "l'élection du patriarche oecuménique, de Constantin à nos jours". Tradition que l'élection d'Athénagoras devait rompre de curieuse façon. Il fallut d'exceptionnelles qualités au nouveau patriarche pour triompher de puissantes et multiples oppositions.

Alors que les relations turco-soviétiques se trouvaient gravement détériorées par les revendications de Moscou sur les Dardanelles et les districts de Kars et d'Ardahan, que la

guerre froide glaçait le monde, Maximos, prédécesseur d'Athénagoras, se vit reprocher des rapports trop amicaux avec les diplomates russes accrédités en Turquie. On l'accusait également de faciliter le jeu des tenants de la "troisième Rome", ceux qui, depuis la prise de Constantinople, soutenaient que Moscou se trouve à la fois héritier du schisme grec et représentant la chrétienté orientale, et prétendre à un double titre à la succession de Byzance. Fort opportunément, pour ses adversaires, le patriarche tomba malade, suivit un mystérieux traitement à Athènes et se démit de sa charge.

Un vent nouveau

Peu conforme à la tradition orthodoxe, cette démission provoqua de profonds remous dans les milieux traditionnalistes. Bien accueillie par les autorités turques,

l'élection d'Athénagoras, en 1948, indisposa les éléments hostiles à tout ce qui pouvait faire souffler un vent nouveau sur un patriarcat qui ne vivait plus que sur un capital de souvenirs. Tout d'abord surnommé "Mgr Coca-Cola", Mgr Athénagoras parvint à force de doigté, de diplomatie et de persévérance à dissiper le malaise créé par son élection. Mais dès qu'il précisa sa vocation oecuménique, il se heurta aux lourdes réticences et aux ataviques méfiances de ceux qui s'obstinaient à voir dans Rome l'"ennemi héréditaire".

En outre, Athénagoras vit son élection coïncider avec le retour en force du patriarcat de Moscou dans les anciennes zones d'influence russe. Renouant avec la tradition des tsars, les dirigeants soviétiques encourageaient Mgr Alexis, patriarche de Moscou, à jouer de

nouveau un rôle de premier plan dans les patriarcat historiques d'Alexandrie, Antioche et Jérusalem ainsi que dans ceux des pays orthodoxes des Balkans: Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie. Les visites et les invitations se multiplièrent et des fêtes célébrèrent solennellement le cinquantième anniversaire de la proclamation de l'autocephalie de l'Eglise russe, en mars 1958. Tout en manifestant une profonde vénération pour le Phanar (1), le patriarcat de Moscou ne dissimulait nullement son intention de devenir le centre historique de l'orthodoxie.

Le patriarche oecuménique, qui s'était résolument et ouvertement engagé dans la voie de l'union des chrétiens, non seulement ne disposa pas des appuis et des moyens matériels qui lui eussent permis de contrebalancer l'opération de pres-

tige menée par Mgr Alexis, mais il se heurta à de vives oppositions au sein de l'orthodoxie grecque, l'Eglise autocephale de Grèce notamment, dont le respect envers le Phanar ne fut jamais totalement exempt d'une certaine jalousie, lui mesura chèrement son soutien.

Pour parvenir à un dialogue constructif avec Rome et préciser l'approche de l'union des chrétiens, Athénagoras s'employa tout d'abord à faire progresser l'idée de l'unité des Eglises orthodoxes. Mais au moment même où le patriarche oecuménique s'efforçait d'arrondir les angles, la question de Chypre compliqua singulièrement sa tâche.

La voie étroite

En décembre 1951, geste inhabituel, le délégué apostolique de Rome en Turquie fit une visite de courtoisie à

Suite à la page 6

Quelques textes d'Athénagoras

(Textes tirés de La Croix)

L'IMAGE douloureuse de l'humanité actuelle, qui subit des épreuves multiples à cause du manque de compréhension mutuelle et en l'absence d'une vie pacifique des peuples, nous impose à nous, les chefs des Eglises chrétiennes, le devoir impératif de montrer en commun au monde actuel que les réussites techniques et scientifiques ne suffisent pas pour former une civilisation mondiale, sans fondements spirituels, religieux et moraux, sans Jésus-Christ, qui accorde aux hommes la charité, la paix et la justice...

Nous avons la conviction que chaque appel pour l'unité doit être accompagné d'efforts et d'actes indispensables et concrets, qui mettront en harmonie les intentions et les actes et nous rapprocheront vraiment du Seigneur, nous et les membres de nos Eglises, dans un domaine pratique et en esprit de liberté spirituelle et de respect mutuel". (Message à Paul VI, 22 novembre 1963).

"Aucune Eglise n'a le droit de rester dans l'isolement, de proclamer qu'il n'est pas nécessaire pour elle d'être en contact avec d'autres frères chrétiens, et de dire que ceux qui vivent en dehors de ces frontières sont privés des liens qui les lient au Christ. Au contraire, plus une Eglise a conscience qu'elle est seule à posséder la vérité et qu'elle demeure fidèle aux paroles du Christ, à la tradition et à la mission de l'ancienne Eglise et indivise, plus il lui faut entrer en dialogue et rechercher la collaboration avec toutes les autres dénominations chrétiennes". (Au Conseil oecuménique des Eglises, novembre 1967).

"Les hommes peinent leur envol vers l'immensité dans le but de s'approprier les secrets de l'infini, mais sur la terre, les jeunes se déchènent comme une mer menaçante."

Nous autres, nous discutons de "pain noir fermenté" tandis que, par contre, des fermentations très profondes déplacent des nations entières.

mystères de Dieu dans les Eglises des saints, regardons du haut de la charité, d'un cœur contrit et d'un oeil simple, la volonté du Seigneur et disposons-nous nous-mêmes et les uns les autres, ainsi que notre vie, à son service pour trouver grâce et pour que vienne sur la face de la terre le Royaume de Dieu". (Message à Paul VI, 22 novembre 1963).

"Aucune Eglise n'a le droit de rester dans l'isolement, de proclamer qu'il n'est pas nécessaire pour elle d'être en contact avec d'autres frères chrétiens, et de dire que ceux qui vivent en dehors de ces frontières sont privés des liens qui les lient au Christ. Au contraire, plus une Eglise a conscience qu'elle est seule à posséder la vérité et qu'elle demeure fidèle aux paroles du Christ, à la tradition et à la mission de l'ancienne Eglise et indivise, plus il lui faut entrer en dialogue et rechercher la collaboration avec toutes les autres dénominations chrétiennes". (Au Conseil oecuménique des Eglises, novembre 1967).

"Les hommes peinent leur envol vers l'immensité dans le but de s'approprier les secrets de l'infini, mais sur la terre, les jeunes se déchènent comme une mer menaçante."

Nous autres, nous discutons de "pain noir fermenté" tandis que, par contre, des fermentations très profondes déplacent des nations entières.

Notice biographique

Né le 25 mars 1886 à Terra-Plana (aujourd'hui Vassikilon) en Epire, alors sous l'occupation turque, Athénagoras Ier reçut le nom de baptême d'Aristocles. Après avoir fait ses premières études à Iannina, il fut étudiant à l'école théologique de Halki. Ordonné diacre et prêtre par le métropolite d'Elassona (Macédoine), il fait sa profession monastique et choisit le nom d'Athénagoras.

De 1910 à 1918, il est, au service de l'évêque de Monastir, archidiacre et superintendant des écoles de Pelagonia, actuellement en Yougoslavie. Après un an de prières et d'études, notamment au Mont-Athos, il est appelé par le métropolite d'Athènes, où il est nommé secrétaire en chef du Saint-Synode. Il le restera jusqu'en 1922. C'est alors qu'il devient évêque et métropolite de Corinthe, siège qu'il conservera jusqu'en 1930. Il est élu à cette date, par le Saint-Synode oecuménique de Constantinople, archevêque d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. Pendant dix-huit ans, il s'adonnera à l'organisation des communautés grecques orthodoxes de l'hémisphère occidental. Athénagoras Ier a personnellement connu Roosevelt, Truman et Eisenhower et devait rester profondément marqué par son long séjour aux Etats-Unis, où il fonda successivement l'école de théologie de Sainte-Croix dans le Connecticut, et l'académie Saint-Basile, transférée à Boston.

C'est le 1er novembre 1948 qu'Athénagoras devient patriarche oecuménique de Constantinople. Il arrive à Istanbul à bord de l'avion personnel

du président Truman. Intrônisé le 27 janvier 1949 à l'église patriarcale Saint-Georges d'Istanbul, il adresse trois ans plus tard une encyclique à toutes les Eglises orthodoxes rappelant sa primauté d'honneur, à l'occasion du 1500^e anniversaire du concile de Chalcedoine.

Jusqu'en 1961, il multiplie les rencontres fraternelles avec les Eglises, convoque la première conférence panorthodoxe de Rhodes (24-29 septembre 1961), suivie du 26 au 30 septembre 1963, d'une deuxième conférence, puis d'une troisième, au cours de laquelle les Eglises orthodoxes s'accorderont sur un dialogue "sur pied d'égalité" avec l'Eglise de Rome. Le 20 septembre 1963, le patriarche oecuménique recevait un message fraternel du pape Paul VI. En réponse à ce geste, il écrivit au pape le 5 décembre de la même année, lui proposant une rencontre en Terre sainte. Et ce furent les journées historiques des 5 et 6 janvier 1964 à Jérusalem.

La levée des excommunications de 1054 entre les Eglises de Constantinople et de Rome a permis à Athénagoras de se rendre à Rome en octobre 1967, où une cérémonie solennelle de réconciliation a eu lieu à Saint-Pierre. En juillet de la même année, c'était Paul VI qui était venu à Istanbul à la rencontre du patriarche oecuménique.

Athénagoras n'a cessé, jusqu'au dernier jour, d'œuvrer pour l'oecuménisme et de s'employer à faire mûrir l'idée d'un grand concile panorthodoxe. Il disparaît avant d'avoir pu le convoquer.

Document de la Congrégation de la doctrine de la foi

Texte intégral des nouvelles normes pastorales sur le sacrement de Pénitence

● La Congrégation romaine de la Doctrine pour la Foi a rendu publiques le 13 juillet de nouvelles directives devant présider à l'administration du sacrement de Pénitence. Nous publions ci-dessous le texte intégral des nouvelles directives émises sous la signature du cardinal Franjo Seper, prélat de la Congrégation. La version française a été établie par les secrétariats de la curie romaine.

Le Christ Notre Seigneur a institué le sacrement de pénitence afin que les fidèles en état de péché obtiennent le pardon de la miséricorde de Dieu qu'ils ont offensé, et qu'ils soient en même temps réconciliés avec l'Eglise (cfr. *Lumen Gentium*, n. 11). Il le fit lorsqu'il communiqua aux apôtres et à leurs successeurs légitimes le pouvoir de remettre et de retenir les péchés (cfr. *Jn* 20, 22 s.). Le Concile de Trente a enseigné, dans un acte du Magistère solennel, que, pour la remise pleine et entière des péchés, trois actes sont requis du pénitent, comme

rencontrés par leurs fidèles pour se confesser individuellement en raison du manque de prêtres en diverses régions, et d'autre part aussi, à cause de certaines théories erronées concernant la doctrine du sacrement de pénitence ainsi que d'une tendance croissante à la pratique abusive consistant à donner une absolution sacramentelle collective à des personnes qui se sont confessées seulement de manière générale. Ces Ordinaires ont demandé au Saint-Siège de rappeler au peuple chrétien quelles sont, conformément à la véritable nature du sacrement de pénitence, les conditions nécessaires à un juste usage de ce sacrement, et de donner des normes dans les circonstances présentes.

Cette congrégation, après avoir attentivement considéré ces questions, et en tenant compte de l'Instruction de la Pénitencerie apostolique en date du 25 mars 1944, déclare ce qui suit:

I La doctrine du Concile de Trente doit rester fermement tenue et fidèlement appliquée. Il faut donc réprouver la pratique qui s'est introduite récemment et qui est, par laquelle on prétend satisfaire au précepte de la confession sacramentelle des péchés mortels en vue d'obtenir l'absolution, par la seule confession générale ou accomplie, comme on dit, de façon communautaire. Outre qu'il s'agit d'un précepte divin, comme l'a déclaré le Concile de Trente, il y a là un devoir exigé par le très grand bien

que retirent les âmes, comme le montre, l'expérience des siècles, de la confession individuelle bien faite et de son ministère bien accompli. La confession individuelle et complète des fautes, avec l'absolution, demeure l'unique moyen ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Eglise, à moins qu'une impossibilité physique ou morale ne dispense d'une confession de ce genre.

II Il peut arriver en effet, en raison de circonstances particulières qui se produisent parfois, qu'il soit permis, ou même nécessaire de donner l'absolution générale à plusieurs pénitents, sans confession individuelle préalable.

Cela peut arriver, d'abord, lorsqu'un danger de mort est imminent et que le temps manque à un prêtre, ou même à plusieurs prêtres qui seraient présents, pour entendre la confession de chacun des pénitents. Dans ce cas, tout prêtre a la faculté de donner l'absolution générale à plusieurs personnes, en la faisant précéder, s'il en a le temps, d'une très brève exhortation pour que chacun prenne soin de faire un acte de contrition.

III En dehors des cas de péril de mort, il est permis d'absoudre sacramentellement de façon collective des fidèles qui se sont confessés seulement de façon générale, mais qui ont été convenablement exhortés au repentir, s'il survient une grave nécessité, c'est-à-dire lorsque, 1) vu le nombre des pénitents, 2) il n'y a pas

suffisamment de confesseurs à disposition pour entendre 3) comme il faut la confession de chacun dans des limites de temps convenables, 4) en sorte que les pénitents seraient contraints à demeurer longtemps privés — sans faute de leur part — de la grâce sacramentelle ou de la sainte communion. Cette conjonction peut se produire, surtout dans les territoires de mission, mais aussi en d'autres lieux, ou encore pour des groupes de personnes lorsque se vérifie une telle nécessité.

Par contre, lorsque des confesseurs peuvent être à disposition, cela n'est point rendu licite par le seul fait d'un grand afflux de pénitents, comme il peut arriver par exemple pour quelque grande fête ou quelque grand pèlerinage. (Cf. Prop. 39 condamnée par Innocent XI le 2 mars 1679: DS 2159).

IV Les Ordinaires des lieux et aussi, en ce qui les concerne, les prêtres, sont tenus en conscience de veiller à ce que le nombre de confesseurs ne devienne pas insuffisant pour la raison qu'un certain nombre de prêtres négligeraient ce ministère insigne (Cf. Presbyt. Ordinis 5,13; Christus Dom. 30), alors qu'ils s'adonneraient à des activités profanes ou se livreraient à d'autres ministères moins nécessaires, surtout si ces occupations peuvent être remplies par des diacres ou par des laïcs compétents.

V Il est réservé à l'Ordinaire du lieu, après en avoir conféré avec d'autres membres de la Conférence épiscopale, de juger si les con-

ditions mentionnées ci-dessus (art. III) existe en réalité, et par conséquent de décider quand il est permis de donner l'absolution sacramentelle générale. En dehors des cas reconnus par l'Ordinaire du lieu, s'il se présente quelque autre grave nécessité de donner une absolution sacramentelle collective, le prêtre est tenu de recourir auparavant, chaque fois que c'est possible, à l'Ordinaire du lieu, pour donner licitement l'absolution; autrement, il doit informer cet Ordinaire, le plus tôt possible, de la nécessité où il s'est trouvé et de l'absolution donnée.

VI Quant aux fidèles, pour qu'ils puissent bénéficier de l'absolution sacramentelle collective, il est absolument requis: 1) qu'ils soient convenablement disposés, c'est-à-dire que chacun se repente de ce qu'il a commis, 2) qu'il se propose de ne plus retomber dans ces péchés, 3) qu'il soit décidé à réparer les scandales et les dommages qu'il aurait pu causer, et 4) qu'en même temps, il ait l'intention de confesser, en temps voulu, chacun de ses péchés graves qu'il ne peut actuellement confesser de cette façon. De ces dispositions et de ces conditions, requises pour la validité du sacrement, les fidèles doivent être avertis avec soin par les prêtres.

VII Ceux dont les péchés graves ont été remis par une absolution collective doivent accéder à la confession "auriculaire" avant de recevoir à nouveau une absolution collective, à moins d'en être empê-

chés par une juste cause. Et ils sont absolument tenus, sauf impossibilité morale, à se présenter à un confesseur avant un an. Pour eux aussi, en effet, reste en vigueur le

Suite à la page 6

PENSIONNAT SAINT-JEAN-BAPTISTE

COURS ÉLÉMENTAIRE

5e et 6e années

INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par

les FRÈRES de l'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Reconnaissance officielle du Ministère de l'Éducation

ADMISSION:

Pensionnat Saint-Jean-Baptiste
C.P. 90,
Philipsburg, Qué.

Tél. (514) 248-7301

(situé à 50 minutes de Montréal)

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

suites
de la première
page

CLAUDE CASTONGUAY

En dépit des obstacles et de l'incompréhension qu'il rencontre, tant à Ottawa qu'à Québec même, M. Castonguay a jugé qu'il valait mieux qu'il reste pour continuer de l'intérieur la bataille qu'il a entreprise: la mise au point d'une politique sociale québécoise cohérente et intégrée.

Il fera le bilan du passé; il tracera surtout des perspectives d'avenir.

Sa conférence de presse pourrait bien marquer le début d'une vigoureuse offensive contre l'intransigeance du gouvernement central.

Au surplus, M. Castonguay ne veut pas abandonner en cours de route une brillante équipe qu'il a réunie, qui a confiance en lui et qui ne veut pas du tout qu'il quitte le bateau. Cette équipe a besoin de lui pour continuer les réformes en cours, notamment celle concernant les services de santé et les services sociaux (la loi 65). Nul autre que M. Castonguay, estiment plusieurs, n'est mieux placé pour aplanir les nombreuses difficultés que cette réforme rencontre sur sa route.

Le ministre a bien failli partir à la mi-mai. Il l'a dit noir sur blanc. Il a pressé le gouvernement à poser des gestes rapides et à reprendre le dialogue constitutionnel.

Selon sa vieille habitude, le premier ministre hésite, consulte, essaie de concilier ce qui l'est parfois, ne veut pas se lancer en guerre contre Ottawa. Il voudrait bien concourir dans les vœux de son ministre le plus prestigieux, mais il dit que le gouvernement n'a pas l'argent requis et qu'il faut mettre les freins quelque part. Pour tout dire, M. Bourassa ne veut pas faire d'histoire pour si peu, à ses yeux.

Mercredi soir, à la suite de la réunion du conseil des ministres, M. Castonguay était fort découragé. Il s'est toutefois donné quelques jours de répit pour remettre de l'ordre dans ses idées.

Il reste, sans conditions bien sûr, parce qu'il a le sens des responsabilités et des tâches à accomplir.

Il y a deux mois, il était resté à cause de la crise sociale qui agita le Québec. Cette fois, il reste, conscient qu'il est de pouvoir faire avancer certaines choses, même si, après deux ans de pouvoir, il est forcé de constater que ça ne va pas vite.

Selon toute apparence, M. Castonguay n'a pas obtenu du conseil des ministres l'appui solide qu'il réclamait.

Une femme
à la présidence
des démocrates

MIAMI BEACH (A) — Le sénateur George McGovern a rompu avec la tradition en nommant hier une femme à la présidence nationale du parti démocrate. Mme Jean Westwood, de West Jordan (Utah), s'était signalée par sa participation à la campagne de M. McGovern avant le congrès qui s'est achevé par la victoire du sénateur.

Mme Westwood succède à M. Lawrence O'Brien, président du parti depuis mars 1970 et qui avait dirigé les campagnes présidentielles de MM. Lyndon Johnson en 1964 et Hubert Humphrey en 1968. M. McGovern avait prié M. O'Brien de conserver son poste pour un autre mandat, mais celui-ci a refusé en invoquant des raisons d'ordre personnel.



Charles Dominic, de la réserve indienne de Capilano, sur la côte nord de l'île de Vancouver, observe le ciel depuis son enfance, et déclare qu'il possède quelques notions de météo que les météorologues eux-mêmes ne connaissent pas. Ainsi, c'est au passage des hommes sur la lune qu'il attribue le mauvais temps que connaît ces jours-ci la plus grande partie de l'Amérique du Nord. "La lune, dit-il, n'est pas censée être touchée." Ceux qui l'ont foulée l'ont indisposée, et quand la lune est d'humeur maussade, ainsi va le temps lui aussi, selon Charles Dominic. (Téléphoto CP)

de lui pour lancer une grande offensive. Le premier ministre lui laisse toutefois la latitude voulue — en raison de sa stature et de son prestige personnel — pour faire valoir ses thèses de la façon qu'il l'entend, même en campagne électorale fédérale.

Instruit par l'expérience, M. Castonguay ne comptera plus désormais sur la seule solidité et la justesse de ses dossiers. Il mettra dans le coup ses alliés naturels, tant au sein du parti libéral qu'à l'extérieur.

Bref, M. Castonguay complètera son mandat, à moins que ne surgissent d'autres incidents de parcours qui le forcent à une nouvelle révision déclinante. Mais il est fort peu probable qu'il poursuive au-delà de 1974 une "carrière" politique dans laquelle il est entré à son corps défendant.

LES INDIENS

aux résidents blancs de l'autre côté de la rivière Saint-Maurice

Mais, aux petites heures hier matin, la colère rouge s'est exprimée. Et en voulant emprunter la passerelle qui surplombe la rivière Saint-Maurice pour se rendre au chantier de construction, les visages pâles se sont retrouvés face à face avec un cinquantaine de braves guerriers de la tribu des "têtes de boules". Connus également sous le nom d'Attikamegues, ils sont 400 dans la réserve de Weymontachiquing.

Avant que Blancs et Indiens ne s'entre-tuent, un détachement de la Sûreté du Québec fut dépêché sur les lieux. Sur la passerelle, entre les officiers de la Sûreté et le chef des Attikamegues, M. Marcel Boivin, les pourparlers de paix se sont prolongés jusqu'en fin de journée.

En dernière instance, les hauts fonctionnaires de la division régionale du Québec pour les affaires indiennes sont intervenus en annonçant une enquête sur le comportement de l'entrepreneur du projet de la réserve Weymontachiquing.

Conformément aux lois québécoises régissant le secteur de la construction, le chantier de Weymontachiquing, à l'instar des autres, sera fermé d'ici le 1er août. Le ministère profitera de ces deux semaines de répit pour mener son enquête à bon terme.

Le ministre des affaires indiennes, M. Jean Chrétien, participant à une importante réunion du cabinet, il est impossible d'obtenir ses commentaires sur les événements de Weymontachiquing. Un membre de son entourage a toutefois souligné au DEVOIR que le gouvernement fédéral mène de front 10 000 projets du genre à travers le Canada et que la politique du ministère est la même partout. "Les autochtones ont priorité et si le contracteur a tort, il devra modifier sa ligne de conduite."

Le porte-parole du ministre Chrétien ajoutait que la pénurie d'ouvriers spécialisés constitue un réel problème pour les entrepreneurs en construction. Il a notamment fait observer que le ministère des affaires indiennes doit souvent négocier avec les syndicats qui exigent la carte de compétence.

Enfin, la réserve de Weymontachiquing se trouve située dans le comté de Saint-Maurice, représenté à la Chambre des communes par M. Jean Chrétien. On laisse entendre que le ministre pourrait bien profiter de la fin de semaine pour se rendre sur place et tenter de rétablir la paix.

FONCTION PUBLIQUE

noyer, qui se charge lui-même, désormais, de l'information et des relations publiques. Pour avoir des "nouvelles", les journalistes doivent s'adresser au ministre lui-même (ce qui n'est pas toujours facile pour tout le monde) ou, à son personnel immédiat, qui est également celui du ministre du travail. Le ministre n'a pas d'attaché de presse, ni de service d'information.

C'est d'ailleurs le ministre du travail qui a maintenant le dossier en main; la fonction publique n'a plus rien à y voir, sauf dans les décors, pour la forme.

Que M. Bolduc veuille prendre un peu de recul, après dix années de travail intense et dur, ce n'est que normal, et le premier ministre a bien raison de le souligner. Mais le sous-ministre, qui est à la barre depuis le début, a un sens

profond des responsabilités: il ne partirait pas à ce moment-ci s'il était encore de quelque utilité dans le secteur qui lui était échu.

Son départ réduit à une demi-douzaine seulement le nombre de sous-ministres qui sont encore au même poste, après deux ans de régime libéral. La rotation a pris une allure vertigineuse sous M. Robert Bourassa.

Aux yeux de plusieurs, à Québec, le départ, fût-il temporaire, de M. Bolduc est l'amorce de la désintégration du ministère.

Certains reprochent à ce ministère de n'avoir pu régler le conflit dans la fonction publique et para-publique. Mais le pouvait-il à l'intérieur du mandat qui lui avait été confié, comme M. Cournoyer pourra peut-être le faire avec le mandat, fort différent, qui est désormais le sien?

A la suite de plusieurs années de préparation et de rodage, la troisième ronde de négociations était véritablement la première à se faire dans une optique proprement québécoise. C'est tout cela qui, estime-t-on, vient de sauter pour remettre le règlement des litiges au bon plaisir des hommes politiques.

La direction générale de la rémunération est évidemment la plus touchée par ce coup brutal de scalpel. Que deviendra-t-elle? Sera-t-elle intégrée à plus ou moins long terme au Conseil du Trésor, comme à Ottawa? C'est probable.

Quant aux autres services, ils pourraient bien être dispersés un peu partout, notamment aux finances, d'autant plus que le gouvernement semble sur le point de mettre un terme à la réforme administrative.

C'est un dur coup pour la fonction publique prise dans son ensemble, elle qui a émergé péniblement de l'improvisation depuis douze ans. C'est la disparition de la "tête chercheuse" qui, depuis quatre ans à peine, constituait à la fois un agent puissant de rationalisation et un chien de garde.

Tout compte fait, M. Cournoyer pourra peut-être régler le litige avec le front commun syndical. Mais à quel prix, dans les deux sens du mot?

L'IRA

à Belfast en Londonderry, l'armée britannique a décidé d'envoyer de nouveaux renforts. La garnison de Londonderry sera renforcée par un bataillon de 600 hommes et le ministère de la défense a annoncé hier soir que des véhicules blindés de type Sarazin seraient envoyés en nombre substantiel en Ulster. Chaque véhicule Sarazin comporte un équipage de deux hommes et est accompagné d'une section d'infanterie de dix hommes. Il y a actuellement plus de 17 000 soldats britanniques dans la province.

D'autre part, à l'issue de la fusillade d'hier après-midi dans le quartier catholique de l'Ardoine à Belfast, au cours de laquelle un soldat et un civil ont été tués, l'armée estime que 420 coups de feu ont été tirés contre elle et que six francs-tireurs ont été blessés. L'Armée qui occupait depuis jeudi soir les maisons du quartier catholique de Divis Flats les a évacués en fin d'après-midi, hier. Au cours de son intervention dans ce secteur, aucune arrestation n'a été opérée.

A Dublin, le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, s'est déclaré hier prêt à participer dès que possible à des conversations avec le gouvernement britannique et les représentants légitimes des communautés catholique et protestante d'Irlande du Nord, pour étudier un nouveau système d'administration régionale dans la province.

Clôturant au Dail (parlement) de Dublin la session parlementaire, M. Lynch a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans la crise irlandaise pour imposer par la force l'unité de l'Irlande, mais a estimé qu'étant donné la situation actuelle en Ulster, il était exclu que les unionistes protestants puissent restaurer, à l'issue de la période d'un an d'administration directe de la province par le gouvernement de Londres, le même système politique que par le passé. La minorité d'Irlande du Nord n'acceptera pas d'être gouvernée par les unionistes, a-t-il dit.

Le premier ministre de l'Eire a dénoncé vigoureusement la politique de violence de l'IRA. Si les personnes qui cherchent à obtenir l'unification par des moyens violents s'arrêtaient par réflexion, elles arriveraient sûrement, comme toute autre personne faisant preuve d'objectivité, à la conclusion qu'elles essaient froidement, de manière calculée et délibérée, de conduire l'Irlande du Nord dans une guerre civile généralisée. Si ceux qui usent de la violence parvenaient à déclencher une guerre civile en Ulster, a-t-il ajouté, ils ne pourraient attendre de sympathie de quiconque en République d'Irlande. Nous avons eu notre guerre civile. Nous en avons fini avec cela, a conclu M. Lynch.

VINGT LIVRES

A Montréal, Orsini était sur la liste des suspects majeurs pour le trafic d'héroïne depuis de nombreuses années. Souvent l'objet de filatures, il a fait de nombreux voyages en Europe, surtout en Italie, où, croit-on, il aurait établi de nombreux contacts pour le commerce des drogues.

En 1970, il était propriétaire du cabaret Caesar's Palace (7256 rue Hutchison), fermé par la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec le 5 janvier dernier. Au moment de la fermeture, il n'apparaissait cependant plus comme propriétaire; il avait été remplacé par Julius Ciamarro, actuellement en prison pour meurtre dans la célèbre affaire du Casa Loma.

Durant l'été 1970, Orsini avait été arrêté dans l'Etat de New York en compagnie de deux autres individus. Il avait alors été accusé d'entrée illégale aux Etats-Unis.

Considéré comme un des principaux importateurs d'héroïne du Syndicat du crime de Montréal, Orsini est étroitement lié avec plusieurs des individus arrêtés depuis le début de 1972 par la Brigade des stupéfiants.

Hier après-midi, Orsini et ses présumés complices ont comparu en Cour des sessions de la paix pour importation de stupéfiants. Représentés par Me Sidney Litman, les prévenus ont plaidé non coupable mais, ils devront rester en cellule jusqu'à leur enquête préliminaire, le juge leur ayant refusé tout cautionnement.

Leurs arrestations faisaient suite à une enquête ouverte il y a deux semaines, lors de l'arrivée au Québec de

François Jean-Pierre Buffa. Ce dernier fut pris en filature par les policiers dirigés par l'inspecteur Roger Perrier et le sergent d'état-major Gilles Poissant.

On devait ainsi établir le lien entre Buffa et le groupe de Orsini et on procédait jeudi soir, à l'arrestation de Buffa à Québec et à celle de ses présumés clients, un peu plus tard, à Montréal.

Ces derniers furent interceptés alors qu'ils circulaient en automobile, dans le nord de la métropole.

LE TRAFIC

Biocca, un associé de Pep Cotroni.

L'arrestation de ces trafiquants était un coup de filet d'importance. En 1971, la GRC avait saisi au Canada pour \$649.000 de haschisch et pour \$538.400 de marijuana. Or, cette affaire de boîtes de conserves aurait rapporté à elle seule \$15 millions, si l'on en croit les chiffres fournis aux journaux, ou \$2,5 millions selon la méthode de calcul utilisée par la Commission Le Dain sur l'usage non médical des drogues au Canada.

Fait à signaler, lors de la livraison de la marchandise à Montréal, un individu qui se présentait aux autorités portuaires pour remplir des formalités relatives à l'importation d'une cargaison de conserves de fruit laissa un numéro de téléphone où l'on pourrait le rejoindre. Le moment venu, l'appel fut fait et, selon les témoignages entendus à l'enquête préliminaire des prévenus, le numéro de téléphone en question était celui d'une cabine téléphonique située dans la discothèque Flip Bar (6532 rue Papineau), propriété de Antonio "Tony" Carbone. C'est Carbone lui-même qui prit l'appel en disant qu'il ferait le message à qui de droit.

L'importance de cette affaire est que, pour la première fois, la présence du crime organisé dans le commerce des "petites" drogues devenait évidente. De plus, certains indices permettent d'affirmer que si le marché des drogues "légères" était jusqu'à récemment peu organisé et instable, comme l'a affirmé la Commission Le Dain, rien n'est moins certain qu'il le restera. En fait, certains distributeurs de marijuana, de haschisch et d'autres hallucinogènes ont déjà commencé à subir les pressions d'individus reconnus pour leur liaison avec le monde interlope.

A ce sujet, rappelons une affaire survenue en avril dernier. A ce moment-là, la police de Montréal a arrêté neuf personnes, sept hommes et deux femmes, pour effraction, enlèvement et séquestration. Ces crimes étaient liés, selon la police, à un "burn". Dans le "milieu", un "burn" survient lorsqu'une personne ne veut pas payer pour la drogue qu'elle reçoit ou quand le vendeur prend l'argent mais ne remet pas la marchandise.

Les individus impliqués dans cette affaire sont tous des jeunes gens à l'exception d'un seul, Pasquale Di Nunno, 35 ans, du 9210 boulevard Saint-Michel, à Montréal. Selon l'acte d'accusation, Di Nunno et ses jeunes complices auraient enlevé le 12 avril 1972 un jeune homme, Gaspard Coletti, de la rue Girouard, à Montréal. La cause est toujours devant les tribunaux et les accusés sont représentés par Me Sidney Litman, l'avocat de Frank Cotroni qui représente aussi les accusés de l'affaire des boîtes de conserves.

Une autre preuve, selon la police, que les consommateurs de drogues "légères" enrichissent de plus en plus le Syndicat du crime est donnée par une saisie de 243 livres de haschisch survenue au milieu du mois de mai.

A cette occasion, la Brigade des stupéfiants de la GRC a arrêté six personnes, cinq jeunes dans la vingtaine et un individu de 43 ans, Joseph Horvath, alias "Little Joe", du 4759 rue Gaston Crescent, à Pierrefonds. Horvath est

lui aussi depuis longtemps connu du BRCCO, ayant entre autres été arrêté à quelques reprises dans d'importantes maisons de jeu du Syndicat du crime.

Selon la police, il existe par ailleurs un lien certain entre Horvath et Lucien Madère, cet homme de 61 ans qui a récemment été condamné à six ans de pénitencier à New York, après avoir été trouvé coupable d'avoir importé en mars dernier, de Montréal vers New York, 22 livres d'héroïne.

BOBBY HULL

dienne de hockey en prévision de la série contre l'URSS, en septembre.

MM. André Fortin, Gilbert Rondeau, Adrien Lambert, C.E. Dionne et René Matte ont apposé leur signature au bas d'un document expédié au premier ministre Trudeau et pressant ce dernier de faire en sorte que Hull soit accepté dans l'équipe.

La veille, M. Rock LaSalle, (Ind.-Joliette), avait invité ses collègues de la Chambre des communes à protester auprès du premier ministre en faveur de l'ancienne vedette des Black Hawks de Chicago, de la ligue Nationale de hockey.

M. Rondeau a dit que "puisque la LNH ne représente pas notre sport national, il faut passer outre à cette arrogance lamentable et à cet esprit de vengeance manifestés par cette ligue."

Quant à M. Fortin, il a estimé que "l'exigence d'avoir signé un contrat avec la LNH est discriminatoire et constitue un moyen de pression qu'il faut dénoncer car, dans ce cas précis, il devient une manière de faire de l'injustice au nom du nationalisme".

L'INSTITUT

Suite de la page 3

Une source officielle de l'INRS a plutôt laissé entendre que l'Institut de microbiologie commençait à perdre de son dynamisme originel à mesure que son personnel de direction se fait plus vieux. (La plupart des dirigeants aurait atteint l'âge de la retraite dans trois ou quatre ans).

Fondé par son directeur actuel, le docteur Armand Frappier, l'Institut fait de la recherche paramédicale, organise des conférences et des colloques en plus de produire des vaccins sur une base semi-industrielle. Il compte aussi un laboratoire de diagnostic des maladies humaines à virus.

Un chercheur de l'Institut a déclaré hier au DEVOIR que l'orientation de la maison a déjà commencé à changer à cause des projets d'intégration à l'université du Québec. Un accent nouveau sera mis sur la rentabilité: on va laisser tomber les projets de recherche souvent anciens mais qui n'ont pas produit de résultats valables et on va limiter la fabrication des vaccins à ceux qui ne sont pas déficataires.

Un accent nouveau est aussi mis sur la recherche à caractère industriel au détriment de la recherche paramédicale, ce qui ne semble pas admis par tout le personnel de l'Institut. Ce chercheur s'est aussi dit très heureux des possibilités multidisciplinaires et académiques qu'ouvre l'intégration à l'université du Québec.

LES DIVERGENCES

Suite de la page 4

deux vieux partis. Un gouvernement néo-démocrate ainsi constitué serait beaucoup plus disposé à négocier avec la contre-partie québécoise un réaménagement des pouvoirs visant à la fois à satisfaire les aspirations canadiennes-françaises et à maintenir une présence fédérale forte. En retour,

c'est dans la mesure où les citoyens de ce pays auront confiance en l'aptitude d'un gouvernement néo-démocrate.

UNE EPIDEMIE

Suite de la page 20

Mais l'extension des souches gonococciques résistantes à la pénicilline et le caractère épidémique que revêtent aujourd'hui les maladies vénériennes incitent les Américains à réviser leurs positions. Ils suggèrent actuellement, et devant l'extension de l'épidémie gonococcique, de renoncer délibérément à la pénicilline et de recourir aux antibiotiques polyvalents, thiamphénicol, spiramycine, érythromycine, cyclomycétine, absorbés à dose massive, en une seule prise. Enfin, pour 80% des maladies vénériennes sont traitées par des médecins de famille, et le risque de réactions allergiques est moindre de la sorte.

En revanche, le traitement de choix de la syphilis déclarée reste pour l'instant, et dès le diagnostic affirmé, la cure de pénicilline à haute dose (15 millions d'unités de pénicilline).

Il est essentiel que ce traitement soit efficace et même radical soit appliqué rigoureusement et à dose suffisante, car la syphilis, non ou insuffisamment traitée à sa phase précoce, reste une infection redoutable par le danger de ses localisations tardives aux viscères, et cela bien que les écoliers américains ne la craignent pas plus que les rhumes de cerveau.

Mais, et la progression actuelle le montre bien, ces thérapeutiques, si efficaces soient-elles sur le plan individuel, ne permettent nullement de faire face à ce qui est devenu une épidémie mondiale, et la vitesse de propagation de souches poly-résistantes laisse entrevoir à brève échéance la menace d'une diffusion généralisée coïncidant avec un état de désarmement thérapeutique insoluble. La découverte de vaccins efficaces représente donc la seule issue possible à une telle situation, mais leur mise au point se heurte malheureusement à de grandes difficultés.

L'immunisation de lapins au tréponème syphilitique, obtenue pour la première fois en 1968, a conduit à la mise au point d'un vaccin animal pour l'instant inutilisable chez l'homme, mais qui fait l'objet de travaux activement menés, en Pologne notamment. La démonstration récente qui établit que les chimpanzés peuvent être contaminés par le gonocoque rend possible, pour sa part, l'étude des différents aspects immunologiques de la maladie. Des études de vaccin seront, ici aussi, développées; elles se heurtent à des difficultés particulières, et il n'est pas douteux qu'elles n'ont bénéficié depuis vingt ans ni des crédits ni de l'attention qu'elles méritaient, bien avant que le problème revête une telle gravité.

En attendant, il importe, et de toute urgence aussi, de développer l'éducation sexuelle, et plus particulièrement celle concernant les maladies vénériennes. Et cela, conseillent les dirigeants de l'O.M.S., "chez les jeunes écoliers."

Un certain nombre de mesures préventives (hygiène personnelle, etc.) et surtout les notions les plus élémentaires d'éducation sanitaire et de contagion seraient ainsi rendues accessibles. L'éducation des médecins devrait, pour sa part être développée: la vénéréologie fait l'objet d'un enseignement de durée dérisoire, et le stage dans les services traitant cette spécialité n'est même plus obligatoire.

De la misère honteuse et solitaire où les tenaient jadis des tabous ancestraux, les maladies vénériennes sont passées, à la faveur de l'ignorance et de l'indifférence générales, au rang des fléaux mondiaux incontrôlables. Fait sans précédent dans l'histoire épidémiologique, et que ne peuvent accepter plus longtemps les sociétés d'aujourd'hui.

DOCUMENT Suite de la page 5

graves et qu'il n'aurait pas encore confessés dans le détail (cf. Conc. Lat. IV, c. 21 cum Conc. Trid., Doctrina de Sacramento Pœnitentiae, c. 5; De confessione, et loc. 7-8; DS 812; 1679-1683 et 1707-1708; cf. aussi Proposition 11, condamnée par la Congr. du Saint-Office dans le Décret du 24 sept. 1665: DS 2031).

VIII

Les prêtres doivent enseigner aux fidèles qu'il est interdit à ceux dont la conscience est chargée d'un péché mortel, lorsqu'il y a possibilité de recourir à un confesseur, de s'abstenir, de propos délibéré ou par négligence, de satisfaire à l'obligation de la confession individuelle, en attendant l'occasion où une absolution collective sera donnée (cf. Instruction de la S. Penitencerie Apostolique du 25 mars 1944).

IX

Atin que les fidèles puissent satisfaire facilement à l'obligation de la confession individuelle, on prendra soin que des confesseurs soient à leur disposition dans les lieux de culte, à des jours et heures fixes en fonction des possibilités des fidèles.

Dans les localités dispersées et éloignées, où le prêtre ne peut aller que rarement au cours d'une an-

née, on s'organisera de telle sorte que le prêtre, lorsque c'est possible, entende à chaque visite la confession sacramentelle d'une partie des pénitents et qu'il donne aux autres, si les conditions énoncées ci-dessus sont remplies (cf. art. 17), l'absolution sacramentelle générale; de telle sorte cependant que tous les fidèles, si possible, puissent faire une confession individuelle au moins une fois par an.

On doit enseigner soigneusement aux fidèles que les célébrations liturgiques et les rites pénitentiels collectifs sont très utiles pour une préparation plus fructueuse à la confession des péchés et pour l'amélioration de leur vie. On évitera cependant que les célébrations ou les rites de ce genre ne soient confondus avec la confession et l'absolution sacramentelles.

Si les pénitents font leur confession individuelle au cours de telles célébrations, chacun doit recevoir personnellement l'absolution du confesseur auquel il s'adresse. Au cas où l'absolution sacramentelle devrait être donnée de façon collective, elle doit toujours être administrée selon le rite particulier établi par la Congrégation pour le culte divin. Cependant, jusqu'à la promulgation de ce nouveau

rite, on emploiera, au pluriel, la formule d'absolution sacramentelle actuellement prescrite. La célébration de ce rite doit être complètement distincte de la célébration de la messe.

XI

Celui que se trouve actuellement cause de scandale pour les fidèles peut, bien sûr, s'il est sincèrement pénitent et s'il se propose sérieusement d'écarter le scandale, recevoir l'absolution sacramentelle avec les autres; il ne doit cependant pas s'approcher de la communion avant qu'il n'ait écarté le scandale, au jugement d'un confesseur, auquel il devra recourir personnellement auparavant.

En ce qui concerne l'absolution des censures réservées, on doit observer les normes du droit en vigueur, en calculant le temps, pour ce qui est du recours, à partir de la prochaine confession individuelle.

XII

En ce qui concerne la confession fréquente ou "de dévotion", les prêtres se garderont d'en éloigner les fidèles. Bien au contraire, ils insisteront sur les nombreux bienfaits qu'elle apporte à la vie chrétienne (cf. *Mystici Corporis*, A.A.S. 35, 1943,

235) et ils se montreront toujours prêts à écouter les confessions chaque fois que les fidèles le demanderont raisonnablement. Il faut absolument éviter que la confession individuelle ne soit réservée aux seuls péchés graves; cela priverait en effet les fidèles du grand bienfait de la confession, et nuirait à la réputation de ceux qui s'approchent individuellement du sacrement.

XIII

Les absolutions sacramentelles générales données sans que soient observées les normes susdites doivent être tenues pour un abus grave que tous les pasteurs doivent éviter avec soin, conscients de leur responsabilité personnelle envers le bien des âmes et la dignité du sacrement de pénitence.

Le Souverain Pontife Paul VI, au cours de l'audience accordée le 16 juin 1972 au soussigné Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a spécialement approuvé ces normes et ordonné de les promulguer.

A Rome, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 16 juin 1972. Franjo Kard. SEPER, Préfet

LA CARRIERE Suite de la page 5

Athénagoras. Peu de temps après le patriarcat en personne lui rendit sa visite.

Quelques années plus tard, le délégué apostolique évita toute relation avec le Phanar, ce qui illustre bien le climat qui régnait alors en Turquie. Le délégué apostolique préparait l'établissement de relations diplomatiques entre la Turquie et le Saint-Siège et il veillait à ne pas indisposer les autorités turques fort montées contre Athénagoras.

Isolé, véritable otage, menacé des plus graves périls, Athénagoras assista, impuissant, à la fin de ce qui fut la florissante communauté grecque en Turquie.

Certains éléments orthodoxes envisagèrent la déchéance d'Athénagoras, voire son

explosion.

Après les accords de Zurich et de Londres, les relations gréco-turques se normalisèrent lentement. Sensibles à la réaction qui, dans le monde entier, joua en faveur de Mgr Athénagoras, les autorités turques précéderont qu'il n'avait jamais été question d'expulser le patriarche. Il est un fait que, citoyen turc, Athénagoras fut toujours loyal envers la Turquie.

La communauté grecque déçimée, le Phanar ébranlé, Athénagoras remonta la pente. La rencontre de Jérusalem avec Paul VI, le voyage à Rome,

la visite de Paul VI au Phanar, l'orientation constructive prise par le dialogue avec le Vatican, les progrès dans le domaine de la réunion de tous les chrétiens, l'attitude plus nuancée adoptée par les orthodoxes réactionnaires furent autant de succès pour le patriarche oecuménique.

En se faisant le champion des idées nouvelles, de l'unité des Eglises, Athénagoras avait choisi la voie étroite qui lui valut une série d'épreuves redoutables, mais aussi un respect et une estime qui dépassaient largement les limites mêmes du monde chrétien.

informations

internationales

Sur le front indochinois

Les plus dures batailles se livrent autour de Quang Tri

(D'après Reuter et l'AFP) — L'aviation américaine a bombardé hier plusieurs sections de digues bordant le fleuve rouge et le fleuve Tra Ly, ainsi que de nombreux hameaux et villages de la province de Thai Binh, rapporte l'agence nord-vietnamienne de presse, reçue à Hong Kong.

"Strela" fait des ravages

SAIGON (AP) — L'utilisation, par les forces du FNL et de Hanoi, d'un missile à tête chercheuse, cause de graves problèmes aux commandants américains et sud-vietnamiens qui ont donné des ordres pour que les pilotes changent leurs tactiques de vol.

Il s'agit d'un missile antiaérien de fabrication soviétique: SA-7 ou "Strela", équipé pour rechercher la chaleur d'un moteur. Son pendant américain est le missile "Redeye". Les forces populaires l'utilisent en Indochine avec un type de bazooka; un fantassin peut donc atteindre assez facilement l'un de ces hélicoptères volant à basse altitude.

Quelques officiers croient qu'il s'agit de l'arme la plus efficace que les forces de libération aient introduite dans leur arsenal depuis la dernière offensive; cet arsenal comprend entre autre une artillerie à longue portée, des tanks légers et des missiles guidés.

Les sources militaires américaines estiment que depuis le début de mai, plus d'une douzaine d'appareils américains et au moins le même nombre d'appareils ou d'hélicoptères sud-vietnamiens ont été abattus par des "Strelas". L'un des officiers américains a déclaré: "Il y en a d'autres où la cause de l'écrasement n'est pas connue et il est vraisemblable que quelques-uns aient été touchés par un "Strela"..."

On ne retient qu'un cas où des Américains aient survécu à une attaque de Strela: deux pilotes dont l'hélicoptère s'est écrasé dans des fourrés près d'An Loc.

vinge de Thai Binh, rapporte l'agence nord-vietnamienne de presse, reçue à Hong Kong.

Quarante bombes ont été lâchées notamment sur les digues du Fleuve Rouge de la région de Vuc Tan, précise l'agence, ajoutant que plusieurs personnes qui passaient ont été tuées ou blessées. D'autre part, des bombes à retardement ont été lâchées sur plusieurs sections de digues dans les districts de Dong Hung et Vu Thu, et notamment sur la vanne de Kem, qui, selon l'agence nord-vietnamienne, en a reçu 44.

Par ailleurs, un F-8 Crusader a été abattu par les forces armées de la province de Ninh Binh, ce qui porte à 3745 le nombre d'appareils américains abattus au Nord-Vietnam.

Le colonel Nguyen Trong Bao, adjoint au commandant de la division de parachutistes opérant dans la province de Quang Tri, a été tué hier après-midi près de Quang Tri, a annoncé la radio de Saigon.

Le colonel Bao, âgé de 47 ans, chef d'état-major de cette division, a trouvé la mort après que l'hélicoptère qui le transportait eut explosé en vol pour des raisons qui n'ont pas été rendues publiques, au-dessus de Hai Lang, quartier général des forces parachutistes de l'opération Lam Son 72.

Le colonel Bao était connu pour être l'officier supérieur sud-vietnamien le plus décoré de l'armée.

Les Marines sud-Vietnamiens ont livré pendant trois heures hier une violente bataille à la périphérie nord-est de Quang Tri.

Selon un porte-parole gouvernemental, 115 Nord-Vietnamiens ont été tués au cours de la bataille dont 48 par les raids de l'aviation et les tirs de l'artillerie. Les combats les plus durs ont eu lieu de deux à quatre milles au nord-est de la ville. La capitale provinciale de l'extrême nord du Vietnam du Sud est ainsi le théâtre d'accrochages sanglants pour le quatrième jour consécutif. Selon le porte-parole, les Marines gouvernementaux n'ont eu que trois morts et 14 blessés.

De source militaire à Saigon, on rapporte que les Nord-Vietnamiens sont en train de dépecher des renforts dans la région. Ce seraient des unités de la 32ème division "d'acier", qui, depuis

le début de l'offensive au sud, se trouve sur les hauts plateaux du centre, et de la 314ème division qui se trouve au Laos.

Une autre bataille a fait rage hier matin dans une région montagneuse à l'ouest de Hué. L'ancienne cité impériale se trouve à 30 milles au sud de Quang Tri.

De source militaire, on indique que les troupes nord-vietnamiennes ont pilonné la base Checkmate, qui est située au

sommet d'une colline, avant de l'attaquer: 800 obus de mortier et roquettes sont tombés sur le poste gouvernemental. Pendant sept heures, les combats ont fait rage ensuite sur les pentes de la colline. Selon les officiers sud-vietnamiens, l'attaque a été repoussée, mais les défenseurs ont eu 30 tués ou blessés dans leurs rangs. Les pertes nord-vietnamiennes ne sont pas connues, les soldats gouvernementaux n'ayant pas pu quitter

leurs retranchements.

La base Checkmate a été reprise cette semaine par les soldats de Saigon. Elle avait été occupée pendant plus d'une semaine par les maquisards. Cette base est aujourd'hui plus un symbole qu'un objectif militaire: elle n'abrite pratiquement plus aucun équipement ni installations militaires, les bombardiers B-52 américains ayant transformé le sommet de la colline en un paysage lunaire.

Le président de la RDV juge Nixon:

Désir de paix ou atrocité?

HANOI (AFP) — A l'occasion du 18ème anniversaire de la signature des accords de Genève du 20 juillet 1954, le président de la République Démocratique du Vietnam, M. Ton Duc Thang, a lancé hier un appel à ses compatriotes et aux combattants vietnamiens, dans lequel il dénonce la violation grossière des accords par les impérialistes américains et rappelle les conditions auxquelles son pays est disposé à conclure la paix.

Le président dénonce dans son message la politique de vietnamisation de l'administration américaine, qui s'est efforcée de s'agripper au Sud-Vietnam par des procédés extrêmement barbares et perfides. Il dénonce d'autre part l'escalade qui, depuis trois mois, a conduit au minage et au blocus des ports nord-vietnamiens ainsi qu'aux raids d'extermination contre des régions peuplées, des villes, y compris Hanoi, détruisant des digues, des ouvrages hydrauliques, des établissements économiques, des écoles, des hôpitaux, des crèches... et massacrant nos compatriotes.

L'administration Nixon étale son désir de paix mais elle a porté la guerre au Vietnam à un degré d'atrocité plus élevé que jamais, affirme le président.

M. Ton Duc Thang fait ensuite l'éloge du peuple vietnamien qui a déjoué tous les plans militaires et politiques des impérialistes américains et, au cours des trois derniers mois, accompli de nouveaux exploits. Le Nord héroïque a mené de front le combat et

la production, maintenu les communications et les transports et continué à remplir les obligations qui incombent au grand arrière vis-à-vis du sud bien-aimé, ajoute-t-il.

Le président Ton Duc Thang définit ensuite quelle est la voie correcte qui permettra aux Etats-Unis de se retirer de la guerre qui leur a coûté assez d'hommes et de biens: le gouvernement des Etats-Unis doit respecter scrupuleusement l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam, et respecter effectivement le droit d'auto-détermination de la population sud-vietnamienne.

en bref

HANOI (AFP) — La publication hier soir de l'appel du président Ton Duc Thang à ses compatriotes, à l'occasion du 18ème anniversaire des accords de Genève du 20 juillet 1954 est destinée, aux yeux des observateurs à souligner la position très ferme que le gouvernement nord-vietnamien entend adopter à l'occasion de la reprise des pourparlers à la conférence de Paris sur le Vietnam.

Il est symptomatique, notent les observateurs, que cet appel qui est généralement diffusé depuis plusieurs années à la veille de l'anniversaire des

accords de Genève, l'ait été cette année avec près d'une semaine d'avance et ce 24 heures après la tenue de la 150ème séance de la conférence de Paris.

Le ton de l'appel n'a pas surpris les journalistes étrangers en poste à Hanoi. Par la lecture de la presse officielle, l'écoute de la radio nationale et leurs conversations privées avec les Nord-Vietnamiens, les journalistes avaient acquis la conviction, ces derniers jours, que les négociateurs de Hanoi n'entendaient pas se rendre de nouveau à Paris la tête basse.

Précision sans faille d'une bombe guidée...

SAIGON (AFP) — Six coups au but et six objectifs détruits sur six bombes larguées, tel est, selon le commandement de la septième flotte américaine, l'impressionnant et prometteur tableau de chasse de la nouvelle bombe guidée mise au point par la marine américaine.

Les premiers essais sur le terrain de la dernière née de la série des bombes guidées Walleye ont été concluants et les quatre ponts et les deux constructions militaires que les pilotes avaient reçu l'ordre d'attaquer avec les six premières de ces nouvelles bombes ont été détruits, a annoncé jeudi un porte-parole de la septième flotte.

Les pilotes de l'aéronavale, qui ont surnommé cette bombe Fat Albert, le Gros Albert, ne tarissent pas d'éloges sur ce nouvel engin, qui leur permet de toucher leur cible à coup sûr tout en réduisant le risque d'être eux-mêmes atteints par les défenses anti-aériennes ennemies.

On ne peut pas faire mieux que cent pour cent, a déclaré l'un d'eux. La bombe est dirigée sur son objectif par un système de guidage électronique. Une fois que ce système a vu ou acquis la cible à atteindre et que la bombe a été larguée, le pilote ou son équipier n'intervient plus et la bombe se dirige seule vers son but.

Les "avantages" de Fat Albert sur les autres bombes guidées sont un impact explosif accru, une plus grande fiabilité et la possibilité d'atteindre un objectif avec précision à partir d'une altitude plus élevée et cette dernière qualité, a précisé le porte-parole, est celle que les pilotes de combat exposés au tir de DCA recherchent le plus.

TEL AVIV (AFP) — Le Yedioth Aharonoth, se référant à des milieux bien informés, rapportait hier que les autorités israéliennes n'ont pas, contrairement à ce qui avait été annoncé jeudi par le Maariv, l'intention de raser la ville de Koneitra (sur le Golan) et de distribuer aux Kibboutzim du Golan les terres ainsi récupérées.

A Moscou

Visite-mystère du premier égyptien

MOSCOU (AFP) — La visite-éclair à Moscou de M. Aziz Sedki, premier ministre égyptien, qui a regagné Le Caire hier soir, reste entourée de mystère.

Le chef du gouvernement égyptien est arrivé jeudi soir dans la capitale soviétique pour une visite d'affaires et d'amitié qui devait durer trois jours, selon une source égyptienne autorisée.

M. Sedki, disent les officiels égyptiens, s'est rendu à Moscou pour renforcer la coopération soviéto-égyptienne, en particulier dans le domaine de l'économie. La composition de sa délégation a surpris. Etait-il nécessaire de faire

venir à Moscou les ministres égyptiens de l'intérieur, des affaires étrangères et le vice-ministre de la guerre pour examiner des projets de développement économique?

A ces éléments s'ajoute le fait que M. Leonide Brejnev, secrétaire général du comité central du P.C. soviétique, en vacances à Sochi, sur les bords de la Mer noire, a regagné la capitale pour participer aux entretiens officiels, hier matin.

Les Soviétiques, comme les Égyptiens, observent une grande discrétion sur la teneur des conversations. Les Soviétiques ont même interdit l'accès de l'aéroport de Vnoukovo aux correspondants étran-

gers, à l'exception des Égyptiens, qui voulaient assister à l'arrivée de M. Sedki.

Il est peu probable, estime-t-on à Moscou, que le communiqué commun — dont la publication a été annoncée par un porte-parole égyptien — apporte des éléments nouveaux susceptibles d'expliquer les véritables motifs de la visite inattendue de M. Sedki et de ses collaborateurs dans la capitale soviétique.

La France et sa défense

WASHINGTON (AFP) — La France souhaite que l'Europe que nous voulons entraîner avec nous dans l'œuvre de coopération avec le tiers-monde, soit, à notre exemple, un lien entre l'est et l'ouest, a déclaré l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Jacques Kosciuszko-Morizet.

Dans le discours qu'il a prononcé à la réception ouverte, à l'occasion de la fête nationale française, à de nombreux membres du corps diplomatique et à la colonie française de Washington, M. Kosciuszko-Morizet a ajouté que l'Europe doit d'abord, à notre image, réaffirmer et renforcer son amitié traditionnelle envers les Etats-Unis.

Le doyen du corps diplomatique à Washington, l'ambassadeur Guillermo Sevilla-Sacasa, du Nicaragua, le délégué apostolique Mg Luigi Raimondi, les ambassadeurs de pays comme l'Algérie, la Belgique, le Canada, le Congo, le Luxembourg, le Maroc, la Suisse et la Tunisie, ainsi que le chef intermédiaire du protocole Marion Smoak assistaient à cette réception.

M. Kosciuszko-Morizet a souligné également qu'à l'heure où Russes et Américains s'entendent sur leurs problèmes stratégiques, la défense de l'Europe occidentale exige de plus en plus que les Européens prennent leur part de l'effort commun.

La France l'a compris depuis longtemps, a ajouté son ambassadeur aux Etats-Unis.

Il a fait ressortir qu'en effet seule, sans aide, sans accès aux secrets, la France a consenti l'effort technologique nécessaire pour se doter d'un système de dissuasion indispensable à sa propre défense, à sa propre indépendance, succès utile aussi à la sauvegarde de la paix et de la liberté en Europe.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8, 9 et 10

OFFRES D'EMPLOIS

Le ministère de l'Éducation

désire engager des employés occasionnels pour une période de douze (12) mois, soit du 1er août 1972 au 31 août 1973, en vue d'établir un groupe d'études sur l'organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes: le groupe d'études est sous la responsabilité du comité directeur des cadres (C.D.C.), responsable de la politique administrative et salariale concernant les directeurs généraux et le personnel de cadre et de gérance des commissions et des collèges.

FONCTION NUMÉRO 1
Administrateur pédagogique (1 poste à être rempli par un cadre dans les services de l'enseignement d'une commission régionale ou d'une commission scolaire).

Traitement à être versé par la commission régionale ou la commission scolaire.

Attributions:

- Participer à toutes les étapes de l'étude sur l'administration de l'école secondaire polyvalente pour analyser particulièrement le fonctionnement des services de l'enseignement en relation avec la direction de l'école secondaire polyvalente.
- Analyser et évaluer les fonctions exercées et à exercer par la direction des services de l'enseignement relativement à l'administration et au fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes sous les aspects suivants: programmes institutionnels, modes d'organisation de l'apprentissage, méthodes et techniques d'enseignement, sélection du personnel, programmation des horaires, utilisation des aménagements physiques...
- Analyser et évaluer les relations structurelles et non structurelles entre le personnel de l'école secondaire polyvalente et le personnel des services de l'enseignement de même que le personnel des autres services de la commission.

Exigences:

- Être actuellement à l'emploi d'une commission régionale ou d'une commission scolaire à titre de directeur des services de l'enseignement ou l'équivalent.
- Expérience antérieure à la direction d'une école secondaire polyvalente (non nécessaire mais souhaitable).

FONCTION NUMÉRO 2
Administrateur pédagogique (2 postes à être remplis par des directeurs d'école secondaire polyvalente, actuellement en exercice).

Traitement à être versé par la commission régionale.

Attributions:

- Participer à toutes les étapes de l'étude sur l'administration de l'école secondaire polyvalente pour analyser particulièrement le fonctionnement interne de l'administration dans le contexte global du fonctionnement de l'école secondaire polyvalente.
- Analyser et évaluer les modes de fonctionnement de l'administration de l'école secondaire polyvalente, compte tenu de la dimension de la clientèle, de l'aménagement physique, des modes d'organisation de l'apprentissage, du programme institutionnel, de l'encadrement du personnel, des élèves, des types de personnel affecté à la direction et au fonctionnement de l'école, des contraintes et des modalités d'application des règles administratives et des politiques en vigueur.

Exigences:

- Expérience d'au moins cinq années à la direction d'une école secondaire ou au moins deux à la direction d'une école secondaire polyvalente de 2.000 élèves ou plus.
- Formation universitaire en administration.

FONCTION NUMÉRO 3
Spécialiste en analyse des tâches (1 poste).

Traitement variant de \$11.000, à \$18.000, selon la compétence et l'expérience.

Attributions:

- Analyser les tâches du personnel de direction d'écoles secondaires polyvalentes (directeur, directeur adjoint), du personnel de gérance (adjoint administratif), du personnel professionnel non enseignant, du personnel administratif, du personnel technique et du personnel de secrétariat.
- Identifier les tâches professionnelles, les tâches administratives et les tâches techniques que comporte la gestion d'une école secondaire polyvalente selon la dimension de la clientèle et selon les divers modes de fonctionnement de la gestion.
- Identifier les types de personnel affecté à ces diverses tâches dans les écoles secondaires polyvalentes.

Exigences:

- Formation universitaire en relations industrielles ou en psychologie industrielle.
- Expérience variée en analyse des tâches.

FONCTION NUMÉRO 4
Spécialiste en gestion (1 poste).

Traitement variant de \$12.000, à \$20.000, selon la compétence et l'expérience.

Attributions:

- Étudier tous les aspects de la gestion (du «management») des écoles secondaires polyvalentes.
- Analyser divers types d'organisation structurelle d'écoles secondaires polyvalentes et le fonctionnement pratique de la gestion dans le cadre de la structure formelle et de la structure non formelle de ces écoles.
- Évaluer le comportement, les attitudes, les interrelations des personnes selon les divers types d'organisation structurelle des écoles secondaires polyvalentes.

Exigences:

- M.B.A. d'une université américaine ou l'équivalent.
- Expérience dans l'étude d'organismes ou d'institutions dans le domaine scolaire ou dans d'autres domaines mais de dimension et complexité comparables aux écoles secondaires polyvalentes.

FONCTION NUMÉRO 5
Ingénieur en système, méthodes et procédures (1 poste).

Traitement variant de \$12.000, à \$20.000, selon la compétence et l'expérience.

Attributions:

- Analyser les mécanismes de fonctionnement de la gestion d'écoles secondaires polyvalentes.
- Analyser les opérations et les calendriers d'opération résultant de l'application des systèmes, méthodes et procédures en vigueur et d'en évaluer l'efficacité et le rendement.
- Analyser les systèmes de communication entre l'école et la commission, entre l'école et le milieu de même qu'à l'intérieur de l'école.
- Étudier le cheminement des dossiers, de l'information en rapport avec le processus de prise de décision.

Exigences:

- Formation en génie industriel avec spécialisation en systèmes.
- Expérience pertinente à sa fonction dans le domaine scolaire ou dans d'autres domaines mais reliée à des organismes ou institutions comparables en dimension et complexité avec l'école secondaire polyvalente.

FONCTION NUMÉRO 6
Spécialiste de la recherche (1 poste).

Traitement variant de \$11.000, à \$18.000, selon la compétence et l'expérience.

Attributions:

- Établir un inventaire de recherches, études et analyses effectuées relativement à la gestion d'écoles secondaires polyvalentes, au Québec et ailleurs.
- Préparer des questionnaires pour l'analyse des divers aspects du fonctionnement de l'administration d'écoles secondaires polyvalentes.
- Établir l'échantillonnage des écoles, des personnes en vue de l'administration des questionnaires, des interviews...
- Voir à la cueillette, à la compilation et à l'analyse des données statistiques et des autres données.

Exigences:

- Formation universitaire en sociologie avec spécialisation en psychologie ou en psychologie avec spécialisation en sociologie avec, dans les deux cas, concentration en statistiques.
- Expérience pertinente aux attributions indiquées ci-dessus.

FONCTION NUMÉRO 7
Spécialiste en relations du travail (1 poste).

Traitement variant de \$11.000, à \$18.000, selon la compétence et l'expérience.

Attributions:

- Analyser l'influence et les contraintes produites par les conventions collectives, ententes, politiques administratives et salariales sur le fonctionnement de l'administration de l'école secondaire polyvalente.
- Analyser les modalités d'application des conventions collectives, ententes, politiques administratives et salariales et leurs conséquences sur la gestion de l'école secondaire polyvalente et en particulier sur l'encadrement du personnel et des élèves.

Exigences:

- Formation universitaire en relations industrielles ou l'équivalent.
- Expérience pertinente dans le domaine scolaire.

Les personnes qui désirent offrir leurs services doivent remplir une formule «Offre de service» de la Commission de la Fonction publique ou à défaut présenter leur curriculum vitae en ayant soin de bien mentionner le numéro de la fonction et retourner l'une ou l'autre avant le 5 août 1972, à l'adresse suivante:

Comité de sélection
à l'attention de M. Achille-A. Letarte
service du Personnel — ministère de l'Éducation
Complexe G — Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le ministère de l'Éducation accèptera des employés des collèges d'enseignement général et professionnel, des commissions régionales et des commissions scolaires par voie de prêts, particulièrement pour les postes 1 et 2, et des fonctionnaires par voie de mutation.

Carrières et Professions

LE CENTRE MARIE-VINCENT

840, Côte Vertu
Montréal 380

Internat de rééducation pour fillettes de 5 à 12 ans, requiert les services

D'UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE

Fonctions :

Responsable de la bibliothèque des enfants et des éducateurs : classification, prêt, achats, etc.

Qualifications :

Baccalauréat en bibliothéconomie, avec expérience pertinente

Salaire :

Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 20 juillet 1972 au :

Directeur du Personnel
Centre Marie-Vincent
840, Côte Vertu
Montréal 380

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

École secondaire de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour l'année scolaire 1972/73 les professeurs suivants :

École secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ont.

MATHÉMATIQUES ÉDUCATION PHYSIQUE (garçons) et ENGLISH

Directeur : M. D. Lafleur, B.A.
Tél. : Bur. (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

Échelle de salaire 1971/72

	Minimum	Maximum
Cat. 1	\$7,400	\$12,600
Cat. 2	\$7,700	\$13,300
Cat. 3	\$8,600	\$15,100
Cat. 4	\$9,100	\$16,100

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Hôpital de 232 lits à Ottawa

Développement et direction de tout le service du personnel dans les cadres d'une structure administrative en voie de réorganisation et de renouvellement.

Préparation universitaire (M.H.A.) ou l'équivalent, en rapport avec le domaine des relations humaines et de l'administration du personnel. Bilingue. 5 années ou plus d'expérience dans une fonction identique ou dans des champs d'action connexes.

Salaire intéressant à discuter, bénéfices marginaux et excellentes conditions de travail.

Adresser curriculum vitae à :

Directeur général adjoint,
Hôpital Montfort,
Chemin Montfort,
Ottawa, Ont.

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 7, 9 et 10

OFFRES D'EMPLOI

pour la GARDERIE D'ENFANTS

Postes :

- éducatrice pré-scolaire
- puéricultrice
- aide technique

Qualifications :

- selon le poste, spécialisation reconnue par les associations professionnelles
- expérience professionnelle d'un an et plus

Traitement :

selon la convention collective.

Adresser vos demandes accompagnées du curriculum vitae avant le 15 août 1972 au :

Secrétaire général
Collège de Maisonneuve
3800 est rue Sherbrooke
Montréal 406.

Ouverture de poste

Un adjoint pour l'école polyvalente Louis-Philippe Paré

Le candidat sera soumis aux conditions contenues dans le document No 1 du ministère de l'éducation (politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles).

Exigences :

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
- Formation universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité.
- Expérience pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe.
- Expérience de 5 ans dans l'enseignement.

Envoyer les offres de services et le curriculum vitae à :

Commission Scolaire Régionale Youville,
333 St-Joseph,
Ste-Martine, Cte de Châteauguay.

pour le vendredi 21 juillet 1972 à 17h.

Offre d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de

L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS D'HÔPITAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

LE POSTE :

- Organiser et diriger toute l'activité de l'association, selon les directives et l'orientation du conseil d'administration.
- Animer et assurer le bon fonctionnement de tous les comités et sections de l'association.
- Assurer la direction du bureau central de l'association, y compris le secrétariat, la trésorerie, le centre documentaire et la revue (L'Hôpital d'aujourd'hui).
- Assurer le développement, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des programmes de perfectionnement.
- Agir comme porte-parole et représentant de l'association auprès des services gouvernementaux, des organes d'information et du public en général.

L'ORGANISME :

L'Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec groupe plus de 500 directeurs d'hôpitaux répartis en sections et représentant toutes les régions de la province et tous les types d'établissements hospitaliers. L'association poursuit des buts à la fois professionnels, sociaux et économiques.

LE CANDIDAT :

- Expérience et connaissance du milieu de la santé.
- Intérêt marqué pour le travail d'association professionnelle.
- Formation universitaire ou équivalente constituera un atout.
- Excellence en relations humaines et en animation de groupe.

Adresser curriculum vitae complet et salaire désiré à :

Président du conseil d'administration,
Association des administrateurs d'hôpitaux
de la province de Québec,
4237, rue de Bordeaux,
Montréal 178,
Québec.



COLLÈGE RÉGIONAL BOURCHEMIN

Offre d'emploi

RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le CEGEP régional Bourchemin recherche les services d'un RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES, pour le campus de Saint-Hyacinthe.

Attributions :

- Sous l'autorité du directeur pédagogique du campus, le responsable de l'éducation des adultes organise et supervise l'enseignement aux adultes.
- Il avise le directeur pédagogique du campus au sujet des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.
- Il travaille en collaboration avec le responsable régional de l'éducation des adultes et avec les responsables des autres services du campus.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire ou l'équivalent;
- Expérience pertinente.

Salaire :

- 1972-73 : \$10,750 à \$14,925.

Lieu de travail :

- Saint-Hyacinthe

Date limite des inscriptions :

- Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 28 juillet 1972, au bureau du Directeur Général, 2775 rue Bourdages, Saint-Hyacinthe

Dr. Henri-Paul Girouard M.V.
Directeur Général

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

PROFESSEURS DEMANDÉS

A) TECHNIQUES INDUSTRIELLES

- Dessin industriel
- Tôlerie
- Réfrigération
- Soudure
- Électricité et communication
- Menuiserie
- Cuisine
- Couture

B) TECHNIQUES COMMERCIALES

- Arithmétique commerciale
- Comptabilité
- Dactylographie
- Affaires - Administration

C) FORMATION GÉNÉRALE

- Anglais (sec. I-II-III)
- Chimie (CHEM STUDY)
- Physique (H.P.P.)
- Arts plastiques (sec. II-III)
- Catechèse (sec. I-II-III)
- Éducation physique (professeur masculin) (sec. III-IV-V)

Les candidatures doivent être soumises avant le 25 juillet 1972, à :

Les services au personnel
La Commission scolaire régionale Lignery
1250, boulevard Sainte-Élisabeth
La Prairie, Qué.

CEGEP BOIS-DE-BOULOGNE

offre d'emploi

COORDONNATEUR DE SECTEUR

secteur des sciences

Fonctions :

- Participer à l'élaboration des politiques pédagogiques du Collège.
- Organiser, coordonner et développer l'enseignement des sciences : Biologie, chimie, physique, mathématiques, éducation physique, techniques infirmières.
- En collaboration avec les chefs de départements, préparer et administrer le budget du secteur.
- Participer au recrutement du personnel du secteur.

Qualifications :

- Diplôme universitaire dans l'une des disciplines enseignées dans le secteur des sciences.
- Expérience dans l'enseignement.
- Connaissance des structures scolaires du Québec.
- Sens de l'organisation et aptitude au travail d'équipe.

Traitement :

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Date limite du concours :

Les candidatures doivent être reçues avant samedi le 29 juillet 1972.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

Secrétaire Général,
Collège Bois-de-Boulogne,
10555, Bois-de-Boulogne,
Montréal 355, P.Q.



collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste :

DIRECTEUR DU CAMPUS DE GRANBY

Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du directeur général du cégep, il est responsable de la planification d'ensemble de toutes les activités du campus de Granby, de leur organisation, de leur coordination et de leur contrôle général.

Entre autres choses, il voit à la préparation du budget du campus de Granby en collaboration avec le contrôleur. Il doit élaborer des plans de développement à court et à long terme.

Ce campus comprend environ 750 étudiants.

Qualifications :

- Diplôme universitaire de 1er cycle.
- 5 ans d'expérience pertinente en administration dont 3 ans au niveau des cadres intermédiaires.

Salaire :

Il est fixé selon les normes du ministère de l'éducation.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 juillet 1972 au :

Secrétaire général,
Collège de Sherbrooke,
2965, boul. Université,
Sherbrooke, Qué.



université
du
québec

DIRECTION DES ÉTUDES DANS L'OUEST (OUTAOUAIS)

Offre d'emploi

PROFESSEUR RESPONSABLE DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION

Description générale de la fonction :

- responsable du développement des programmes en administration
- gestion du programme de certificat en administration
- encadrement des étudiants et des professeurs
- enseignement : 2 cours par session

Qualifications :

Maîtrise ou Doctorat en administration ou dans des sciences connexes.

Expérience :

- dans l'administration des affaires ou l'administration publique
- la plus polyvalente possible
- préférentiellement dans l'enseignement collégial ou universitaire

Qualités particulières requises :

Bonne connaissance des associations dans le secteur de l'administration
Sens des relations humaines et du marketing
Capacité de se déplacer facilement dans et en dehors de la région de l'Outaouais
Sens du travail d'équipe

Prière d'adresser votre candidature à :

Monsieur Jean-Bernard Guindon
Directeur
Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest
(Outaouais)
277, boulevard Alexandre Taché
Case postale 98
Hull (Québec)

DATE LIMITE : 21 juillet 1972



université
du
québec à chicoutimi

DÉPARTEMENT SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

PROFESSEURS

DEMANDÉS POUR SEPTEMBRE 72

**CHIMIE;
PHYSIQUE;
GÉNIE CIVIL;
GÉNIE MÉCANIQUE;
GÉNIE CHIMIQUE;
GÉNIE ÉLECTRIQUE;
SCIENCES DE LA TERRE;
SCIENCES DU MATÉRIAU;
MATHÉMATIQUES;**

Qualifications requises :

Doctorat (Ph. D.) ou équivalent.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Directeur du Département
des sciences pures et appliquées
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)



université
du
québec

ANALYSTE SENIOR DE SOFTWARE

Fonctions :

Sous l'autorité du responsable du système, le titulaire aura pour fonctions principales de :

- Développer, implanter et entretenir le système d'exploitation et les programmes utilitaires pour un ordinateur Control Data 6400, centre d'un réseau d'ordinateur de terminaux à travers le Québec;
- Développer un software spécial pour la liaison des terminaux de tous genres avec le 6400;
- Collaborer avec les universités constituantes au développement et à l'entretien de leurs systèmes d'exploitations.

Exigences :

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle (ou l'équivalent) en sciences pures ou appliquées avec spécialisation, de préférence, en informatique ou en télécommunications et un minimum de trois (3) années d'expérience en informatique.

Traitement :

Dans une échelle de salaire se situant entre \$10,300.00 et \$14,008.00 dépendant des qualifications et de l'expérience.

Lieu de travail :

Québec

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 juillet 1972 à :

Monsieur Roland Guérin,
Service du personnel,
Université du Québec,
2875, boul. Laurier,
Ste-Foy, P.Q.



université
du
québec à trois-rivières

Offre d'emploi

Fonctions :

PROFESSEUR EN GÉNIE INDUSTRIEL

Collaborer à l'élaboration d'un programme de génie industriel avec les organismes professionnels concernés.

Exigences :

Détenir un diplôme en génie et posséder une vaste expérience (environ 15 ans) dans le domaine du génie industriel et avoir occupé un poste décisionnel important.

Traitement :

Selon les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux :

Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance salaire, fonds de pension.

Faire parvenir curriculum vitae et photocopies des diplômes avant le 1er août à :

Dr. Claude Lajeunesse, directeur
Département d'ingénierie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500,
Trois-Rivières.

Carrières et Professions

COMPTABLE AGRÉÉ

Notre bureau de Montréal requiert les services d'un comptable agréé.
Le postulant doit être un jeune diplômé C.A. et être capable de diriger des travaux variés de vérification.

Répondre confidentiellement à :

Thorne, Gunn & Cie,
a/s M.D.M. Long, c.a.,
800, Place Victoria, suite 2604,
Montréal 115.

ANALYSTE EN RECHERCHE DE MISE EN MARCHÉ

Recent diplômé d'université dont le français est la langue maternelle intéressé à la direction de projets de recherche de mise en marché (marketing) dans une compagnie jeune et progressive.

Envoyez, par écrit, votre curriculum vitae en y précisant vos études antérieures, votre expérience, s'il y a lieu, et le salaire requis à :

MARINA MYLES
DIMENSION CONSULTANTS LTÉE.
1245 Sherbrooke ouest, suite 1560
Montréal 109

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES

(Hôpital Régional 200 lits)

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre région, l'Hôpital a un besoin urgent de :

MÉDECINS EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Curriculum vitae à :

Dr Pierre Gauthier
Directeur médical
Hôpital des Sept-Îles
45 Père Divet
Sept-Îles, Qué.
418-962-9761

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES

(Hôpital Régional 200 lits)

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre région, l'Hôpital a un besoin pressant de :

2 ANESTHÉSISTES

Excellentes conditions avec garanties.

Curriculum vitae à :

Dr Pierre Gauthier
Directeur médical
Hôpital des Sept-Îles
45 Père Divet
Sept-Îles, Qué.
418-962-9761



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche
pour septembre 1972

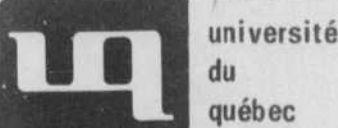
LES PROFESSEURS DANS LES SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (finance - production)
TECHNIQUES INFIRMIÈRES :

Profession infirmière et santé
obstétrique
Pédiatrie
Psychiatrie
Médecine-chirurgie

Les candidats éventuels devront faire parvenir, le plus tôt possible, leur curriculum vitae et les pièces justificatives à l'adresse suivante :

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.



université
du
québec

RESPONSABLE DU SYSTÈME

Fonctions :

Sous la responsabilité du directeur du service de l'informatique, le titulaire exerce les fonctions suivantes :
• Dirige une équipe d'analystes-programmeurs dans l'implantation, l'entretien et l'amélioration du système d'exploitation, et des programmes utilitaires pour un ordinateur Control Data 6400, centre d'un réseau de terminaux et d'ordinateurs à travers Québec;
• Collabore avec les universités constitutives de l'Université du Québec au développement de leurs systèmes d'exploitation;
• Planifie le développement du centre de calcul du siège social et collabore à la planification du réseau informatique de l'Université.

Exigences :

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle (ou l'équivalent) en sciences pures ou appliquées avec spécialisation, de préférence en informatique et un minimum de quatre (4) années d'expérience en informatique dont deux (2) dans le logiciel d'ordinateurs puissants.

Traitement :

Selon les qualifications et l'expérience.

Lieu de travail : Québec

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 juillet 1972 à :

Monsieur Roland Guérin,
Service du personnel,
Université du Québec,
2875, boul. Laurier,
Ste-Foy, P.Q.

COLLÈGE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

demande

DEUX (2) PROFESSEURS

à plein temps dans la discipline suivante :

TECHNIQUES INFIRMIÈRES :

1 professeur en Pédiatrie,
1 professeur de techniques de base

Qualifications :

Baccalauréat en nursing ou post-scolaire ou expérience pertinente.

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au :

Secrétaire général,
Collège de Salaberry-de-Valleyfield,
169, rue Champlain,
Valleyfield, Qué.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 20 juillet 1972.

ASSURANCE

INSTRUCTEUR DES AGENCES

Fonction :

Responsable auprès du directeur des agences pour la direction, la coordination et le contrôle des activités de formation de l'équipe de vente.

Qualifications :

C.L.U. de préférence, le candidat doit être diplômé L.U.A.T.C., et avoir une expérience pertinente.

Salaire :

A discuter en temps opportun.

S.V.P. écrire en joignant un bref curriculum vitae à :

Jean-Claude Lagacé,
Directeur du Personnel,
Assurances U.C.C. Compagnie Mutuelle,
1259 rue Berri,
Montréal 132.

Note : Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Qualifications désirées :

— Baccalauréat ou maîtrise en nursing.
— Post-scolaire en psychiatrie.
— 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité.

Hôpital psychiatrique, cat. 600 à 699 lits, avec section générale et clinique externes.

Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle budgétaire de son service, de la discipline, du contrôle et du fonctionnement de son service, de l'évaluation et de la répartition du personnel en fonction des besoins des unités de soins ou de services.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 15 août 1972 au :

Directeur du personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Cté Labelle.

ORGANISATION INTERNATIONALE

cherche d'urgence

INSTRUCTEUR D'AGRO-MÉCANIQUE

Qualifications requises :

Diplôme de technicien ou d'instructeur mécanicien environ trois ans de pratique industrielle et d'enseignement.

L'expérience doit porter sur les engins de génie civil et d'agromécanique et en particulier : leur conduite - leur entretien et réparations.

Pour un projet en Côte d'Ivoire.

Durée du contrat :

3 ans. Conditions : intéressantes.

Pour information, envoyer un résumé de votre curriculum à :

CASE 1832, LE DEVOIR

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 7, 8 et 10

SURVEILLANCE DE LABORATOIRE

Un hôpital général de 232 lits recherche les services d'un surveillant de laboratoire qui, sous la direction du chef de département de biochimie médicale, sera responsable des différentes sections. Le candidat, de préférence, devrait être bilingue, posséder un certificat (A.R.T.) et 5 années d'expérience.

Salaire selon qualifications et expérience.

S'adresser à :

Service du personnel,
Hôpital Montfort,
Ottawa, Ont.

INGÉNIEURS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous recherchons un ou deux ingénieurs en télécommunications de 5 à 10 ans d'expérience avec excellentes formations techniques et qualités exceptionnelles comme ADMINISTRATEURS.

Travail à Montréal.

Faire parvenir immédiatement curriculum vitae à :



brunelle, lambert & associés inc.

Monsieur Gaston Lambert
1, Place Ville-Marie, Suite 1420
Montréal 113

COMMISSION SCOLAIRE NORTH YORK

pour septembre 1972

École Secondaire Étienne-Brûlé

PROFESSEUR :

Musique (instruments à vent)

Prière de faire parvenir les candidatures à :

M. L.-T. Rémillard, Directeur
École Secondaire Étienne-Brûlé
490 York Mills Road
Willowdale 430, Ont. (Toronto)
Tél.: (école) (416) 449-5006

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions :

Le secrétaire général est responsable au directeur général, au conseil d'administration et au comité exécutif pour la coordination des travaux des principaux comités internes du collège, l'organisation du secrétariat général, les affaires non contentieuses, les publications et rapports, les relations externes avec le ministère de l'éducation, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.

Qualifications requises :

— Diplôme universitaire ou l'équivalent
— Expérience pertinente et connaissance du milieu scolaire, de préférence collégial.

Les candidatures devront parvenir d'ici le 21 juillet 1972 inclusivement à :



Collège Edouard-Montpetit
a/s Directeur général,
945, Chemin Chambly
Longueuil

N.B. indiquer "Poste secrétaire général" sur l'enveloppe.



université
du
québec

DIRECTION DES ÉTUDES DANS L'OUEST (OUTAOUAIS)

Offre d'emploi

PROFESSEUR RESPONSABLE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT À L'ÉLÉMENTAIRE, AU PRÉSCOLAIRE ET À L'ENFANCE INADAPTÉE

Description générale de la fonction :

— responsable de l'implantation et du développement des programmes universitaires pour l'enseignement à l'élémentaire, au préscolaire et à l'enfance inadaptée
— gestion de ces programmes
— encadrement des étudiants et des professeurs
— enseignement : 2 cours par session

Qualifications :

Maîtrise ou Doctorat en psychologie ou en sciences de l'éducation

Expérience :

— enseignement à l'élémentaire ou à l'enfance inadaptée préférentiellement
— travail dans le milieu scolaire québécois
— enseignement au niveau universitaire

Qualités requises :

Bonne connaissance du milieu scolaire québécois au niveau élémentaire
Capacité de se déplacer facilement dans et en dehors de la région de l'Outaouais
Sens du travail d'équipe
Sens des relations humaines
Esprit souple et novateur

Adresser votre candidature à :

Monsieur Jean-Bernard Guindon, directeur
Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest (Outaouais)
277, boulevard Alexandre Taché, C.P. 98
HULL (Québec)

DATE LIMITE : 21 juillet 1972

Collège
André-Grasset

Offre d'emploi

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE (au niveau cegep)

Exigence :

— formation universitaire

— selon convention collective

Adresser son curriculum vitae
avant le jeudi 20 juillet 1972 au :

Directeur du personnel,
Collège André-Grasset,
1001, Crémazie est,
Montréal 352.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LÉONARD DE PORT-AURICE

Offres d'emploi

PROFESSEURS (3) EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Exigences :

— Détenir le diplôme (baccalauréat ou études supérieures) en relation avec l'emploi postulé.
— Faire la preuve (si possible) de compétence et d'initiative.
— Être bilingue de préférence.

PROFESSEUR DE 7^e ANNÉE FRANÇAISE (LOCALE)

Tâche :

Enseigner à des élèves de notre milieu qui ont besoin d'une 7^e année d'études pour compléter le programme de l'élémentaire. (15 à 20 élèves maximum).

Exigences :

— 15 ans de scolarité.
— Expérience de travail avec des élèves de niveau élémentaire.
— Intérêt pour les méthodes et l'école actives.
— Aptitude à reconnaître et aider des élèves qui ont connu des difficultés d'apprentissage au cours de leurs études.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant le 25 juillet au :

Directeur général des écoles,
Commission Scolaire de St-Léonard,
8125, rue Collette,
St-Léonard, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions

Sous l'autorité du directeur général, il organise, coordonne, planifie et évalue l'ensemble des activités relatives au financement, au budget, à l'équipement et au transport. Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances et de l'équipement. Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises

— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2, ou dans des fonctions administratives équivalentes

Traitement

Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Éducation

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 juillet 1972 à 5.00 heures p.m. à :

M. Normand Baril,
Directeur des Services au Personnel,
Commission Scolaire de Trois-Rivières,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières.

DIRECTEUR EXÉCUTIF

PESTALOZZI INC. - OTTAWA

Pestalozzi Inc. recherche un directeur exécutif pour diriger sa résidence co-opérative et communautaire pour étudiants et jeunes travailleurs. Située dans le centre-ville d'Ottawa, Pestalozzi avec ses 180 appartements et 480 chambres pour accommoder près de 950 membres. De plus, la co-opérative s'efforce d'offrir à ses membres des services communautaires et éducatifs tels que garderie d'enfants, bibliothèque, studio de T.V. et ateliers d'art.

1. Le directeur s'efforcera dans sa gestion d'implémenter des procédures participatives et visera à un style de gestion qui saura tenir compte des besoins de développement personnel des employés.
2. Le directeur exécutif se rapporte directement au comité de gestion et voit à la mise en application de ses politiques à long terme.
3. Il aidera à établir des programmes co-opératifs et communautaires il encouragera fortement les membres non seulement à participer mais également à innover dans tous les domaines.
4. Il développera une stratégie de mise en marché qui assurera la rentabilité du projet.
5. Il aura sous lui un gérant pour superviser une vingtaine d'employés et il verra à créer et employer, si nécessaire, les personnes jugées indispensables pour les objectifs tels que prévus par le Conseil d'Administration.
6. Il agira comme agent de relation publique et représentera Pestalozzi pour toutes questions légales.
7. Il verra à la préparation du budget d'opération et du budget du comité d'éducation. Il s'occupera également de la publicité.
8. Ceci n'est qu'un aperçu sommaire des tâches du directeur exécutif et vise à souligner les qualités requises que nous croyons nécessaires et essentielles pour ce dernier.

Qualifications

Aucune qualification académique spécifique n'est requise. Nous recherchons cependant une personne avec de l'expérience en planification et capable de s'identifier facilement avec le milieu avec lequel il est appelé à travailler. Il est essentiel que le candidat soit bilingue. Personnalité dynamique, il verra à susciter la participation des membres aux comités de citoyens, aux autres co-opératives d'Ottawa. Expérience en administration d'activités communautaires serait un atout. Le salaire sera de \$9,500. ou plus selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le candidat choisi pourra entrer dans ses fonctions dès le 1^{er} août, 1972.

Les candidatures doivent être faites par écrit et accompagnées d'un curriculum vitae, S.V.P. les faire parvenir à :

Denis Faubert,
Collège Pestalozzi,
160, rue Chapel,
Ottawa K1N 8P5.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 7, 8 et 9



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

ANALYSTE AGENTS DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE

Traitement
\$13,780 -
\$20,268

Division
de
L'Expansion
Industrielle
Ministère
de
L'Expansion
Économique
Régionale
Montréal
Québec

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

La Direction du Programme de subvention à l'industrie bureau de Montréal qui relève de la Division de l'expansion industrielle, recherche des experts particulièrement aptes à assumer de hautes responsabilités dans le cadre du Programme de subventions à l'industrie. Les postes en question existeront au moins jusqu'en juin 1974.

Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est essentiel que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie privée, soit dans la planification des investissements, soit dans celui de la gestion financière. Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé de carrière à l'adresse suivante :

**SOUS-SECTION "B", CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1717, TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7**

Prière de rappeler le numéro du concours : 72-3054

IRON ORE COMPANY OF CANADA INGÉNIEURS

Iron Ore Company of Canada, à cause de son expansion d'envergure à Sept-Îles, est à la recherche d'ingénieurs dans les disciplines suivantes:

GÉNIE MÉCANIQUE
GÉNIE ÉLECTRIQUE
GÉNIE MINIER
GÉNIE CIVIL
GÉNIE MÉTALLURGIQUE

Les candidats choisis seront affectés à la direction et à la surveillance des opérations et activités nécessaires au fonctionnement des deux nouvelles usines à Sept-Îles, soit le concentrateur et l'usine de bouletage.

Leurs fonctions consisteront aussi à inspecter et vérifier la progression des opérations à ces deux nouvelles installations.

Leur travail pourrait les amener aussi à diriger certaines tâches telles que les réparations, les modifications, et les ajustements à être effectués à l'équipement mécanique et électrique des deux nouvelles usines.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme universitaire dans une des disciplines ci-haut mentionnées et une expérience pertinente serait un atout.

Notre compagnie est le plus gros producteur de minerai de fer au Canada et est à agrandir ses installations afin d'augmenter sa production annuelle à 30 millions de tonnes de minerai de fer.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir, confidentiellement, leur curriculum vitae, à:

Iron Ore Company of Canada
Bureau de l'embauchage,
100, rue Retty,
Sept-Îles, P.Q.
Dossier No.: 319

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (P.Q.)

2 SURVEILLANTS DE CONSTRUCTION

Principales fonctions :

Le surveillant de construction, sous la responsabilité immédiate du directeur du service de l'Équipement doit :

- vérifier si les plans et devis approuvés sont suivis;
- vérifier si l'échéancier est respecté par toutes les parties;
- préparer le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié;
- participer aux réunions de chantier.

Le surveillant de construction doit remplir les attributions de sa fonction d'une façon relativement autonome sur le plan des techniques et des méthodes de travail.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture
- Cinq (5) ans d'expérience dans la construction de tels immeubles.

Seules les candidatures répondant à ces exigences seront retenues.

Traitement :

Selon la politique salariale des professionnels qui sera établie par le Ministère de l'Éducation.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 22 juillet à :

Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Service du Personnel
Commission scolaire régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

DEMANDE

PERSONNEL ENSEIGNANT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1972-73

Postes disponibles dans les disciplines suivantes :

Secteur académique :

Anglais Arts plastiques
Français Musique
Catéchèse Éducation Physique
Physique Géographie
Information scolaire et professionnelle

Secteur professionnel :

Soudure Dessin et mécanique automobile
Cuisine Techniques commerciales

Secteur enfance inadaptée :

Enfance inadaptée (élémentaire)
Spécialiste en orthopédagogie pour classe d'enfance inadaptée (élémentaire)

Secteur anglais :

Sciences Religion-Géographie-Anglais

Faire parvenir candidature avec curriculum détaillé à :

M. Paul-André Cloutier,
Dir. des services au personnel,
C.S.R. Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier, (Labelle), Québec.

SERVICES COMMUNAUTAIRES DE POINTE ST-CHARLES INC.

Offres d'emploi COORDONNATEUR

Tâches :

- Travailler étroitement avec le Conseil d'administration et exécuter ses décisions.
- Coordonner le travail du personnel et l'action sociale du Centre communautaire.
- Favoriser les relations entre le personnel et le conseil d'administration; maintenir les liens avec les comités de citoyens.
- Administrer le budget et assurer la gérance de l'édifice.

Exigences :

- Connaissance pratique et/ou expérience en administration.
- Volonté de et aptitude à travailler à la promotion du milieu ouvrier.
- Aptitudes et expériences dans le travail d'équipe.
- Expérience de travail avec des comités de citoyens.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.
- Connaissance pratique de la langue anglaise.
- À qualifications égales la préférence sera donnée à un citoyen du quartier.
- Lettres de références seraient appréciées.

DEUX ANIMATEURS FRANCOPHONES DANS LES SECTEURS - LOGEMENT REVENU - TRAVAIL

Tâches

- Fournir aux groupes de citoyens de la communauté les ressources nécessaires afin qu'ils soient en mesure de prendre en charge eux-mêmes leurs propres problèmes.
- Former des groupes de citoyens à partir de problèmes et de situations généralement négligés.
- Analyser et répondre l'information dans la communauté.
- Collaborer avec tous ceux qui, dans la communauté travaillent selon les mêmes objectifs.

Exigences :

- Connaissance et si possible expérience antérieure dans le champ d'activité concerné.
- Expérience de travail avec des comités de citoyens, des syndicats ou autres groupes populaires.
- Volonté de et aptitudes à travailler à la promotion du milieu ouvrier.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.
- Connaissance pratique de l'anglais.
- Lettres de références seraient appréciées.

RECHERCHISTE

Tâches :

Effectuer des recherches pour répondre aux besoins d'information et d'action des différents groupes de citoyens du quartier, plus spécialement dans les domaines du logement, revenu, consommation, travail.

Exigences :

- Expérience ou formation en recherche.
- Si possible, expérience de travail dans le milieu ouvrier.
- Connaissance pratique de la langue anglaise.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.
- Lettres de référence seraient appréciées.

Salaires : À discuter.

Les intéressés (ées) sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 23 juillet 1972, aux Services Communautaires de Pointe St-Charles, Inc., 2111, rue Centre, Montréal 104, à l'attention de Mme Suzanne Plamondon.

Le Collège de Valleyfield

demande les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions

Principal administrateur du Collège
Responsable directement auprès du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

Qualifications

Diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années de scolarité.
Expérience professionnelle dans l'administration de préférence dans l'administration scolaire.
Connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec et du milieu scolaire, de préférence collégial.
Qualité de leadership pour motiver une équipe de travail.

Salaires

Selon la politique administrative salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront reçues jusqu'au 24 août 1972, au bureau du

Président de la Corporation

Collège de Valleyfield

169, rue Champlain

Salaberry-de-Valleyfield.

N.B. Mentionner sur l'enveloppe "poste Directeur Général".

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

demande

ANIMATEUR FRANCOPHONE

Son rôle sera de promouvoir les activités et la vie françaises à l'Université. Il serait préférable que les candidats aient de l'expérience dans le domaine de l'animation, et aient connu un milieu universitaire.

Le salaire de base est de \$7,000, et l'entrée en fonction début d'août 1972.

Les candidats devront faire parvenir, au plus tard le 28 juillet 1972, le curriculum vitae et tous les renseignements voulus au :

Comité de Sélection,
a/s M. Yvon Lachapelle,
Président, Association générale
des Étudiants,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Attributions

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le coordonnateur de l'enseignement professionnel supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement professionnel. Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services de l'enseignement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services.

Il assiste le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable. Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.

Il assiste le personnel de la direction des écoles quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services de l'enseignement.

Qualifications

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
- Diplôme d'études collégiales dans une spécialisation professionnelle appropriée ou l'équivalent.
- Trois (3) années d'expérience industrielle.
- Cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement.

Traitement

En conformité avec la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit être adressée, avant dix-sept heures le 24 juillet 1972, à :

Les services au personnel
La Commission scolaire régionale Lignery
1250, boulevard Sainte-Élisabeth
La Prairie, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (P.Q.)

SERVICE DU PERSONNEL

Division des Effectifs

PSYCHOLOGUE EN MILIEU SCOLAIRE

Lieu de travail :

Polyvalente de Lac Mégantic

Lac Mégantic, P.Q.

Nombre d'élèves : 2,000 (de sec. I à V)

Principales fonctions :

1. Participer aux efforts des administrateurs, des enseignants et des parents en vue de rendre le milieu plus adapté aux besoins des élèves.
2. Rencontrer collectivement les élèves ayant des besoins communs susceptibles d'être abordés avantageusement en groupe. (ex. l'adaptation au secondaire).
3. Rencontrer individuellement des élèves présentant des difficultés d'adaptation personnelle, et susceptibles d'être assistés adéquatement par quelques entrevues, au moyen d'une thérapie de support ou à court terme.
4. Référer au besoin, les élèves présentant des troubles plus profonds à des centres de traitement ou à des institutions spécialisées.
5. Apporter sa contribution au sein de l'équipe multi-disciplinaire des Services aux Étudiants de l'école.

Qualifications requises :

1. Maîtrise en Psychologie
2. Être membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec ou apte à le devenir à court terme.

Traitement :

de \$9,200 à \$13,800 selon l'expérience.

Expédier votre demande et curriculum vitae au plus tard le 21 juillet 1972 à :

Monsieur Lucien Carrier
Responsable des Effectifs
Service du Personnel
Commission scolaire régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, P.Q.

en bref

La Chine exposera des toiles et des croquis à la Foire internationale de Montréal qui s'ouvrira le 20 juillet, à annoncer hier l'agence Chine nouvelle. Selon cette source, la délégation chinoise, qui sera conduite par M. Shao Yu, aurait quitté Pékin jeudi, à destination de Montréal. Deux de ses membres, MM. Lao Hsin et Chang To, se trouvent déjà au Canada.

Le futur aéroport international de Montréal portera le nom de Belle-Rivière, celui d'un cours d'eau qui baigne la région et qui avait d'ailleurs donné, voici longtemps, à une partie du territoire. Le choix ne s'est pas fait des plus facilement: invité à participer à un plébiscite et à trancher entre une demi-douzaine de noms, la population de Sainte-Scholastique avait donné 214 voix à celui de Mirabelle, et 200 seulement à celui de Belle-Rivière. Mais le maire, M. Lacombe, s'est prononcé en faveur de l'appellation à saveur régionale, et le conseil municipal a suivi ses traces à l'unanimité.

FREDERICTON (CP) — Les lois provinciales du Nouveau-Brunswick n'autorisaient, en justice, que l'emploi de formulaires en langue anglaise. Le ministre de la justice de la province, M. J.B.M. Baxter, a toutefois été informé par ses conseillers juridiques que le code criminel, dont l'administration relève du gouvernement fédéral, exige que les documents des tribunaux soient disponibles dans les deux langues du pays. Le ministre de M. Baxter a donc annoncé qu'il entreprenait la traduction des documents juridiques, notamment ceux qui assignent les gens à comparaître.

WASHINGTON (AFP) — "Toujours actif bien que faible", le parti communiste du Québec "se propose de tirer parti du nationalisme canadien-français", affirme un rapport remis ces jours derniers au secrétaire d'Etat américain par le service des renseignements du département. Dans l'ensemble, ajoute le document, le parti communiste canadien revendique environ 2,000 membres. Il voit "dans l'impérialisme des États-Unis le plus grand ennemi de la paix".

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heures de tombée.

BEAUCHEMIN. A Morin Heights, le 11 juillet 1972 à l'âge de 44 ans, est décédée Louise Marie Boucher, épouse de J. Jacques Beauchemin, c.r. Les funérailles auront lieu le 17 juillet. Le convoi funéraire partira des Salons A. Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée No 1111 ouest rue Laurier à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur, 1455 rue Peel, Montréal, seraient appréciés.

MARQUIS Berthe. A Montréal, le 14 juillet 1972 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Sylvio Marquis, née Berthe Lanouette. Elle laisse ses fils, le Rév. Père Gérard Marquis, aumônier à Mont-Laurier, Roland ex-agent de la Métropolitaine Life, Ass. et vendeur chez Cousineau-Gaboury. Les funérailles auront lieu lundi le 17 juillet. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire Magnus Poirier Inc. No 10526 boul. St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André Apôtre (coin Waverly et Prieur) où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Mme Louise Beauchemin

Madame LOUISE BEAUCHEMIN née LOUISE BOUCHER. A Morin Heights, le 11 juillet 1972, à l'âge de 44 ans, est décédée Madame Louise Beauchemin, épouse de J. Jacques Beauchemin, c.r. Lui survivent outre son époux, ses fils Jean Jacques, Jr., Robert, et ses filles Suzanne, Héloïse et Marie. Elle laisse également dans le deuil sa mère, Madame Romeo Boucher, son frère Pierre et sa sœur Françoise (Mme Paul Dagenais-Péruze). Le service aura lieu lundi le 17 courant, à l'église St-Viateur d'Outremont, à 10h, de l'avant-midi. La dépouille mortelle sera exposée au Salon J.S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Carnet d'un "jazzeur" à Manhattan

Le tour du jazz en sept jours...

par GILLES ARCHAMBAULT

NEW YORK — Voilà, c'est fait! J'ai assisté, pour la première fois de ma vie, au Festival de Jazz de Newport. J'ai attendu pour cela qu'il quitte le Rhode Island pour New York. Ce n'est pas que j'aime à la folie cette métropole de la laideur, ce monstre de l'inhospitalité grossière. Habitué comme vous au ha-meu drapelié et ouaté, je m'y sens un peu villageois, même à mon vingtième séjour. J'y ai constaté, une fois de plus, le cancer envahissant de la détresse humaine, le côté hideux d'un Times Square sottement et basement pornographique, l'abâtardissement généralisé d'une civilisation d'argent. Il n'y a pas à dire, le Nouveau-Monde a des rides précoces. Mais laissons là ces considérations. Le jazz m'avait appelé, j'ai répondu à son appel. Seize fois en sept jours, c'est une réponse honorable... même en jazz!

Le Festival se déroulait du 1er au 9. J'ai suivi la plupart de ses activités, du début à l'après-midi du 7. Dans l'ensemble, les choses s'y sont déroulées correctement. On a fait appel aux grands noms du jazz et pas seulement à ses vedettes plus commerciales. Les musiciens du free-jazz ont été "un peu beaucoup" négligés. Craignait-on leur engagement politique ou leur pouvoir d'attraction face au public? Je ne saurais dire. Il s'agissait d'empêcher des salles, le Carnegie Hall, le Philharmonic Hall, le Radio City Music Hall, d'y exiger des prix d'admission allant de trois à sept dollars. Ce qui, compte tenu du nombre de concerts, n'était pas à la portée de tous les amateurs. Entreprise capitaliste donc, aspect qui a été noté. Un contre-festival s'est même organisé autour de jeunes musiciens de la



raoh Sanders nous rappelle la ferveur actuelle de certains musiciens noirs pour la reconnaissance de sources d'inspiration africaines. Avec Sanders, on crie, les hurlements de la voix se mêlent à ceux du saxophone et de la flûte, aux furieuses attaques du piano. Les musiciens jouent tous de trois ou quatre instruments. Docile, le public qui avait applaudi aux savantes démonstrations du MJQ ne proteste pas. Il y a bien une certaine de spectateurs qui ont quitté des premières mesures, mais est-ce bien important? **Jimmy Ryan's - 23 heures 45.** Avant d'aller au dodo, je vais entendre quintette de Roy Eldridge dans une petite boîte de la 54e rue. Il ne se force pas beaucoup, le grand petit homme, jouant avec application et netteté des standards des années 50. De toutes façons, il ne m'en faut pas plus pour me préparer au sommeil!

● **2 juillet - Carnegie Hall - 13 heures** — En début de programme, le J.P.J. Quartet. On sait que ces initiales sont celles qu'a choisies Bud Johnson pour son quatuor qui comprend Dill Jones, Bill Pemberton et Oliver Jackson. Johnson ne nait un homme remarquable à Coleman Hawkins et à Lester Young; Jones est un pianiste intéressant. Arrive Mary Lou Williams qui joue en trio. Elle n'a rien perdu de sa maîtrise. Son style est un amalgame de blues, de boogie woogie et de sonorités plus modernes. On lui offre des fleurs, mais l'accueil est un peu plus que poli. Cecil Taylor vient alors donner en solo une pièce qui dure 40 minutes. À la fin de sa performance, des spectateurs ont quitté la salle, d'autres ont murmuré leur désapprobation, mais, pour la très grande majorité, c'est un triomphe. Le pianiste n'a fait aucun compromis, sa musique est exigeante, magnifique. A mon avis, c'est un des hauts points du festival. On termine avec le quintet de Rahsaan Roland Kirk. C'est la ronde habituelle et efficace des trois saxophones, de la flûte nasale, de la création perpétuelle et désordonnée. Grand succès populaire évidemment. **Carnegie Hall - 21 heures.** Intitulé "Swing Lives", ce concert nous présente l'orchestre de Count Basie, Benny Carter et les Swing Masters. L'orchestre actuel du Count a beaucoup de précision et de force. Parmi les solistes, notons Eddie Davis et Basie lui-même, moins averse qu'à l'accoutumée de ses solos. Joe Williams accompagne l'orchestre pour la ronde des succès "Everyday", "O.K. Alright you Win", etc. On a beau se dire que c'est une formule usée, on marche quand même. Al Hibbler, invité surprise un peu pénible, vient rendre hommage à Jimmy Rushing récemment décédé en chantant "I Want A Little Girl". Après l'intermission, les Swingmasters font leur apparition. Ils n'ont pas usurpé leur titre. La liste de leurs noms serait fastidieuse. Retenons ceux de Dickie Wells, de Buddy Tate, d'Harry Edison, de Jo Jones et de Teddy Wilson. De la musique évidemment pas très jeune, jouée par des messieurs qui ne le sont pas plus. À noter, dans l'assistance, le peu de Noirs. La nostalgie serait-elle plutôt un truc de Blancs? L'arrivée sur scène de la chanteuse Maxine Sullivan ne fait que confirmer cette impression.

● **3 juillet - Carnegie Hall - 13 heures.** A cause de rendez-vous, je rate le début du concert, dont Charlie Haden et the Liberation band, le Don Burrows Quintet et une partie du quatuor de Lee Konitz. Je suis étonné de l'aspect vieillot de cette musique, de son côté très 1955. Les entrecrois de ce livret Konitz et le tromboniste Marshall Brown sont amusants, sans plus. L'audience clameuse ne réagit que très peu. Ruth Brisbane recrée ensuite avec un certain bonheur le blues de Besie Smith. Accompagnée par quatre musiciens, dont Vick Dickenson, elle donne "Yellow Dog Blues", "Gimme A Pie Foot



Miles Davis

and A Bottle of Beer", etc. Tout y est, la voix, la tenue de scène. L'après-midi se termine avec le quatuor de Bennie Green. Très délectable, sympathique, bien qu'un peu showman et trop volubile, le tromboniste se réclame d'une esthétique post-bop en vogue au début des années 60. Le pianiste Roland Hanna est très efficace. Au Philharmonic Hall, les grands orchestres de Woody Herman (avec pour l'occasion Stan Getz, Zoot Sims, Al Cohn, etc.) et Stan Kenton sont réunis à 17 heures et 21 heures. Je préfère me rendre à 21 heures à Carnegie Hall. Elvin Jones joue actuellement avec un quatuor qui comprend deux jeunes saxophonistes blancs excellents: Dave Liebman et Steve Grossman. Le second m'a surtout emballé par le lyrisme de son jeu et ses idées nouvelles. Elvin a toujours la même efficacité. Le deuxième ensemble est celui de Bill Evans. Avec Marty Morel et Eddie Gomez, le pianiste semble transformé. Il joue avec plus de dynamisme et son attitude en scène est toute différente. Il n'a plus cette extrême timidité qui lui interdisait presque de lever les yeux de son piano, qui lui donnait cet air de bête traquée. Il est toujours un musicien extraordinaire qui atteint, avec son contre-bassiste Eddie Gomez, à une parfaite cohésion. Quant au troisième élément du concert, le groupe Chase, qui mêle rock et jazz, il m'a paru techniquement impeccable, sans plus. De la pyrotechnie tout à fait dénuée d'âme. **Radio City Music Hall - Minuit.** Dans le décor affreux et clinquant d'un Radio City débarrassé de ses Rockettes et de son spectacle pour familles américaines, on recrée l'atmosphère des jam sessions d'antan. Tous les billets sont vendus: les 6000 places sont occupées, une file d'attente qui fait presque le tour de l'immeuble. Même si on est muni de son billet, on ne peut, dans certains cas, entrer que vers minuit et demie. En tout et pour tout, une trentaine de musiciens participent à la fête, divisés en trois groupes. On improvise sur des thèmes connus "Hot House", "Perdido", etc. Les solos les plus intéressants sont ceux de James Moody, Stan Getz, Dizzy Gillespie et Dexter Gordon. Rahsaan Roland Kirk ne joue pas le jeu, cabotine vole la vedette de façon un peu déplaisante. Comment voulez-vous lutter avec un combattant qui joue en même temps de deux saxophones? Un disc-jockey américain bien connu, Symphony Sid, vient nous dire sur un ton suffisant qu'il a encouragé le jazz pendant toute sa vie, etc. On a l'impression qu'il se tient pour un grand musicien lui-même. Très déplaisant.

● **4 juillet - Town Hall - 14 heures.** Hors festival, Jon Hendricks présente un spectacle intitulé "Evolution of the Blues". La salle est vide à la première représentation. C'est dommage. Hendricks raconte l'histoire du blues à travers l'histoire américaine. Il chante aussi. L'accompagnement, ses filles, son fils et un quintette qui comprend Illinois Jacket, Milt Buckner, Russell Jacquet, Jo Jones et Leonard Gaskin. **Carnegie Hall - 17 heures.** Miles Davis doit apparaître avec son sextette, mais il ne réussit pas à s'entendre sur la question des gros sous. C'est Freddie Hubbard qui le remplace fort efficacement. On connaît son lyrisme, son dynamisme. Peut-être à cause de la présence à ses côtés de Junior Cook, un saxo dans la lignée de Hank Mobley et de George Coleman; on songe à Miles, l'illustre absent. En tout cas, on applaudit très fort Hubbard pour le remerciement sans doute d'avoir remplacé Davis au pied levé. Sonny Rollins fait son apparition. J'attendais beaucoup de sa performance, je suis déçu. Il semble moins adouci qu'auparavant, ne s'éloigne que fort peu de la ligne mélodique des thèmes qu'il choisit. Le concert se termine par le quatuor de McCoy Tyner. L'ancien pianiste de Coltrane semble privilégier un impressionnisme délicat pendant que son batteur, dont le nom m'a échappé, déploie toute son énergie à entraîner à sa suite Sam Fortune au saxophone et à la flûte. Bref, le jeu de McCoy Tyner me séduit beaucoup plus que la cohésion de son groupe. **Philharmonic Hall - 21 heures.** Un des grands moments du festival. Création d'une œuvre symphonique d'Ornette Coleman intitulée "Skies of America". Le mariage quatuor de jazz et orchestre symphonique ne me semble pas essentiel. Les deux formes de musique y perdent un peu. Il m'a semblé que les passages interprétés par l'American Symphony Orchestra ne devaient rien au jazz et qu'ils contrastaient un peu trop avec les improvisations de Coleman, de Dewey Redman, de Charlie Haden et d'Eddie Blackwell. Mais je suis humble et je dirai que je n'ai peut-être pas la compétence pour en juger. En deuxième partie, Charlie Mingus dirigeait un orchestre de 20 musiciens, dont Charles McPherson, Bob Jones, Jo Farrell et Eddie Bert. Mingus a fait son apparition sur la scène revêtu d'un casque colonial fort impressionnant. Son écriture ne semble pas nouvelle, mais cela ne veut pas dire qu'elle manque de dynamisme et d'envoûtement. Comme soliste, il est hors de pair. Une soirée assez exceptionnelle, malgré tout.

● **5 juillet - Carnegie Hall - 13 heures.** Gato Barbieri, le jeune musicien argentin est accueilli en triomphe. On sait qu'il apporte au jazz un folklore très riche, qu'il défend une cause politique qu'il identifie aux jeunes Noirs. Accompagné par Airtio Moreira, Lonnie Liston Smith, et Albert Mouzon, il chante, joue du saxophone ténor comme d'autres émettent un cri. Excellente démonstration. De la jeunesse, on passe avec Eubie Blake, à un presque nonagénaire. A 89 ans, Blake est fort aler-



Gato Barbieri

notre blues

Seul dans la grande ville triste, notre jazzeur montrealais a failli chanter les blues. Jusqu'au moment où il s'est aperçu que LE DEVOIR lui associait un autre envoyé spécial. Ils se sont consolés en chantant les blues à deux l'air en page 14 le carnet de la scène à Manhattan.

te et c'est en courant qu'il se rend à son piano. Il interprète des rags, dont l'un "Charleston Rag", qu'il a composé en 1899! On l'applaudit à tout rompre, il est ravi et ne quitte la scène que parce qu'on lui fait comprendre que Kenny Burrell attend. Le guitariste se produit en quatuor. Son programme est structuré autour du blues. Les idées de Burrell se développent avec cohésion, intelligence. Peut-être ne se livre-t-il pas suffisamment à ses démons créateurs. Herbie Hancock, lui, présente son sextuor comme un ensemble de percussion. Benny Maupin, Julian Priester, Eddie Henderson quittent régulièrement leurs instruments à vent pour des instruments de percussion. Vaut d'être entendu même si Hancock lui-même joue assez peu. À l'hommage à Lionel Hampton au Philharmonic Hall et à la soirée consacrée au jazz de Chicago (Eddie Condon, etc.) à Carnegie Hall, je préfère un concert organisé par les contestataires du New York Musicians' Jazz Festival. Je me rends au Studio Rivbea, rue Bond, dans le Village. C'est une cave, une vraie. Pour \$3, on vous annonce Anthony Braxton, Sam Rivers, Rashied Ali et Andrew Hill. Ce dernier ne se présente cependant pas. Qu'importe puisque Ali est sensationnel, que Cecil McBee est le contre-bassiste le plus intéressant de la nouvelle musique et que je découvre un guitariste du nom de Blood qui ferait honte à Monsieur Burrell et à Larry Coryell, tous les soirs de la semaine! À la sortie de ladite cave, vers 3 heures 30, je ne suis pas très brave. Les rues sont un peu inquiétantes, par chance je peux hâler un taxi.

● **6 juillet - Carnegie Hall - 17 heures.** Cannonball Adderley n'est qu'un honnête musicien, mais ce n'est pas à dédaigner. Son frère, Nat, est plus faible. Leur groupe cependant, se défend grâce à George Duke et à Airtio Moreira. Ce Moreira que l'on retrouve partout dans ce festival, ce dont je ne me plains pas. La percussion; d'ailleurs, est toute puissante dans le jazz d'aujourd'hui. Cannonball laisse la place à Oscar Peterson. Dans l'ombre de Tatum et de Garner, Oscar joue en solo des blues, des boogie woogies et une ballade. Fascinante performance que ne vient gâter que la tendance du pianiste à vouloir trop troubler ses interprétations. Après l'intermission, Mo'Avish nu, l'ensemble de John McLaughlin s'empare de l'audience, qu'elle possèdera entièrement pendant 45 minutes. Cette fusion obsédante du rock, de la musique orientale et du jazz séduit aussi assurément les jeunes qu'elle éloigne les plus âgés qui quittent à pleines portes. À la fin, c'est une ovation sans précédent. On ne veut pas laisser partir le jeune guitariste et son arsenal électronique. Radio City Music Hall minuit. Deuxième jam session. Même procédé que le premier soir. Même nombre de musiciens, même foule. La foule proteste parce que Chick Corea, John McLaughlin et Joe Henderson, qu'on leur avait promis, ne sont pas là. Papa Wein s'explique, on le hue. Mais le public américain est bon enfant, il accepte. À signaler entre autres, des solos de Jaki Byard, de Dexter Gordon, de Sonny Stitt, de George Duke. Jimmy Smith n'est pas en forme Gary Burton se contente d'un solo et ne se mêle pas à la jam. La nuit se termine par l'apparition de l'ensemble de Curtis Mayfield qui n'a pas plus affaire à la que Gilles Vigneault. Cela se supporte d'autant plus mal que Charlie Mingus venait d'exécuter un solo d'une rare puissance et que le troisième groupe de musiciens semblait plus en forme qu'aucun des autres que j'ai entendus pendant ces deux soirs de jam session!

● **7 juillet - Carnegie Hall - 13 heures.** En début de spectacle, l'ensemble Weather Report. Ils sont beaucoup plus dynamiques que ne le laissent supposer leur premier disque. Wayne Shorter est aussi en vogue au tenor qu'au soprano. Zawinul est le pianiste habile que l'on a toujours connu. Vitous s'efface devant le percussionniste Dom Um Romão. Après une démonstration assez époustouflante de ce groupe, Tony Williams et son Lifetime sont une nette déception. À part un solo du batteur

Suite à la page 14

Une discothèque de base: 1 - l'opéra

par JACQUES THÉRIAULT

Tentez l'expérience: on joue une version de la "Symphonie fantastique" de Berlioz à la radio, sans identifier les interprètes. L'œuvre vous plaît et vous décidez d'en faire l'acquisition. Et hop! un saut chez un disquaire qui vous proposera un "gros vendeur" ou la possibilité de choisir parmi une vingtaine de versions au catalogue. La plupart du temps, ce genre d'histoire se termine, ou bien par une querelle, ou bien sur la victoire du disquaire qui a oublié l'interprétation pour vanter les talents du graphiste. Une fois sur deux, vous aurez eu affaire à un marchand de tableaux: c'est une pochette de disque qu'on vous aura vendue!

Il y a les agaçantes pochettes plastifiées, mais il y a aussi les albums ventrus. L'extraordinaire diversité de la musique enregistrée, la multiplicité des versions d'une même œuvre, l'apparition subite aux catalogues de noms inconnus ou d'œuvres ignorées de compositeurs célèbres, toutes ces raisons concourent à embarrasser de plus en plus le consommateur de musique. À l'heure du disque-témoïn, on cherche un fil d'Ariane...

C'est en tenant compte des goûts musicaux et des moyens financiers des discophiles que l'idée d'établir une mini-discothèque de base m'est venue. Cette série d'articles, dont nous commençons la publication aujourd'hui, sera complétée à la fin du mois d'août. Ils seront consacrés à la musique symphonique, aux œuvres concertantes, à la musique de chambre, à l'opéra, au chant, aux pages pour le clavier, pour la trompette, la guitare, sans compter la musique d'aujourd'hui, qu'elle soit instrumentale, concrète ou électroacoustique.

Les critères de sélection? L'importance de l'œuvre et la qualité stricte musicale de l'interprétation primant évidemment sur toute autre considération technique. Mais, comme ce guide se devait d'être pratique, il fallait en rester aux enregistrements qui sont facilement disponibles. Côté prise de son et à talent égal bien sûr, priorité aux gravures les mieux soignées. Et lorsqu'une version à prix modique répondait à ces différentes normes de qualité, elle s'imposait tout naturellement.

Les puristes et les discophiles enragés s'objecteront à la précarité d'un tel travail. Ici et là, on décelera des injustices et des oublis, des partis-pris et des "fixations" sur tel ou tel interprète. J'en suis conscient et j'ai hésité longuement à me lancer dans une telle aventure pour toutes ces raisons. L'auditeur reste toujours le seul juge en matière de musique, mais encore faut-il lui donner des outils pour se tailler un sentier praticable dans cette jungle du disque.

En guise de prélude à cette mini-discothèque de base, place à l'opéra! C'est à dessein que "L'Orfeo" de Monteverdi, qui a donné naissance au genre en 1607, figure dans cette liste, mais les réalisations de théâtre lyrique qui ont suivi le "Wozzeck" de Berg seront signalées au moment où la musique du vingtième siècle sera abordée.

● **BELLINI:** "Norma", avec Maria Callas, Christa Ludwig, Franco Corelli, Nicola Zaccaria, chœur et orchestre de la Scala de Milan sous la direction de Tullio Serafin; 3 disques, S-3615 Angel.

● **BERG:** "Wozzeck", avec Evelyn

Lear, Dietrich Fischer-Dieskau, Helmut Melcher, Gerhard Stolze, Fritz Wunderlich, chœur et orchestre de l'Opéra d'Etat de Berlin sous la direction de Karl Böhm; 2 disques, 138 991-92, Deutsche Grammophon. Plus difficile à trouver mais de référence, l'excellente version de Boulez sur CBS.

● **BIZET:** "Carmen", avec M. Callas, N. Gedda, R. Massard, A. Guiot, chœurs et orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris dir. par Georges Prêtre; 3 disques, CLX-3650, Angel.

● **DEBUSSY:** "Pelléas et Mélisande", G. Shirley, E. Soederstroem, D. McIntyre, D. Ward, Y. Minton, D. Wicks, A. Britten, chœurs et orchestre du Royal Opera House de Covent Garden sous la dir. de Pierre Boulez; 3 disques, M3-30119, Columbia.

● **DONIZETTI:** "Lucia di Lammermoor", Callas, Di Stefano, Gobbi, chœurs et orchestre du Festival de Florence sous la dir. de Serafin; 2 disques, 6032 mono, Seraphim. Pour une version plus moderne, opter pour la Lucia de Sutherland sur London; 3 disques, 1327.

● **GLUCK:** "Orphée et Eurydice", avec G. Janowitz, E. Moser, Fischer-Dieskau, le chœur et l'orchestre Bach de Munich sous la dir. de Karl Richter; 139 268-69, Deutsche Grammophon.

● **GOUNOD:** "Faust", avec V. de Los Angeles, N. Gedda, Boris Christoff, chœurs et orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris dir. par André Cluytens; 3 disques, 3622, Angel.

● **LEONCAVALLO:** "I Pagliacci", avec J. McCracken, P. Lorengar, R. Merrill, T. Krause, Ugo Benelli, chœurs et orchestre de l'Académie de Sainte-Cécile à Rome dir. par Lamberto Gardelli; 3 disques, London.

● **MASSÉNET:** "Manon", avec Victoria de Los Angeles et le chef Pierre Monteux, dans une version moins enregistrée en 1956 à Paris, sur étiquette à bon marché Seraphim; 4 disques, ID-6057. En tête de lice, malgré les bruits de surface.

● **MONTEVERDI:** "L'Orfeo", avec L. Kozma, R. Hansmann, C. Berberian, N. Rogers, K. Equiluz, M. von Egmond, la Capella Antiqua et le Concertus Musicus de Vienne sous la dir. de Nikolaus Harnoncourt; 3 disques, SKH 21-13. Traduction avec instruments de l'époque. Sur Telefunken.

● **MOUSSORGSKY:** "Boris Godounov", avec N. Ghiaurov, Vishnevskaya, Spiess, Maslennikov, Talvela, chœurs et Orchestre Philharmonique de Vienne dir. par Karajan; 4 disques, OSA-1439, London.

● **MOZART:** "Don Giovanni", avec Siepi, Danco, della Casa, London, Corena, Orchestre Philharmonique de Vienne dir. par Erich Leinsdorf; 4 disques, LSC-6408, RCA.

● **MOZART:** "La flûte enchantée", avec Gueden, Lipp, Berry, Simoneau, Böhm, Schoeffler, chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne et Orch. Phil. de Vienne dir. par Karl Böhm; 3 disques, SRS-63507, Richmond "Opera Treasury Series".

● **MOZART:** "Le nozze di Figaro", avec Gueden, Danco, Siepi, Corena, Kleiber; 4 disques, 1402, London.

● **PUCCINI:** "La bohème", avec Tebaldi, Bergonzi, Gianna d'Angelo, Bastianini, Siepi, chœur et orchestre de l'Académie de Sainte-Cécile dir. par Serafin; 2 disques, OSA-1208, London.

● **PUCCINI:** "Madame Butterfly", avec V. de Los Angeles, J. Boerling, M. Sereni, chœur et orch. de l'Opéra

de Rome dir. par Gabriele Santini; 3 disques, S-3604, Angel.

● **PUCCINI:** "Tosca", avec R. Tebaldi, M. del Monaco, G. London, dir. Molinari-Pradelli; 2 disques, 1210, London.

● **ROSSINI:** "Le barbiere di Siviglia". Deux choix recommandables: Berganza et Ghiaurov sur London (3 disques, 1381), ou bien V. de Los Angeles et Brusantini sur Angel (3 disques: S-3638). La prise de son London est cependant supérieure.

● **RICHARD STRAUSS:** "Elektra", avec B. Nilsson, M. Collier, R. Resnik, T. Krause, Orchestre Phil. de Vienne dir. par Georg Solti; 2 disques, OSA-1269, London.

● **RICHARD STRAUSS:** "Der Rosenkavalier", avec R. Crespin, Y. Minton, M. Jungwirth, H. Donath, chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne et Orch. Phil. de Vienne dir. par Solti; 4 disques, OSA-1435, London.

● **VERDI:** "Aida", avec R. Tebaldi, G. Simonato, C. Bergonzi, C. MacNeil, Orch. Phil. de Vienne dir. par Karajan; 3 disques, OSA-1313, London.

● **VERDI:** "Otello", avec Tebaldi, Del Monaco, Protti, Orch. Phil. de Vienne dir. par Karajan; 3 disques, OSA-1324, London.

● **VERDI:** "La Traviata", avec Anna Moffo, R. Tucker, R. Merrill, chœur et orch. de l'Opéra de Rome dir. par Fernando Previtali; 3 disques, LSC-6154, RCA.

● **WAGNER:** "Die Walküre", avec B. Nilsson, J. King, H. Hotter, R. Crespin, C. Ludwig, chœurs divers, Orchestre Phil. de Vienne dir. par Solti, 5 disques, OSA-1509, London. Si vous êtes un fanatique des opéras wagnériens, n'hésitez pas: c'est la Tétralogie (L'or du Rhin, les Walkyries, Siegfried

et Le crépuscule des dieux) de Solti qu'il vous faut.

● **WAGNER:** "Tristan et Yseult", W. Lindgassen, B. Nilsson, C. Ludwig, M. Waldeva, chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth dir. par Karl Böhm; 5 disques, 139221-5, Deutsche Grammophon.

● **WAGNER:** "Les maîtres-chanteurs", avec T. Adams, H. Donath, R. Kollo, G. Evans, R. Hesse, P. Schreier, K. Ridderbusch, Z. Kelemen, K. Moll, chœurs et orchestre de l'Opéra d'Etat de Dresde sous la direction de Karajan; 5 disques, SEL-3776, Angel.

Enfin, quelques ouvrages pour ceux qui veulent sortir des sentiers battus.

● **BERLIOZ:** "Les Troyens", avec Vickers, Veasey, Lindholm, chœurs et orchestre du Royal Opera House de Covent Garden sous la dir. de Colin Davis; 5 disques, 6709 002, Philips. Le premier et le seul enregistrement intégral de l'ouvrage en lice. Une production sublime!

● **CAVALLI:** "L'Orlando" (3 disques, ZNF-8-10, Argo) et "La Calisto" (2 disques, ZNF-11-12, Argo), sous la direction de Raymond Leppard. Deux chefs-d'œuvre d'un contemporain de Monteverdi. Réalisations phonographiques agaçantes.

● **JANACEK:** "Jenufa", avec L. Dománková, V. Přibyl, N. Kniplova, les chœurs et l'orch. du Théâtre National de Prague, dir. de Bohumil Gregor; 2 disques: SBL-3756, Angel. A mieux connaître.

● **PONCHIELLI:** "La Gioconda", avec Tebaldi, Home, Bergonzi, Merrill, dir. de Gardelli; 3 disques, OSA-1388, London. Émouvant et explosif, cet ouvrage d'un pionnier du "véris-me" italien.

L'OEIL SUR LES ROUTES

La vie quotidienne sur le Varna

par URGEL LEFEBVRE

J'ai eu du mal à me rendre au Varna, mon chauffeur de taxi ne savait pas où se trouvait le port de Montréal, il confondait les rues McGill et McGill College et il lui est même arrivé de prendre un sens unique à rebours. Mais nous voici enfin, mon compagnon de voyage et moi au comptoir de la March Shipping où l'on nous indique le numéro de notre cabine et celui de notre table à la salle à manger. Nos bagages sont déjà à bord, la passerelle est vite franchie et nous voici sur le pont Soleil du Varna. Devant nous, Terre des hommes.

Une femme tenant une clé et un homme portant nos bagages nous invitent à les

suivre et nous livrent la cabine S-4, propre et toute simple avec ses deux lits bas séparés par une commode. Le lit près de la fenêtre donnant sur le pont et le large sera le mien. Au pied de ce lit, une autre commode et un petit placard. Un autre petit placard se trouve près de la porte d'entrée et entre les deux, la salle de toilette et la douche (eau chaude et eau froide); la bouteille thermos près du lavabo contient de l'eau potable fraîche. Couleur dominante de la cabine: celle du bois blond.

Nous quittons notre cabine pour aller saluer les gens groupés le long des quais et recueillir les premières impressions d'autres passa-

gers. Notre départ est quelque peu retardé car le Varna, navire bulgare, doit céder le pas au Pouchkine, navire russe. Celui-ci disparaît bientôt et notre attention se reporte sur les remorqueurs qui s'affairent maintenant autour de notre paquebot pour l'éloigner du quai no 10 et le placer dans la bonne direction. Sitôt cette opération terminée, nous constatons que tout autour de nous a disparu dans la brume. Plus rien n'existe que le Varna qui nous emporte vers le Saguenay, Saint-Pierre et Miquelon, Gaspé...

Le dîner a aussi été retardé et ce n'est qu'à vingt heures que nous descendons au pont B et que nous cherchons dans la salle à manger la table 28. C'est une table ronde; quelqu'un y est déjà assis, comme en méditation. Mon imagination trotte. A qui peut-il bien ressembler? Ce n'est pas à Mao... ni à Staline sans moustache, car il a le regard doux. Je suis près de lui, il se lève, se présente dans un excellent français. C'est un Canadien, d'origine russe, qui sera pour nous le plus charmant des commensaux.

Nous sommes cinq à table avec ce couple de Sorelois dont nous nous lierons d'amitié à la faveur d'interminables parties de bridge et quelques parties de ping-pong. Aux quatre tables qui nous entourent il y a un couple japonais, un autre couple fort jeune dont le bonheur est enveloppé d'un religieux silence, le président du port de Montréal (M. Jean-Marie Chabot) et ses amis, l'artiste Rosita Salvador et le saxophoniste Jean-Pierre Rondeau. C'est à notre table cependant que règnera, tout le long de la croisière, la plus grande animation joyeuse. Grâce à notre compagnon qui sait le bulgare, nous obtenons des faveurs du grand Nicolas, notre garçon de table si sympathique dont le vocabulaire français et anglais est peu étendu.

Nous passons la première soirée à nous familiariser avec le bateau, à causer avec d'autres passagers venant de divers coins du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, à partager avec eux le premier buffet de minuit servi sur le pont Soleil.

N'ayant pu régler la climatisation de notre cabine, de l'air froid tombe sur nous durant notre première nuit. La nuit suivante, nous couperons tout bonnement la climatisation; et sur la fin de la croisière nous aurons la surprise de constater que l'appareil a été réglé et que l'air tiède s'en dégage. De toute façon, nous pouvons dormir comme des loirs car notre cabine est bien pourvue de couvertures de laine.

La brume enveloppe toujours notre navire qui devient notre univers dès la première journée complète à bord. Je retrouve au petit déjeuner mon demi-pamplumette (et combien succulent), mes oeufs sur le plat avec bacon tels que je les aime, mon café que je peux prendre avec du lait ou de la crème, du pain de ménage grillé comme on en trouve à la campagne, des confitures bulgares d'une saveur incomparable. J'en vois qui ont leurs oeufs brouillés avec jambon, leurs oeufs pochés ou à la coque, leurs céréales...

Entre le petit déjeuner et le déjeuner, à peine le temps de faire le tour des ponts pour tenter de percer la brume ou se faire de nouveaux amis, à moins qu'on ne préfère s'installer au grand salon pour un brin de lecture, une partie de dames ou d'échecs ou quelque autre jeu. Le déjeuner, même s'il n'offre pas grand choix, est toujours bien appâté et bien équilibré. Le dîner offre plus de variété. Le chef Willy Brandt excelle dans la préparation des légumes et rend ainsi honneur à la Bulgarie renommée pour ses cultures maraichères. Il n'est donc pas surprenant que le chef attire tant de monde à ses leçons d'art culinaire au café Coral, avant le thé de 16 heures que

l'on sert dans le grand salon ou sur le pont Soleil. La cuisine du chef est internationale et un peu moins lourde que la cuisine bulgare. Mais les fromages bulgares, d'un goût raffiné, ont toujours leur place au déjeuner, au dîner et au buffet de minuit. Et la croisière ne se terminera pas sans un repas typiquement bulgare.

Déjà dimanche! La salle de cinéma se remplit au deux tiers pour la messe de 9 heures trente qu'un aumônier dit tous les matins... un bout en français pour la majorité des assistants, un bout en anglais pour les Américains et autres anglophones.

J'arrive sur le tard à la salle à manger, mais Nicolas m'apporte quand même des toasts et du café... avec de la délicieuse confiture bulgare. L'événement du jour sera l'excursion en autobus jusqu'à Roberval. Nous nous rendons à terre à bord de la Marjolaine et nous sommes accueillis sur les quais, à coups de caribou, par le Comité du festival du Centenaire de Chicoutimi et sa troupe folklorique. Cet accueil est des plus chaleureux et des plus pittoresques.

Et maintenant, en route pour Roberval. Notre autobus passe dans Port-Alfred et Chicoutimi, près d'Arvida, Jonquière et Kenogami, s'arrête au camp musical de Métabetchouan et au village fantôme de Val-Jalbert, nous dépose à Roberval. Là, nous dinons d'un peu de soupe aux pois, d'un filet de doré et de ce qui devait être un morceau de cette légendaire Tarte au Bleuet du Lac Saint-Jean mais qu'un passager a plus justement appelé une tartine aux bleuets.

Pauvres jeunes guides de Roberval! Ce qu'ils ont dû essayer de quolibets sur le chemin du retour! Certains Montréalais ont promis de leur envoyer de vraies tartes aux bleuets et un passager a poussé la cruauté jusqu'à leur dire qu'ils avaient eu raison de préciser que trois bleuets à la tarte c'était exagéré car il n'y en avait que deux!

Faisant tout de même contre mauvaise fortune bon cœur, les excursionnistes terminent leur randonnée par des chansons en chœur: "Fais du feu dans ma cheminée, je reviens chez nous..." Pour nous tous, "chez nous" c'est le "Varna". Nous avons adopté ce bateau et la vie sur l'eau à ce point!

Ce n'est pas avant une heure du matin cependant que nous rentrons "chez nous". Le buffet est terminé. Nous écoutons les derniers accords de l'orchestre au café Coral en regardant évoluer les derniers couples de danseurs. Trop tard pour une petite main de bridge! Dans nos cabines, les lits sont douillets.

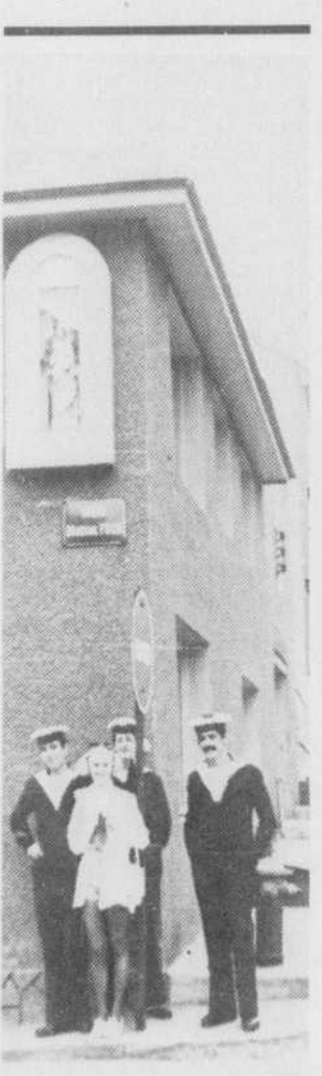
Et la vie continue sur le Varna. Nous passons toute une journée dans la baie des Ha! Ha! par beau temps. Quelque chose de déficient semble-t-il, mais personne ne s'en soucie guère. Nous repartons dans la brume et nous voguons toute une nuit, toute une journée et une autre nuit, parfois sous la pluie et légèrement ballottés par les vagues.

Durant ces jours de vie intense sur le bateau, on va au cinéma, aux courses de chevaux, au bingo, au défilé de modes, aux spectacles présentés par le directeur de la croisière André Roc, avec l'orchestre de Gido Pucci et un artiste invité. Après le spectacle, on danse aux accords d'un orchestre bulgare, puis c'est le buffet et de nouveau la danse. Le matin, rares sont ceux qui sont en forme pour les exercices de culture physique sur le pont des canots. Le temps maussade fait que la piscine est peu

fréquentée, mais on y donne quand même des cours de natation.

Soudain, notre navire s'immobilise dans la brume. Nous sommes à Saint-Pierre (et Miquelon) que nous ne voyons pas. Une petite embarcation vient chercher ceux qui veulent descendre à terre. Avec mes compagnons de table je vais sur la place de Gaulle, au monument du Marin, à l'église Saint-Pierre, dans quelques magasins et à l'hôtel Ile-de-France où, pour \$4.50, nous mangeons: La Terrine du chef au foie de volaille; Le Cabillaud (morue) façon niçoise et le Riz portugaise, une salade, des fromages, et La Pâtisserie Saint-Pierraise, le tout arrosé d'un très bon vin rouge à volonté.

La vague est forte et l'abordage du Varna difficile, surtout pour certaines personnes.



Micheline Ière (Miss Varna) en compagnie de trois Petits-Pompons, rue Maréchal Foch, à Saint-Pierre et Miquelon.

agées. Mais de nouveau "Nous rentrons chez nous" selon l'expression d'une passagère qui se reprend aussitôt: "Je veux dire sur le Varna".

Au large de Saint-Pierre et Miquelon, notre bateau a de légers mouvements de roulis et de tangage, mais personne, semble-t-il, n'est véritablement en proie au mal de mer. Plusieurs, par prudence, prennent des comprimés, d'autres vont tout bonnement se coucher après le dîner pour s'éviter tout désagrément. Pas de petite main de bridge ce soir!

Le beau temps s'installe alors que nous sommes en pleine mer, voguant vers Gaspé. La piscine reprend sa popularité, de même que les chaises longues sur les ponts.

Un spectacle grandiose s'offre à nos yeux au passage du Varna entre l'île Bonaventure et le rocher Percé. En haut de la falaise de l'île Bonaventure, les fous de Bassan forment un liseré blanc. Demain il y aura excursion à Percé, autour de l'île Bonaventure et au Parc de la Gaspésie où le déjeuner sera servi à Fort Prével.

Je me contente de visiter Gaspé avec mes amis et nous sommes horrifiés de constater jusqu'à quel point le site de la découverte est mal entretenu. Autour de la Croix, splendide monolithe, des tessons de bouteilles (serait-ce de la publicité pour nos brasseries) forment une véritable mosaïque au milieu du parc où tout est à l'abandon. J'aurais dû faire plutôt l'excursion à Percé.

A l'occasion du dîner bulgare, je suis invité à prendre place à la table du capitaine Dimitar Pascalev qui parle un très bon français et plusieurs autres langues en plus du bulgare évidemment. Le vin mousseux Iskra, d'une fraîcheur remarquable, a précédé le repas que des vins rouges et blanc accompagnent fort agréablement. Au menu: La Soupe de mouton à l'oeuf Kourban; Le Fromage Varna (un délice!) Les Viandes diverses grillées avec frites sautées et poivrons rouges (quel plat de résistance!); La Salade Bouquet; La Spécialité du Pâtissier et les petits fours. Et ce pain cuit dans une assiette à tarte; Divin! surtout lorsqu'on le savoure avec le beurre demi-sel. Pour couronner ce repas, l'eau-de-vie Pomorie qui a mérité le premier prix à un concours entre 22 pays participants.

Tous les jours, les passagers pouvaient se payer à des prix très bas des vins et de l'eau-de-vie bulgares. On peut aussi, nous a-t-on dit, s'en procurer dans les magasins de la SAQ, mais à des prix plus élevés.

Voilà Québec et Lévis tout à la fois, du milieu du Saint-Laurent est quelque chose d'inoubliable. Raison majeure pour retarder le dîner d'adieu et la soirée du commandant. Nous sommes trois seulement à table. Notre ami de Sorel et sa femme (c'est donc pour ça qu'elle s'est fait coiffer!) sont invités à leur tour à la table du capitaine.

Pour ce dîner d'adieu, le chef Willy Brandt s'est surpassé: Saumon de Gaspé fumé; Consommé de volaille Royal; Tournedos Choron entourés de tendres haricots verts au beurre; de jeunes carottes glacées au miel; Pommes risolées; La Salade César. Pour dessert, La Bombe glacée flambée au rhum. Fromages assortis, fruits, café, café turc, thé, chocolat, lait complet le menu.

Pour le spectacle d'adieu, l'artiste invitée est Rosita Salvador.

Demain, il faudra que nos bagages soient devant la porte de notre cabine avant 06.00. Nous glisserons un pourboire à Nicolas et à Anastasia, notre femme de chambre, et nous quitterons le bateau à 09.00 après l'inspection de la douane canadienne au Café Coral. Et la vie à terre nous reprendra.

Rendez-vous aux
Bermudes par VC10
BOAC



Sunflight
HAWAII
2 semaines à partir de
\$499

COMPREND: VOYAGE EN JET
ALLER-RETOUR — HOTEL — TAXES
EXCURSIONS — TRANSFERTS

voyages **BEAU-MONT INC.**

MONTREAL 1155 o. Dorchester suite 1505 866-5472
TROIS-RIVIERES 1515 Royale 378-1212
SHAWINIGAN 467 de la Station 536-4442

TOURS SPÉCIAUX

- Terre Sainte, Amsterdam, Grèce, Istanbul, Rome, Paris. 1086.
- Grand tour d'Europe: Copenhague, Stockholm, Londres, Paris, Munich, Dachau, Innsbruck, Venise, Florence, Rome, Milan, Lucerne, Paris. 11-28 sept. 948.
- Capitales d'Europe: Lisbonne, Fatima, Madrid, Rome, Assise, Paris, Amsterdam. 11-25 oct. 685.
- Croisière, Palerme, Grèce, Turquie, Liban, Syrie, Terre-Sainte, (Jerusalem), Marseille. 23 oct. 425.

(avion en plus: 275.)

CALIFORNIE autocar, 5-27 août (17 états) 548.
Excursions, repas, escompte spécial

Congrès Euch, et Pacifique, Australie, fév. '73, 3 sem. 1285.

RENCONTRES

concernant ces voyages:
(soirs de juillet à 7h. 30 p.m.)
le 17 à Québec, 500 8e Av. (Limolou)
le 18 à Montréal, 4373 Av. Esplanade (près Mont-Royal)
le 24 à Ottawa, 1062 Wellington (sous-sol de l'église)

Les Guides et les Organisateurs seront là pour répondre à vos questions.

VOYAGES A.F. (Agences)
500 8e Av. Québec 3, Qué. Tél.: 523-0031
Montréal: 861-8634 Saguenay: 542-6987
Riv.-des-Lacs: 862-7189 Lac-St-Jean: 348-6392
Ottawa: 728-1983 Moncton: 382-9556

FLEUVE ST-LAURENT ET ATLANTIQUE
Croisières d'été
et d'automne

Dés maintenant... planifiez vos vacances
Réservez la cabine de votre choix

M.S. ALEXANDR PUSKIN

29 juillet - Croisière de 13 jours. \$395

Montréal, Québec, le Saguenay (Bagotville),
les Bermudes, St-Pierre-et-Miquelon, Montréal

Direction personnelle: Mme Andrée Camirand de notre bureau

S.S. VARNA

Départs tous les samedis jusqu'au 2 septembre

Croisières de 7 jours - \$225

Montréal le Saguenay, St-Pierre-et-Miquelon,
Gaspé, Montréal

T.S.S. QUEEN ANNA MARIA

Deux croisières de New York vers Montréal

Via Boston, Sydney et Québec

Départs: 7 et 21 août - 6 jours \$225 (US)

Deux croisières de Montréal vers New York

Via le Saguenay (Bagotville), Gaspé, Boston

Départs: 13 et 27 août - 5 jours - \$235 (US)

Possibilité de combiner la croisière aller et retour

14 jours - dont 3 jours libres à New-York

Du 13 au 27 août \$490 (US)

T.S. HAMBURG

Deux croisières de 13 jours, au départ de Québec

vers New York, Québec, Gaspé, Charlottetown,

Sydney (île du Cap Breton), Bermudes, New York

Retour par l'Atlantique et le Fleuve St-Laurent

avec le Saguenay jusqu'aux Caps

8 et 22 août - 13 jours \$640 (US)

Une croisière de 9 jours se terminant à New York

Même itinéraire que ci-haut jusqu'à New York

5 septembre - 9 jours \$450 (US)

Les prix (tarif minimum) en dollars canadiens sauf indication contraire

Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte Station McGill/McGill/Union

Notre bureau est ouvert jusqu'à 5h. 30 p.m. - Fermé le samedi

voyagez la
la
l'agence
digne de
confiance

POUR TOUTES RÉSERVATIONS
CONSULTEZ NOS EXPERTS

3428 ST-DENIS
842-1751
Galerias d'Anjou
353-7650

AGENCE DE VOYAGES
VIAU

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE
AU VOLANT
D'UNE
AUTOMOBILE

Achetez ou louez
une automobile neuve,
hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC....

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN
DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

En plein été... soleil assuré

FRANCE - ITALIE - SUISSE
3 - 24 AOÛT

Direction: François Nicaise; à Paris André Malavoy

\$933 tout compris

Le grand tour classique imaginé par nous voici 15 ans:
souvent imité, jamais égalé.

- Voyage raisonnable: des visites mais du repos
- Hôtels de 1ère classe; autocar de luxe
- Organisation et vente directes, d'où meilleur prix à qualité égale.

Même tour 28 septembre - 19 octobre: \$868

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

Pour ceux qui cherchent
quelque chose de différent

UN TOUR
VRAIMENT NOUVEAU
Du 14 août au 4 septembre

Édimbourg, la côte, les montagnes et les
ÉCOSSE: lacs.

ANGLETERRE: Londres, Oxford et Stratford.

HOLLANDE: Amsterdam, la Haye et Delft.

BELGIQUE: Bruxelles, Gand, Bruges, et Tournai.

NORMANDIE: Rouen, Caen, la côte de Cotentin et le bocage

BRETAGNE: Concarneau, la Pointe du Raz, Quimper, Carnac.

En plus, retour à Paris via Nantes, Vitré, Solesmes et le Mans.

Trois semaines - \$1,096. - Tout compris

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

VOLS NOLISÉS
ET GROUPES
Europe
AIRTOURS
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900 ou 866-0770

ENVOIÉES SPÉCIALES
À DESTINATION
DE L'EUROPE
À PARTIR DE
\$179.00 (aller-retour)
portion terrestre en surplus
Montréal - Paris
ou Bruxelles, etc.
Départs: tous les jours ou
presque C.I.L.F.
Tél: 737-2618

SPECIAL
ACAPULCO
8 nuits - 9 jours \$255.
ESPAGNE - PORTUGAL MIAMI
2 semaines à partir de \$540 1 semaine à partir de \$179
Aussi nombreux voyages au Canada et en Europe
Agence de Voyage
1380, rue Gifford
Tél.: 527-8744
Pélican

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROPE AUTO
CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Expliquer un (autre) empire culturel

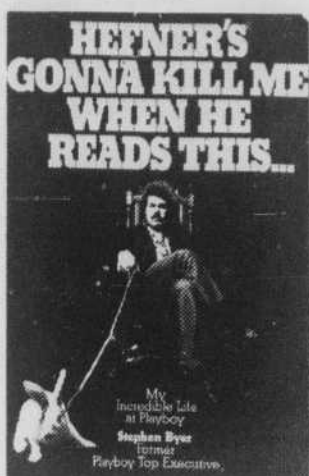
par ROBERT GUY SCULLY

Après avoir fait expliquer son empire culturel à M. Pierre Peladeau, nous aimerions bien entendre Hugh Marston Hefner dire un mot sur le sien. Les nombreuses sous-corporations réunissant magasins, hôtels, clubs, production de films, de livres, spectacles, objets de luxe pour tous usages, forment une entité très impériale, au sommet de laquelle trône un lapin, bien sûr, et un maigre ex-puritan d'âge mur, originaire du Midwest, grand porteur de pyjamas, enfermé dans un palais chicagolais quand il ne se trouve derrière les portes scellées de son jet noir encre. Ceux qui ont vu "Hef" discuter au cours de son émission télévisée "Playboy after Dark" savent qu'il s'exprime assez bien, même si ses idées sont moins diverses que les filles qu'il nous a dévoilées pendant vingt ans. D'autre part, vingt-cinq anciens numéros du magazine contiennent chacun une tranche de la "Playboy philosophy", reprise depuis en volume. Tout cela indique en apparence que la revue semi-pornographique, mue en publication sérieuse pour jouisseurs d'élite, a lancé un train de vie. Elle aurait alors une véritable "philosophie" à exprimer, et Hefner aurait eu raison de la coucher, si j'ose dire, sur papier.

En apparence seulement. M. Stephen Byer, bonhomme d'un humour et d'une santé mentale exceptionnels, voit la chose autrement. S'il n'est pas l'ennemi avoué de son patron - il ne semble pas avoir de comptes à régler avec personne là-bas - il a la facilité de se détacher de la fausse philosophie sexuelle du magazine, tout en lui rendant justice sur d'autres plans. Il possède d'ailleurs un talent d'administrateur certain, puisqu'on lui offre, à 27 ans, une vice-présidence qui vaut \$200,000 par année. Mais son humour, son instinct pour percer les prétentions de l'être humain, son orgueil qui lui vient sans doute du talent, l'empêchent de prendre tout cela au sérieux. Il quittera, non sans avoir tracé un portrait fort juste et très divertissant de cette entreprise pas-comme-les-autres. L'espace nous manque pour rendre justice à quelques passages brillants. Résumons simplement la conclusion principale de l'auteur: "Plusieurs personnes songent à Hefner comme à un instigateur révolutionnaire dans le domaine de la pornographie et de la censure, mais Hefner a toujours été une victime des circonstances; ce rôle lui a été imposé en 1953, quand il a sorti le sexe des bas-fonds de l'édition et qu'il l'a astiqué et rafistolé à l'usage des masses".

On doit donc déduire que l'empereur ne dit pas "la vérité, toute la vérité, rien que la vérité". Personne ne s'en étonne, puisque l'évolution de la corporation HMM (ne pas confondre avec cette bonne entreprise québécoise de la rue Craig) trahit les ambitions secrètes - et frustrées - de son président. Basée sur trois articles "sexuels" par mois, un an centre de la revue, un autre dans la deuxième moitié, un autre dans la première. Playboy a fait un fric fou. Simultanément, toutefois, la section littéraire, la formule de l'entrevue, le courrier des lecteurs, les articles sur la gastronomie ou le vêtement ou l'architecture ou le "modern living" en général, ont été améliorés. A tel point que la revue est devenue championne dans tous ces domaines. On paye bien les auteurs, sur la North Michigan Avenue à Chicago. Résultat: les Nabokov, Gold et Bradbury offrent leur meilleure fiction en priorité à Playboy; le juge Douglas, de la Cour Suprême, publie fréquemment ses papiers sur la justice là-dedans, de même que le multi-millionnaire J. Paul Getty, spécialiste de la haute finance; les grandes entrevues de la décennie, de Bob Dylan à Timothy Leary en passant par plusieurs syndicalistes ou politiciens, ont été faites par Playboy. Mais quand Stephen Byer devient administrateur de

Suiv. à la page 15



Pour vos enfants, sur la route ou dans les sillons

"Ferre fer" m'on p'tit cheval pour aller à Montréal
Ferre fer' ma p'tit jument pour aller jusqu'au grand rang
Ferre fer' ma p'tit poulich pour aller à Yamachich..."

Empruntées au folklore canadien, tirées du folklore esquimaux ou puisées dans ses souvenirs d'enfance, Marie-Josée Laval fait revivre en un livre et deux disques plus de soixante-cinq comptines que tous les enfants du monde chantent et vivent des qu'ils jouent.

Derniers-nés de la maison Brault et Bouthillier, ces outils de travail précieux pour les parents, les jardinières et les éducateurs au niveau des premières années de l'élémentaire ont été conçus pour les petits Québécois. Non seulement ont-ils été conçus pour eux, mais avec eux.

Marie-Josée Laval, éducatrice, enseignante auprès d'enfants d'âge pré-scolaire et dans des classes d'attente à la CECM. Avec sa collaboratrice, Lise Gosselin, elle a travaillé avec les enfants "vedettes" des deux disques du document "Je vis et je m'exprime avec mes comptines". Ces petits, âgés de six à huit ans, viennent d'une école en milieu populaire de la CECM: leurs deux disques courent une année scolaire de travail.

"Hier au soir
Sur le trottoir
Il faisait noir
BOUM!"

Les enfants utilisent cette comptine pour une sorte de jeu de "colin-maillard". Ils sont dispersés dans la salle, immobiles. Au signal, ils doivent fermer les yeux et avancer lentement, bras en avant pour ne pas heurter les autres. A "BOUM", ils essaient de saisir un compagnon.

L'enfant sent le rythme vivre en lui, il s'adapte au rythme commun pour participer vraiment au jeu de groupe. Ses gestes se précisent; il marche, saute, lance, attrape; il observe; il doit être attentif et soutenir son attention. Il joue, mais en apprenant.

Les auteurs apportent de nombreuses suggestions pour l'utilisation multiple de ces comptines et formulettes.

Elles aideront l'enfant qui éprouve des difficultés à accomplir certains gestes simples de la vie courante et faciliteront l'intégration de ces gestes.

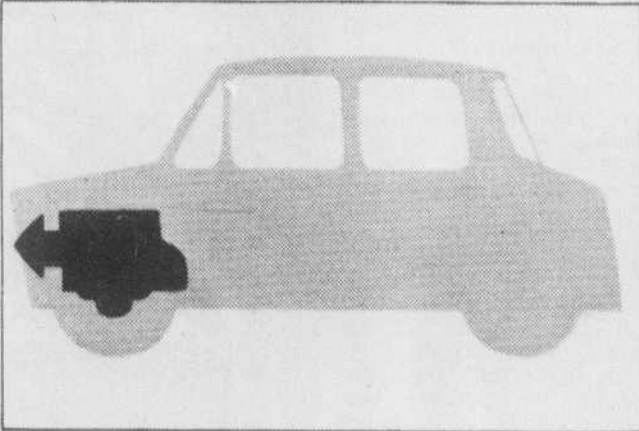
Le livre tout comme les deux disques 45 rpm constituent en outre des instruments efficaces pour l'initiation musicale et l'éducation rythmique. Ils incitent les enfants à chanter en groupe: l'oreille s'affine.

La réussite de ce matériel pédagogique destiné aux 4 à 9 ans tient au fait qu'il provoque des réactions; les auteurs misent sur la participation des enfants, la suscitent. Parce que les comptines évoquent des images du milieu, elles retiennent davantage l'attention des enfants.

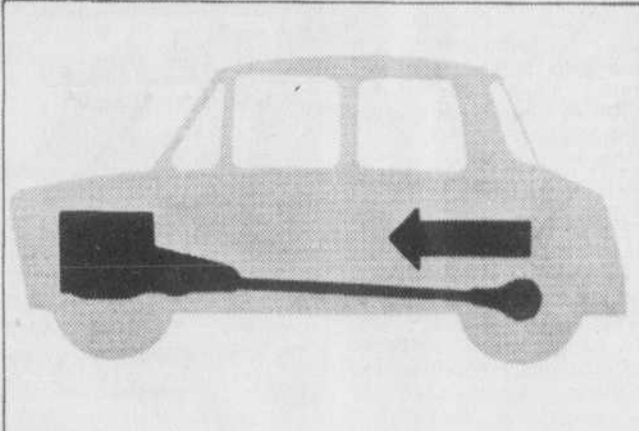
"Je partis de Lévis sur le dos d'un souris,
J'arrivai à Nicolet sur le dos d'un 'petit belet'"

Les illustrations, simples et amusantes, sont de Michel Gagnon; les photographies

par RENÉE ROWAN



TRACTION AVANT



TRACTION ARRIERE

Histoire des Pierrefendre - 2

par JEAN ETHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

On n'épuise jamais un bon livre. Souvent, après avoir terminé mon article, je me dis qu'il faudrait revenir sur l'oeuvre, reprendre ce qui a été écrit, réfléchir de nouveau, tenter l'impossible, qui est de rendre justice au travail de l'écrivain. Comme j'ai beaucoup aimé le *Pierrefendre* (1) de Madame Yvette Naubert, je cède au besoin d'en parler depuis une seconde lecture, pour mon plaisir. Je remarque d'abord le sérieux du ton narratif. Les personnages des *Pierrefendres* n'existent pas comme en rêve. Ils ne sont pas là pour meubler les pages. Yvette Naubert les situe dans leur milieu, tel qu'il se présente à la vue, donnant une épaisseur vécue au réalisme. Françoise Ridgewood préparant son petit déjeuner, son mari plus tard dans sa chambre d'hôtel, son frère sur le parvis de la Cathédrale ne se meuvent pas dans le vide, mais au coeur d'un paysage et d'un décor qui nous sont connus. Et pourtant, ce paysage et ce décor, c'est ce même mystère qui inspire une scène. Je me souviens que dans le *Mariage de Figaro*, l'hiver dernier, lorsque M. François Rozet paraissait en Bridson, la scène, pourtant joliment bruyante, s'animait. C'est qu'il y a un monde entre le bruit et la vie. Ainsi, le talent de l'écrivain, dans la mesure où il se projette sur des créatures inventées dans lesquelles se retrouve sa foi d'être, irradie depuis le centre de ses personnages et recrée l'espace. On peut dire que l'espace littéraire naît véritablement de l'écriture. Un romancier peut inventer des personnages, cela est même assez facile. La pierre d'achoppement, c'est l'air ambiant. Lorsque le père embrasse sa femme avant de partir au travail, on voit le couloir, la porte et dehors, la rue qui attend.

Yvette Naubert use de procédés typographiques afin de stratifier le temps, d'évoquer le passé, de faire surgir l'avenir. Était-ce bien nécessaire? Ne suffirait-il pas de laisser le lecteur déterminer lui-même ce qui a été, ce qui est, ce qui doit être, ce qui sera? On se sent comme entraîné dans un abîme d'autorité où rien n'est laissé à l'imprévisible. Le lecteur attentif n'a pas besoin de stratagèmes. Le récit le conduit dans l'espace et le temps sans qu'il soit besoin de recourir à des signes para-littéraires. Lorsque la matière romanesque se suffit à elle-même, la narration coule sans équivoque. Voyez Proust, maître dans l'art d'intégrer tous les relatifs en un instant, qui transcende les autres et qui paraît éternel. Je crois que le talent d'Yvette Naubert (qui n'est pas encore celui de Proust) lui interdit les volutes typographiques. Qu'elle fasse confiance à son récit. Toutes les facilités lorsqu'on écrit, sont dérisoires et de mauvais aloi. Toutes les difficultés sont nécessaires.

C'est dans l'ordre psychologique qu'excelle Yvette Naubert. Il n'y a aucun de ses personnages qui ne vive de sa vie propre. Qui plus est, ils participent tous de la vie des autres, d'une manière organique. Une scène, qui servira d'exemple, Charles Ridgewood a quitté sa femme, Françoise Pierrefendre, qui a donné naissance à un fils, qui est devenu pianiste et dont l'amour maternel est transcendant. Son fils, adolescent équilibré, s'entend bien avec elle. Au cours d'un voyage à Montréal, Charles Ridgewood, dans sa chambre d'hôtel, s'apprête à recevoir son fils, à renouer avec ce jeune homme qu'il a fabriqué, mais qu'il ne connaît pas. Le fils entre,

de Michel Kieffer et d'André Fournier. La direction technique et le montage sonore ont été confiés à Michel de Passillé.

Le document "Je vis et je m'exprime avec mes comptines" se vend \$9.50. Ça peut sembler beaucoup, mais le déboursé en vaut la peine.

Vous partez demain pour la Gaspésie, l'Île du Prince-Edouard ou les Grands Lacs? La route sera longue. Voici quelques titres de livres particulièrement bien faits à sortir au bon moment, lorsque les enfants en auront assez de ces heures interminables où ils n'en finissent plus "d'avoir hâte d'arriver".

Dans la collection "Voyages en images", chez Hachette, signalons le dernier né. *En automobile*. A l'aide des tableaux et des illustrations, les enfants s'amuseront à reconnaître les marques de voitures, à identifier le pays d'où elles viennent, à déchif-

frer les plaques d'immatriculation, à vérifier leurs connaissances sur les principales parties d'une automobile, etc.

Ce petit album d'une trentaine de pages est particulièrement bien fait. L'auteur, Claude Morand, prend le prétexte d'une longue promenade en automobile pour raconter à Anne et son petit frère Antoine toute l'histoire de l'automobile, leur expliquer l'approvisionnement en essence d'une station-service, les familiariser avec le fonctionnement du moteur, etc. Les expressions, toujours, sont justes; les illustrations claires et précises.

Le chat dans l'eau, La poupée Faralotte, Les piquants d'Arsoin, Le chat et la marguerite, quatre grands albums Grand Carré, aux éditions Magnard. Ils sont tout frais, tout nouveaux, tout gais avec des couleurs acidulées.

Quatre albums d'une trentaine de pages chacun qui réussissent à faire naître le merveilleux du quotidien tout en faisant une large place aux animaux, à la nature. Destinés aux 8-11 ans, ce sont des histoires amusantes, pleines de fantaisie. Ainsi, par exemple, l'extraordinaire aventure de la poupée Faralotte qui perd ses cheveux lors d'un voyage en ballon et les retrouve à l'occasion d'un bal masqué.

L'enfant un peu poète aimera cette charmante histoire du chat amoureux d'une marguerite nouvelle née sous la lune par une douce nuit de juillet, parmi les mille plantes du jardin qui parlent, des framboisiers qui sentent si bon la framboise qu'ils font venir l'eau à la bouche.

A signaler, l'excellence des illustrations qui s'accordent bien avec le caractère moderne du texte.

Et bien sûr, il ne faut pas négliger notre amie *Caroline*, dans la collection Histoire en images, chez Hachette, qui nous présente cette fois *Caroline à la télévision* et *Caroline et ses amis*. En plus d'un album amusant où les aventures foisonnent, les petites filles de 8 à 11 ans apprécieront le supplément de trois pages, à la fin des bandes dessinées, qui a pour titre "Jouons avec Caroline", une Caroline qui fait la cuisine, qui adore les jeux et aime les travaux d'artisanat.

Avant d'aller au Verdi ce soir...

Avant d'aller au VERDI ce soir pour visionner le "Silence" de Bergman, passez donc chez votre libraire au cas où celui-ci aurait reçu la dernière parution de la collection Points-Films. D'égale qualité et d'égale bon goût aux six plaquettes précédentes, le numéro sept, format de poche à reliure glacée, se présente sous des tons de gris et de bleu-vert inquiétants. Outre le cliché que vous voyez sur la couverture, ci-contre, la quarantaine de frames extraite du film me semble très bien choisie, illustrant tantôt la sensualité féroce d'Anna, tantôt la passion et la tendresse frustrée d'Esther, tantôt l'innocence du petit garçon, dont l'enfance se forme dans ce cadre pénible. Le caractère "silencieux" des trois drames est bien senti dans les photos du petit livre. Évidemment, le cinéaste les a bien senties en faisant son film...

Dans un premier article sur le coup d'envoi de la collection Points-Films, nous avions noté que la formule des plaquettes donnait tous les éléments essentiels, sans accessoires inutiles: le générique, le script, les illustrations, etc. Le mini-léxique des termes de cinéma à l'air québécois, tout au plus. Et la collection, soit dit en

Ingmar Bergman

Le silence

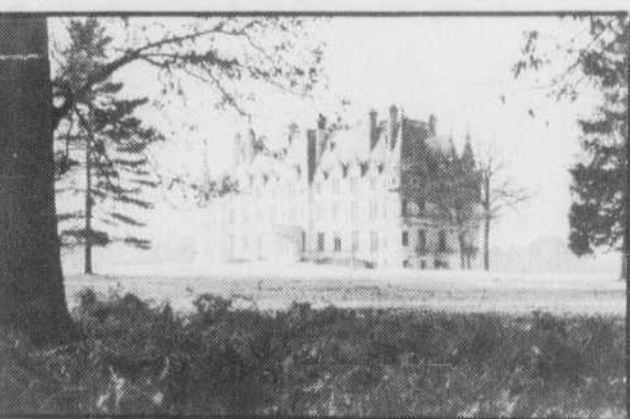


passant, semble préférer le cinéma européen à tout autre.

Dans ce cas-ci, cependant, on remarque la lisibilité du script. Certains scénarios, sur papier, vous disent moins que rien du film qui en est sorti. Ici, par contre, la simplicité de la structure, la justesse des descriptions d'images, font que l'on saisit tout de suite le propos du long-métrage, son ton, son rythme. Tennessee Williams mettait autant de prose explicative, dans certaines pièces, que de dialogues. On dirait qu'il y a une "garantie" de qualité et de profondeur chez un auteur qui peut déjà décrire en mots justes les situations qu'il entend porter sur scène ou à l'écran.

RGS

IL Y A PLUSIEURS ITINÉRAIRES POUR PARCOURIR LE CONTINENT.



MAIS LE SEUL VRAIMENT PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE C'EST SÛREMENT... Réalités

Le charme de la Riviera... la grandeur de Rome... les beautés et le va-et-vient de Londres... les splendeurs de Leningrad...

Faites partie de ce GRAND VOYAGE sur le Continent... et plus loin encore... chaque mois... en demeurant chez vous... avec RÉALITÉS "La plus belle revue du monde".

Votre aventure débute à Paris, d'où RÉALITÉS vous parvient, et se poursuit de page en page, d'étape en étape. Vous voilà dans ce pays lointain, à la découverte de ses trésors artistiques et culinaires... sans oublier les personnalités les plus fascinantes d'hier et d'aujourd'hui... Ces découvertes extraordinaires vous ouvrant des horizons nouveaux.

Les photographies et les oeuvres d'art sont reproduites dans RÉALITÉS avec une fidélité parfaite. La revue est imprimée entièrement sur un papier glacé de première qualité.

RÉALITÉS se fait un devoir de rechercher la beauté, la couleur et les merveilles du Continent pour vous les transmettre, chaque mois et combler vos rêves de demain... des maintenant.

Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne.

Realités Dept. LD-15
301 Madison Ave., New York, N.Y. 10017

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS, au tarif-épargne de sept numéros pour seulement \$9.95. (Prix de l'abonnement régulier: \$14.58; prix régulier à la copie: \$17.50)

☐ Paiement ci-joint ☐ Me facturer

NOM

ADRESSE

VILLE PRV.

RÉALITÉS est aussi publiée dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise. ☐

L'HOMME CULTIVÉ LIT

les Nouvelles Littéraires

PARIS-FRANCE

L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ABONNEMENT: 1 AN 30\$ ☐
6 MOIS 16\$ ☐
Le N° 60 cents

VENTE ET ABONNEMENTS:

L.M.P.I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC

ABONNEMENTS:

PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service: 6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO

à envoyer à l'un de nos agents

M

PROFESSION

ADRESSE

SOMME VERSÉE:

arts spectacles

Le carnet de la scène à Manhattan

Une leçon de compassion

par ROBERT GUY SCULLY

NEW YORK — La belle compassion qui anime les oeuvres de M. Tennessee Williams n'est pas absente de sa dernière pièce. Dans "Small Craft Warnings", les situations sont construites pour aboutir chacune à un monologue émouvant. Il y a cet homosexuel dans la cinquantaine, qui ne "sait plus s'étonner" qui vit sa vie... sans la vivre; il y a cette femme dans la cinquantaine, encore gonflée de sévé, qui ne peut pas s'empêcher de vivre, mais qui a perdu l'objet de son amour (un frère disparu) et qui ne trouve pas à le remplacer; il y a le désœuvré qui n'est jamais d'oeuvre, le bum qui conserve une certaine allure et un certain sens de l'humour; il y a la jeune putain criarde, aux accents hystériques mêlés de peur; le garçon plein d'espoirs, qui s'explique maladroitement — et mal — sur son homosexualité; l'étalement de syncope qui gagne sa vie en satisfaisant les femmes ou les hommes, peu lui importe; enfin, il y a les deux hommes qui peuvent poser sur tout ce malheur un regard plus serein: un barman qui a l'habitude, et un médecin âgé qui a perdu le droit d'exercer.

Inutile de préciser que ces deux philosophes ne sont pas plus heureux que ceux qui les entourent. Fait à noter, l'auteur jouait lui-même le rôle du médecin, pendant la première semaine de représentations. Ayant "ouvert" le dimanche de Pâques au Truck & Warehouse Theater, la pièce s'est déplacée, et joue maintenant au New Treader, du East Side. Malgré un accueil critique mitigé, "Warnings" semble faire de très bonnes salles, même en matinée, et on ne prévoit pas son retrait de l'affiche pour un bon bout de temps encore. Des cette semaine, une autre vedette fera son apparition dans la pièce, comme dans le cas de M. Williams, il ne s'agit pas d'une comédienne orthodoxe: Mlle Candy Darling, un ancien garçon (sic) sur qui on a pratiqué la chirurgie d'usage, tiendra le rôle de la jeune criarde. Vous vous rappelez son visage, si vous avez vu les principaux films de Warhol.

Warhol cinéaste, comme on le sait, s'attache à étudier les personnages marginaux, les êtres bizarres d'une société en décomposition, les êtres insensibles d'une société insensibilisante. Williams, par contre se penche avec sa compassion (toujours elle) sur les êtres blessés d'une société blessante. Alors qu'on pourrait supposer, en voyant la même actrice voyager d'un monde à l'autre, que l'univers williamsien et l'univers warholien se touchent, ils demeurent aussi distincts que le froid et le chaud. New York ne peut pas les réunir, tout melting pot qu'elle soit. Bien sûr, la liste des personnages mentionnés plus haut figure une espèce de zoo St-Eduard humain, une collection d'hommes et de femmes à l'échelle pliée ou tordue.

Mais Williams continue d'aimer ces personnages qu'il crée pour nous; sans se vautrer dans leur malheur, il met tout son art à nous faire sentir leurs peines. Dans ce cas-ci, je comprends la réserve des critiques professionnels. Ils n'ont pas goûté que l'auteur construise une pièce-



prétexte aux divers monologues. Effectivement, celui qui tissait le décor louisianais de "Streetcar", ou le background mississippien de "Cat on a hot tin roof" ne s'est peut-être pas forcé trop trop cette fois. Sur la côte californienne, pas loin de San Francisco, les sept clients se retrouvent dans le bar minable tenu par Monk. Suivant leur degré de sensibilité, ils ont chacun une blessure secrète à panser. Chacun s'en plaindra au cours de son monologue. Plusieurs pièces contemporaines, direz-vous, ont l'habitude de simplifier ainsi la structure, de ne pas se fendre en quatre pour conter une histoire. Sauf que ces pièces-là prennent un autre chemin, évitant de le départ le réalisme. Notre auteur appartient tout de même à la bonne tradition américaine, celle qui exige des racines dans le drame, pour qui l'histoire à conter n'est pas seulement un cadre. Les auteurs de l'Amérique, anglophone, francophone ou hispanophone ont cela de beau en commun: ils aiment la fiction, ils aiment assez les gens et les lieux qui les entourent pour vouloir les recréer. Ils ne donnent pas facilement dans l'abstraction, ou "l'universel" à bas prix. Alors M. Williams nous offre un décor quelque peu fade que ceux qu'il a immortalisés. C'est le Sud qui l'a toujours inspiré, de ses lieux d'enfance lui sont venus la plupart de ses grands sujets. Outre les classiques de la scène, même un scénario comme "Baby Doll" (écrit pour Elia Kazan, adapté par lui) visait à exprimer le Sud tout entier.

Autre changement de propos qui avantage moins son auteur, le rôle du jeune garçon. Il a rencontré l'inverti plus âgé en faisant de l'auto-stop. Parti de l'Iowa, il se dirige vers la mer, le Pacifique, le Mexique, choses qui disent bien son état d'âme. Teintes d'une innocence, d'un manque de culpabilité étonnant, les gestes amoureux du jeune révéleront trop de remords chez l'écrivain-scénariste de cinquante ans. Quentin décrit la dureté qui finit par s'installer au coeur des relations entre homosexuels; sans doute parce que la société leur interdit le mariage.



(Williams ne le dit pas) ceux-ci deviennent blasés en amour; s'ils le sont déjà dans leur travail, comme ce pauvre type, on sent pourquoi "rien ne surprend plus". Il n'y a plus rien à apprendre. Quentin, donc, aurait préféré "initier" un jeune hétérosexuel auto-stoppeur, plutôt que de rencontrer un homosexuel trop plein de vie et de franchise. Sa déception nous émeut, le monologue constitue peut-être le grand moment de la pièce. Celle du garçon, toutefois, aussi compréhensible, nous touche moins. Le garçon est-il moins blessé, moins digne de compassion? Williams réserve-t-il son meilleur stuff pour ses personnages les plus pathétiques? Sûrement, d'autant plus que celui qui remplaçait Alan Mison dans le rôle de Quentin, dimanche dernier, un nommé Patrick Bedford, donne une performance parfaite. Mais avouons que l'auteur semble mieux connaître ses contemporains, que les jeunes émancipés américains de vingt ans.

Quelle maîtrise, cependant, dans la façon de faire revivre les gens. Un critique américain qui exprimait les réserves habituelles, finissait par voir dans "Warnings" un "exercice exécuté par le plus grand dramaturge vivant du

monde occidental". Exercice peut-être, dans la mesure où M. Williams recrée sa veine préférée; mais rien de mécanique. L'auteur part du principe presque constant chez lui, que les malheurs profonds qui nous ont tourmenté à un moment donné durant notre vie... nous tourmenteront pour le reste de notre vie. On ne revient pas d'une grave peine d'amour, de la mort d'un ami ou d'un amour, on ne se pardonne pas une faute commise à l'endroit de quelqu'un qui nous faisait confiance. Il suffit de réunir les circonstances douloureuses, pour que la plaie recommence à saigner. Qu'on se rappelle Brick, dans la "Chatte" (à monter au Trident de Québec la saison prochaine): il boit, s'isole de sa femme et de son père, parce qu'il porte le poids du décès de son ami.

Ainsi Leona, coiffeuse corpulente à l'accent irlandais, plaint-elle son petit frère, mort il y a longtemps. Elle aurait voulu qu'il demeure avec elle dans sa roulotte. Cet être sensible, qui avait également cédé aux pratiques homosexuelles, méritait d'être coiffé à journée longue par sa grande sœur. Mais le voilà parti, emporté justement parce qu'il était trop fragile. Leona plus forte, reste. Malgré la cruauté bête de son amour, l'étalement farceur, elle doit faire preuve d'un courage secret et admirable; Williams loue avec raison ce courage du coeur, qui seul permet aux gens sensibles de survivre. La relation entre Leona et son frère, soit dit en passant, rappelle de façon étonnante le livre écrit par Jack Kerouac sur son jeune frère disparu, "Visions of Gerard". Dans chaque cas, un souvenir de tendresse qui perce, à travers les événements quotidiens. Sans ça on ne dure pas, pense Williams. Leona le dit si bien: "Il faut vivre au moins une belle chose dans sa vie". Il faut aussi s'en souvenir. C'est ce que nous enseignent la compassion.

TOUR DU JAZZ Suite de la page 11

et de Larry Young, c'est le calme plat. Une très jolie fille du nom de Tequila n'a pas le talent qui correspond à son visage et à son corps. Tout au long des trente minutes que dure l'unique pièce qui interprète le quintette, elle se tremousse comme une danseuse de club de nuit. Avec Roy Haynes, c'est autre chose. Accompagné de George Adams au ténor, de Carl Schroeder au piano et de Marvin Peterson à la trompette, il s'installe dans un climat sonore qui oscille entre le hard bop et le free. Si l'on excepte les fantaisies un peu clownesques de Peterson à la trompette, tout va à merveille avec ces jeunes musiciens qu'a réunis l'habile batteur qui est Roy Haynes.

Je quitte New York, le soir même. Le festival continuait sans moi. Je reviens à Montréal avec la conviction que le jazz retrouve dans la métropole américaine un regain de vie impensable, il y a un an. En plus des deux festivals, plusieurs boîtes offraient de la musique afro-américaine à leur clientèle. Si on se fie à Jazzline, une feuille publiée par Jazz Interactions, il y avait pas moins de 45 endroits où on pouvait entendre du jazz du 3 au 9 juillet dans la région de New York. Dieu que je serais occupé et désargenté si j'habitais Manhattan!

Festival Bergman* 18 ans

CE SOIR! Samedi 15 juillet à 7:00 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 9:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 11:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 13:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 15:30 (v.o.s.-f.a.)
TOUTES SES FEMMES (all these women)
en 16 mm. 17:25
som. & dim. \$1.50 chacun.

Ingmar Bergman* 18 ans

CE SOIR! Samedi 15 juillet à 7:00 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 9:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 11:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 13:30 (v.o.s.-f.a.)
LE SILENCE (the silence)
à 15:30 (v.o.s.-f.a.)
TOUTES SES FEMMES (all these women)
en 16 mm. 17:25
som. & dim. \$1.50 chacun.

verdi 277-3233

PEUT-ÊTRE LA MEILLEURE COMÉDIE MUSICALE DE TOUS LES TEMPS...

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

EN COULEURS

COMMENÇANT MERCREDI 26 JUILLET

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

UN ÉVÈNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA! MAINTENANT UN FILM

Ok! Calcutta!

NEWSWEEK MAGAZINE: "Un événement théâtral révolutionnaire. Brillant."

en COULEUR

Les passes et les cartes de l'Age d'Or ne sont pas acceptées

VENDOME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

CINÉMAS FRANCE FILM

centre de cinéma st-denis

LA MAISON DE CAMPAGNE POUR TOUS

JEAN RICHARD DANIELLE DARRIEUX

RUSSIE EN COULEUR

MAURICE RINET CLAUDIA NORI

1594 ST-DENIS 849-4211

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

st-denis

Prix spécial pour les moins de 14 ans - \$0.75

Micheline Lanctôt — Donald Pilon

La vraie nature de BERNADETTE BROWN 14 ANS

Un film de Gilles Carle EN COULEUR

névrose GERARD BARRAY EN COULEUR

1590 ST-DENIS 845-3222

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

chevalier

Exigez votre coupon de participation pour un voyage à Cannes

Horaires: St-Denis - "La Maison de Campagne": 12.30 - 3.44 - 6.38 - 9.52 - Le Désir: 1.49 - 5.03 - 8.17 - Chevalier: La Vraie Nature de Bernadette Brown: 2.25 - 6.03 - 9.41 - Névrose: 12.45 - 4.33 - 8.01 - Pierrot: Sam. et Dim. Le Temps des Loups: 12.38 - 2.53 - 5.08 - 7.23 - 9.20. Sur Semaine: 5.08 - 7.23 - 9.20.

REPRISE EXCEPTIONNELLE DE

Les oranges sont vertes

de CLAUDE GAUVREAU

2 SEMAINES SEULEMENT!

Les représentations auront lieu à partir du 8 septembre

Les billets seront en vente dès lundi au:

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

84 ouest, Ste-Catherine (près St-Laurent) Tél.: 288-6139

2 derniers jours

Le Québécois a-t-il vraiment changé?

QUEBEC: DUPLESSIS ET APRÈS...

Une réalisation de Denys Arcand

Une production de l'Office national du film du Canada

Prix populaire: 99¢

Horaires: tous les jours - 7:00 et 9:15 heures

LA COMÉDIE CANADIENNE - 861-3476

84 ouest, rue Ste-Catherine (Près St-Laurent)

Cinéma ODEON

festival SERGIO LEONE

CLINT EASTWOOD

LE CLASSIQUE DU GENRE... 14 ANS

le bon, la brute, et le truand

CE SOIR 6:00 - 9:00 **le DAUPHIN** BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

7e MOIS RECORD! 14 ANS

SON en couleurs

CHEF-D'OEUVRE

"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

CE SOIR 8:00

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE 18 ANS

le DAUPHIN film de KEN RUSSELL en couleurs

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060 CE SOIR 7:30 - 9:30

DERNIERES CHANCES DE VOIR CE GRAND SPECTACLE

Charbonneau et le Chef

REPRESENTATION ADDITIONNELLE

le samedi en matinée à 14h.30

les SAMEDIS 15 - 22 ET 29 JUILLET

(Prix spéciaux de groupes pour les matinées seulement)

RÉSERVATIONS: Québec 418-643-8131

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

SALLE OCTAVE-CREMAZIE, TEL. (418) 643-8131

glosee

35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30 - 9:30

SAMEDI 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 10:00

DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

SALLE RESNAIS

Chaud comme un amour, Coupant comme un regret.

- La Croix

CLAUDINE AUGER MARC POREL

PARLANT EN FRANÇAIS

JACQUES DERAY

UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE

diagramme scénariste

FRANÇOISE SAGAN

POUR TOUS

ANNIE GIRARDOT

LA VIEILLE FILLE

un film écrit et réalisé par

JEAN-PIERRE BLANC

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR SAMEDI 15 JUILLET de Stephen Fears

7:00 GUMSHOE (v.o.s.) Albert Finney, Billy Whitelow

de Arthur Penn

9:30 ALICE'S RESTAURANT (v.o.s.) Arlo Guthrie, Pat Quinn, James Broderick

de Pierre Adige

MINUIT: JOE COCKER: MAD DOGS & ENGLISHMEN Joe Cocker, Leon Russell (v.o.s.)

DEMAIN DIMANCHE 16 JUILLET de Sam Peckinpah

4:30 LA HORDE SAUVAGE (français) William Holden, Ernest Borgnine

de Claude Lelouch

7:00 UN HOMME QUI ME PLAÎT (français) Annie Girardot, J.-P. Belmondo

de Philippe Labro

9:30 SANS MOBILE APPARENT (français) J.-L. Trintignant, Dominique Sanda

LUNDI 17 JUILLET

7:00 UN HOMME QUI ME PLAÎT 9:30 A BOUT DE SOUFFLE

MARDI 18 JUILLET

7:00 A BOUT DE SOUFFLE 9:30 ANTOINE ET COLETTE BAISERS VOLES

OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

Un histoire d'amour impudique comme l'innocence 18 ans

avec GAVIN WELLES LA NOUVELLE DÉCOUVERTE DE VADIM

PARISIEN

480 Ouest Ste-CATH. 861-2697

12.25 - 2.15 - 4.05

5.55 - 7.50 - 9.50 Des Rep. Com/9.35

16e SEM. POUR TOUS

AUSS! REMARQUABLE QUE 'Z'

SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS 84 STE-CATHERINE, EST

CINEMA de PARIS 84 STE-CATHERINE, OUEST

Deux heures d'Amour avec ROMY SCHNEIDER dans Sissi 6e Sem. POUR TOUS

Si vous ne devez assister qu'à un film dans l'année, celui-ci est le plus réussi et le plus doux d'elles vaut mieux.

PAUL REBOUX (Cannes-Midi)

2e film: LES 7 ECOSAIS EXPLOSENT

JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174

VIVA LA MORT 18 ans

SEMAINE: 7.30 - 9.30

DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30

7.30 - 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

FESTIVAL des grands WESTERNS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN "MAJOR DUNDEE" DE SAM PECKINPAH AVEC CHARLTON HESTON

La Salamandre 8e SEM. POUR TOUS

BULLE OGIER SEMAINE: 7.30 - 9.40: SAM. et

JEAN-LUC BIDEAU DIM. 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

Les Cinémas du Vieux Montréal 861-7863

136 est, St-Paul (Place Jacques Cartier)

arts

"Sucker" à l'Atwater

Leone,
l'enfant terrible
du westernune entrevue de
JEAN-PIERRE TADROS

J'aimerais le connaître, moi, le drôle qui a osé prétendre que durant la chaude et humide saison il n'y avait plus rien d'intéressant à voir sur nos écrans. Je concède-rais volontiers qu'en cette période de vacances, les bons films ont une fâcheuse tendance à se raréfier; mais de là à dire qu'il n'y en a plus, c'est aller un peu vite en besogne. A tous les dénégateurs, à tous ceux qui désespèrent de nos salles obscures, je lance donc solennellement un "Duck, You Sucker" retentissant.

Rassurez-vous, ce n'est là que le titre du dernier Sergio Leone. Un nouveau Leone! Et oui. Voilà donc nos petites habitudes entièrement bouleversées. Combien agréable cela avait été de pouvoir voir, revoir, et revoir encore, ces "poignées de dollars" (bis), accompagnées de "bons", de "brutes" et de "truands" (au choix et au goût de chacun), pour finalement déboucher sur l'incomparable et mystifiant "Il était une fois dans l'Ouest". On avait fini, je dois l'avouer, par se complaire dans ce doux vice. Et puis voilà, maintenant qu'on nous propose énigmatiquement "Duck, You Sucker" (qu'on a heureusement traduit par un moins problématique: "Il était une fois... la révolution").

Ici, il faudra bien commencer par faire une entorse aux lois du genre, (celles de la critique de cinéma, cela s'entend). Car avant de parler du dernier venu, il faut bien commencer par rendre hommage à cet enfant terrible du cinéma. Rien de plus agréable, d'ailleurs, que de parler de Sergio Leone. Grande Vedette, il charrie avec lui, autour de lui, d'innombrables anecdotes. Mais plus intéressante m'apparaît l'histoire de sa brusque ascension vers les sommets de la gloire.

Rien, au départ, ne semblait le destiner à cette renommée internationale. Durant les années cinquante, en effet, il sera assistant-réalisateur pour des compagnies améri-

caines tournant en Europe. Cela veut dire qu'il participera à la réalisation de films comme "Sodomie et Gomorhe" et autres épopées antiques du genre. Son nom sera d'ailleurs si étroitement associé à ce genre de production qu'il pourra difficilement s'en débarrasser. Et lorsqu'il voudra réaliser son premier film, il ne pourra que tourner quelque chose de fort peu reluisant du nom de "Le Colosse de Rhodes".

Ce qu'il pense aujourd'hui de ses débuts? Philosophiquement, il vous fera remarquer: "Mes expériences m'ont appris à défendre plus jalousement ma liberté de création et de choix". Or, s'il est un choix qu'il avait très tôt fait, c'est bien celui de tourner des westerns. Pourquoi s'en étonner? Comme la majorité des habitués des salles obscures, qu'ils soient italiens, français ou australiens, il s'est gâté de cinéma américain, et tout particulièrement de westerns. Et comme beaucoup d'autres, il deviendra un "dévot de westerns". Il a cependant ses préférences: Stevens, Hawks, mais surtout Ford. "Des mon enfance, avouera-t-il, j'ai considéré Ford comme l'un des plus grands, certainement, sinon le plus grand, des réalisateurs de tous les temps et de tous les genres. Imaginez ma joie quand John Ford a bien voulu m'envoyer sa photographie avec une dédicace. Et quelle dédicace!"

Seulement, comme beaucoup d'amateurs de westerns aussi, il s'inquiète de voir ce genre tomber dangereusement en déclin vers la fin des années cinquante. "Le public, fera-t-il remarquer, se trouvait ainsi brusquement privé de cette fable éternelle que les enfants, de trois à quatre-vingt ans, n'avaient jamais cessé d'aimer si fort. Et, comme il s'agissait d'une fable, je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire d'avoir la nationalité américaine pour la réinventer entièrement."

Il réinventera donc à lui seul le western, et par le fait même donnera au "western-spaghetti" ses lettres de no-



blesse. Il ne faut pas croire, cependant que les débuts furent faciles, et que les producteurs italiens applaudiraient à son projet intitulé "Pour une poignée de dollars". Il faudrait même préciser qu'ils n'ont pas applaudi du tout, puisqu'ils refusèrent tout simplement de produire ce film. Ce sera donc des allemands et des espagnols qui risqueront l'aventure en investissant les \$150,000 nécessaires.

Nous sommes en 1964. Et grâce à "Pour une poignée de dollars", Sergio Leone allait lancer, cette année-là, dans l'arène internationale du cinéma, le western-spaghetti. Clint Eastwood et Gian-Maria Volonte. Aujourd'hui, aucun des trois n'a besoin de présentation, et Sergio Leone a pris les allures d'un phénomène unique en son genre.

Un incomparable conteur

Cependant, au cours des années, on apprendra à mieux le connaître. On apprendra surtout à faire la part des choses, à découvrir derrière ce mystificateur de génie qui remettait au goût du jour le western en utilisant avec raffinement le sadisme, un incomparable conteur de nos fantasmes. Ce furent donc, tour à tour, "Pour quelques dollars de plus" (65), "Le bon, la brute et le truand" (66), "Il était une fois dans l'Ouest" (69), et aujourd'hui "Il était une fois... la révolution", en attendant "Il était une fois l'Amérique".

Mais si, jusqu'à présent, Sergio Leone était allé puiser son inspiration dans les mythologies du western, avec son dernier long métrage "Duck, You Sucker" (pour revenir au titre de la version

originale anglaise), il s'en écarte par contre, pour se retrouver au Mexique, au tournant du siècle, en pleine révolution.

Je dois avouer que ce brusque changement dépayse, surprend même, de prime abord. Et puis, l'on s'aperçoit que finalement c'est le même univers qui se crée la même violence et les mêmes affrontements.

Dans "Le bon, la brute et le truand", il s'était employé à démystifier ces adjectifs montrant qu'un assassin peut faire preuve d'un altruisme sublime, tandis qu'un "bon" peut tout aussi avec un manque de pitié et de générosité. Dans "Il était une fois dans l'Ouest", il nous faisait découvrir "la première frontière de l'Amérique avec la naissance des gros spéculateurs et la chute d'un monde viril". Dans son dernier film, il démystifiera tout à la fois la révolution et les révolutionnaires. De la première il montrera en effet qu'elle n'est synonyme, la plupart du temps, que de confusion. Des seconds, il rappellera qu'ils ne sont bien souvent que de vulgaires spéculateurs, et que le vrai révolutionnaire n'est, bien souvent, que le révolutionnaire malgré lui.

Car, "Duck, You Sucker", c'est cela: une fable grandiose sur la révolution et la violence qu'elle engendre. Ce cheminement, de l'un à l'autre, chez Leone, est assez remarquable et mérite qu'on s'y arrête. A l'origine il y a un mexicain, un peu naïf, qui avec sa famille (fort nombreuse) s'amuse à détrousser les riches bourgeois qui voyagent en diligence. Mais ce voleur des grands chemins nourrit d'autres ambitions: cambrioler la banque de Mesa



Verde. Les hasards le placeront sur la route d'un intellectuel, voyageant à moto, irlandais de son état et expert en explosif. Sa vaste panoplie d'explosifs feront tout de suite comprendre au mexicain les terribles avantages qu'il pourrait tirer de son association avec un tel homme. A partir de ce moment chacun essaiera d'utiliser l'autre pour son propre bénéfice. Quiproquos et compromis s'ensuivront. Car l'irlandais — qui n'est en fait qu'un ancien membre de l'IRA en fuite — est au service de la révolution mexicaine. Intellectuel idéaliste, il n'aura de cesse que de se débarrasser du gouverneur-tyran qui a transformé le Mexique en un camp retranché assez horrible.

A partir de là, Leone montrera l'engrenage inexorable dans lequel on se trouve pris une fois que le processus révolutionnaire est mis en marche. Mais Leone ne se complait pas dans une analyse minutieuse des faits et des événements. Il montre, c'est tout. Et rien d'exemplaire, de romantique dans ce qu'il montre; mais, chaque fois, des images qui portent, même si parfois les situations sont pour le moins cocasses. Car, apparemment il n'y a rien de plus désagréable que de devenir un héros malgré soi, surtout lorsque cela vous empêche de réaliser vos propres desseins.

Mais Leone a au moins le mérite, aussi, de ne pas simplifier les choses, les événements. Ici, les rapports qui existent entre les hommes, entre eux et la révolution sont des plus complexes, et montrés comme tels. Leone refuse d'autre part cette démarcation simpliste entre les bons et les méchants; il se

refuse de juger, comme l'irlandais se refusera de juger le traître. On ne peut être sûr de rien, semble nous dire Leone.

Sauf d'une chose, cependant: de certaines images. Il nous les montrera, criant de vérité. Des images très dures, cela va de soi, et qui ont des connotations bien précises pour Leone. Car cette longue séquence qui nous fera découvrir — dans un lourd silence — un amas de cadavres dans une grotte, fait directement référence aux 350 cadavres juifs découverts dans une carrière près de Rome. Des fusillades de pauvres innocents qu'on aura placés au préalable dans d'immenses fossés, l'Italie les a connus sous le règne des SS. Et cette fuite du gouverneur-tyran ne rappelle-t-elle pas celle d'un certain Mussolini?

Ces références sont nombreuses et précises (j'ai d'ailleurs signalé celle de l'IRA), et donnent finalement au film une dimension épique. D'autant plus que Leone ne craint



UN VIOL

Nos photos, dans l'ordre habituel: Rod Steiger dans le rôle de Juan Miranda, mexicain naïf et révolutionnaire malgré lui; Sergio Leone, donnant "l'exemple" et Rod Steiger l'imitant dans la scène du viol.

pas de mettre en oeuvre toutes les ressources d'un style que l'on savait déjà fort riche. Depuis ces gands plans d'ensemble qui vous écrasent par leur majesté (la séquence de la colonne de soldats mexicains annihilés par nos deux joyeux compères est absolument éblouissante; tout comme celle de la collision des deux trains), jusqu'aux gros plans qui deviennent de plus en plus gros, et de plus en plus vulgaires (et je pense naturellement à cette incroyable séquence de la dilige), tout y est, et toujours pour le meilleur.

"Duck, You Sucker" est un film d'une incomparable richesse qu'on ne peut totalement saisir lors d'une projection d'autant plus que le film dure 150 minutes! Il confirme cependant éloquentement que Leone n'est pas simplement le maître incontesté du western-spaghetti, mais un cinéaste accompli, et l'un des plus grands. Pour la petite histoire signalons que Leone ne devait être que le producteur de ce film, la réalisation devant être d'abord en être faite par Peter Bogdanovich ("The Last Picture Show"), puis par Peckinpah ("La Horde sauvage"). Personne ne regrettera que Leone ait pris, finalement, les rênes de ce col épineux où l'on retrouvera, en un merveilleux tête-à-tête, Rod Steiger et James Coburn. Enfin, la musique de Morricone ne laisse jamais indifférent. (Au cinéma Atwater).

NOUVELLES MUSICALES

● Le jeune violoniste Marc Tessier, 12 ans, a mérité une bourse de l'Aspen School of Music où il se rendra cet été pour poursuivre ses études avec Dorothy Delany, un professeur de violon de réputation internationale. Il est le plus jeune musicien qui ait été accepté par cette école.

Marc Tessier étudie le violon depuis l'âge de 4 ans. Son père, Robert Tessier, est également violoniste et professeur au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Notons également que notre jeune violoniste a aussi étudié au Meadowmount School of Music de New York durant quatre étés.

● Mariana Paunova, mezzo-soprano, vient de recevoir un prix (avec très grande distinction) de l'Académie de musique du Québec dans la catégorie chant. Cette jeune chanteuse possède également un diplôme de piano et a remporté plusieurs prix internationaux en

Europe. Mlle Paunova se consacre actuellement au chant sous la direction de Mme Dina Maria Nari.

● Les Petits chanteurs de Chailoit, qui effectuent cet été une tournée d'un mois en Amérique du nord, se feront entendre ce soir à

20h30, à l'église Notre-Dame de Montréal. Les 72 choristes interpréteront des pages de Mozart, Bach, Schütz et Vittoria.

● Dans le cadre de Festival Canada '72, le CNA à Ottawa présentera les Noces de Figaro de Mozart, les 25, 27 et 29 juillet.

EMPIRE CULTUREL Suite de la page 13

l'entreprise, et qu'il fouille distraitement dans les sondages, question de savoir ce qu'on lit, il s'aperçoit que les sections rentables sont... l'article sexuel du centre, celui de la première moitié, celui de la seconde moitié. Rien n'a changé depuis 1953. A l'instar de notre interlocuteur de la semaine dernière, Hugh Marston H. a voulu passer de la cuisine au salon. Il a effectivement son siège au salon, mais ses deux pieds restent plantés dans la cuisine... ou dans les draps de soie de son beau lit 360 degrés.

"Heifer's gonna kill me when he reads this", par Stephen B. Byer, édité par Allen-Bennett de Chicago, distribué par George McLeod de Toronto; 240 pp., \$7.95.

échos littéraires

Les Editions du Jour annoncent le lancement de l'ouvrage "Intrusion ralentie" de Claude Beauséjour.

L'auteur présente ainsi son recueil: "La poésie n'est pas le fruit d'une inspiration, elle est le produit d'une fabrication. L'entreprise peut être irréaliste ou rationnelle, elle est toujours un travail concret. Sans la matérialisation, le texte ne serait jamais un objet de consommation. Pour avoir droit à sa réalité, le texte doit s'élaborer, définir ses propres contours, inventer ses dimensions, c'est là que se situe le travail de celui qui écrit. "Intrusion ralentie" est un texte dont l'architecture s'élabore à partir du vide, le Grand Véhicule dont parlait Borges. C'est à partir de vide comme centre que s'organise la structure interne de ce recueil. Tous les éléments se présentent comme étant des parties du sens possible, d'un des sens possibles. La forme signifiante, le son, l'aspect visuel, ici tout veut suggérer une "ouverture" du texte. Le jeu demeure l'élément le plus constant, c'est lui qui consciemment fait bifurquer les projets de lecture.

10.30 Les Nouvelles TVA	2.30 Ambassador college presents
11.00 Les Mystères de l'Ouest	2.30 Lloyd Bridges Water World
12.00 Le 10 vous informe	3.30 Under Attack
12.45 Pin des émissions	4.30 Question Period
	5.00 Untamed World
	5.30 Travel '72
	6.00 Pulse
	6.30 Arnold Palmer Celebrity putting
	7.00 Room 222
	7.30 The Mod Squad
	8.30 The Amazing World of Kreskin
	9.30 Death by misadventure (R1)
	10.00 Mannix
	11.00 The CTV National News
	11.15 Pulse
	12.00 Sunday Night Feature Movie: To Paris with love (Comédie 1955)
	2.00 Montreal bulletin board

11.23 Weather and Community Announcements	3.56 CBC-TV News
11.30 Insight	4.00 Sunday best "Energy"
11.30 Assignment: sports	5.00 Music to see
12.30 Assignment: sports	5.30 Audubon wildlife theatre
12.40 Man and his music	6.00 The Wonderful World of Disney
12.45 A Way Out	7.00 The Rovers
1.00 Summer man alive	7.30 The Super
1.30 Summer Country Canada	8.00 Justice
2.00 The world we live in	8.00 Sunday at Nine
2.30 Canadian olympic equestrian trials	8.30 The Odyssey
	9.00 Weekend
	10.00 The National
	11.45 Night Report and Sports Final
	11.31 Cine-Camp
	"Girl in every part" (1952)
	1.00 Final Report and Weather

8.07 Montreal bulletin board	1.00 Continental Miniature
8.30 Cathedral of Tomorrow	1.30 Department "S"
9.30 Oral Roberts Presents	
10.00 Cross roads	
10.30 The hellenic program	
11.00 Telemonica	

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: relâche
THEATRE MAISONNEUVE: relâche
THEATRE DE PORT ROYAL: relâche

télévision

CBFT 6

9.55 Ouverture et horaire
10.00 Mon ami Ben
10.30 Tour de terre
11.00 Robin-Fusée

cinéma

Sam - Dim

MALOUETTE: "Top Sensation 245" 6.05, 9.25	8.30
ARLEQUIN: "Cindy et Donna" 2.55, 6.20, 9.40 et "Garde bébé pour papa" 1.15, 4.25, 7.25	LUERNE: "Bananas" Sam: 6.35, Dim: 3.30, 6.35, 9.40
ATWATER: (Cinéma 1): "Duck you, sucker" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00	MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
ATWATER: (Cinéma 11): "The French Connection" 1.00, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30	MID-MINUT: "M. de 5 à 10", 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Filles faciles", 2.00, 5.00, 8.00
AVENUE: "A Clockwork Orange", 2.00, 4.3, 7.00, 9.30	MONKLAND: "Jo" 1.00, 4.30, 8.15, et "The graduate" 2.50, 6.30, 10.05
BERRI: "L'insurge" 2.30, 6.10, 9.50, et "Bonjour et au revoir" 12.40, 4.20, 8.00	OURMONT: "Sam" "Gumshoe" 7.00, et "Alice's restaurant" 9.30, et "Joe Co.cker: Mad dogs and englishmen" 12.00
BIGOT: "Justine de Sade" 12.25, 3.32, 6.15, 9.25, et "Lella, la bête érotique", 2.04, 5.11, 8.18	PARISIEN: "La harde sauvage" 4.30, et "Un homme qui me plaît" 7.30, et "Sans motif apparent" 9.30
BONAVENTURE: "Butterfly" 12.50, 2.30, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30	PALACE: "Skyjacked", 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35
CANADIAN: "La possédée" 12.00, 3.30, 6.40, 10.05, et "Bonjour lunettes, adieu fillette" 1.30, 4.50, 8.15	PAPINEAU: "La comtesse nue" 2.55, 6.20, 9.45, et "Viens mon petit oiseau" 1.00, 4.25, 7.50
CAPITOL: "Ben" 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.30, 9.30	PARC: "Les intrus" 1.00, 4.20, 7.40, et "Deux salopards en enfer" 2.40, 6.00, 9.20
CHAMPLAIN: "Trois soires au plaza" 2.30, 6.05, 9.55, et "L'ultime randonnée" 12.30, 4.15, 8.05	PARISIEN: "Helle" 12.25, 2.15, 4.05, 5.55, 7.30, 9.30
CHATEAU: "Poupée d'amour" 2.45, 6.05, 9.35, et "Patrouille des sept dames" 1.00, 4.20, 7.45	PICARDILLY: Sam: "Barbarella" 12.00, 3.30, 6.30, 9.30
CHEVALIER: "Nérose" 12.45, 4.25, 8.01, et "La Vraie Nature de Bernadette" 2.25, 6.00, 9.41	PIERRE: "Le temps des loups", 12.38, 2.53, 5.08, 7.23, 9.30
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1): "And now for something completely different" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25	PGALLE: Voir Mid-Minut
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 11): "Easy Rider" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20	PLACE DU CANADA: "Fidèle on the roof" 1.00, 4.30, 8.00
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15	PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Ee Decamerone" 12.25, 2.25, 4.25, 6.25, 8.25
CINEMA V: "Sacco et Vanzetti" Sam: 7.00, 9.15, Dim: 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15	PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Portnoy's complaint" 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.30
COMEDIE-CANADIENNE: Québec: Duplessis et après... Sam: 7.00, 9.15, Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00, 12.00	PLAZA: Voir Canadian
CINEMA PARALLÈLE: "Dog star man" 7.00, 9.00, 11.00	PLAZA: "Millionaire women" 1.25, 4.15, 7.00, 9.50, et "The Hookers", 12.05, 2.55, 5.45, 8.30
DAUPHIN: (Renoir) "Le bon, la brute et le truand" Sam: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00, Dim: 2.00, 5.00, 8.00, 11.00	RIVOLI: Voir Arlequin
ELYSÉE: (Salle Renaud) "Un peu de soleil dans l'eau froide" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 et (Salle Eisenstein) "La vieille fille" 2.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30	SAINT-DENIS: "La maison de campagne" 12.30, 3.44, 6.38, 9.52 et "Le désir" 1.50, 5.13, 8.27
FLEUR-DE-LYS: Voir Cinéma de Paris	SEVILLE: "Dead are alive" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05
FESTIVAL: "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30, Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30	SNOWDON: "War between men and women" 1.20, 3.15, 5.15, 7.15, 9.10
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.15, 3.25, 6.40, 9.50, et "Les bidasses en folie" 1.55, 5.10, 8.20	VERSAILLES: (Salle Rouge): "Poupée d'amour" 2.55, 6.15, 9.40, et "Garingo" 1.00, 4.20, 7.40
KENT: "Hoffman" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10	VERSAILLES: (Salle bleue): "Qui s'y frotte, s'y pique" 1.15, 4.10, 7.00, 9.55, et "Le soir d'amour" 2.55, 5.30, 8.25
LOREWS: "The Godfather" Sam: 9.30, 12.30, 3.30, 7.30, 10.15, Dim: 1.30, 5.00, 8.30	VERDI: Sam: "Le silence" 7.30, 9.30, Dim: "Le silence" 7.00, et "Toutes ces femmes" 9.30
	VIDÉOGRAPHE: "Qu'est-ce qu'on a fait nos autres de affaires de même", et "Les knock-outs" 1.00
	STUDIO B: "La Salamandre" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
	STUDIO B: "Festival des grands westerns" 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
	VILLERAY: "Il était une fois dans l'Ouest" Sam: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00, Dim: 2.00, 5.00, 8.00
	WESTMOUNT: "What's up Doc", 1.00, 4.40, 8.00, 11.00

11.30 Le chevalier tempête
12.00 Cent millions de jeunes
12.30 L'Agriculteur de demain
1.00 Sportheque
2.00 Baseball
5.15 Echos du sport

cinéma

Sam - Dim

8.30	LUERNE: "Bananas" Sam: 6.35, Dim: 3.30, 6.35, 9.40
8.30	MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
8.30	MID-MINUT: "M. de 5 à 10", 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Filles faciles", 2.00, 5.00, 8.00
8.30	MONKLAND: "Jo" 1.00, 4.30, 8.15, et "The graduate" 2.50, 6.30, 10.05
8.30	OURMONT: "Sam" "Gumshoe" 7.00, et "Alice's restaurant" 9.30, et "Joe Co.cker: Mad dogs and englishmen" 12.00
8.30	PARISIEN: "La harde sauvage" 4.30, et "Un homme qui me plaît" 7.30, et "Sans motif apparent" 9.30
8.30	PALACE: "Skyjacked", 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35
8.30	PAPINEAU: "La comtesse nue" 2.55, 6.20, 9.45, et "Viens mon petit oiseau" 1.00, 4.25, 7.50
8.30	PARC: "Les intrus" 1.00, 4.20, 7.40, et "Deux salopards en enfer" 2.40, 6.00, 9.20
8.30	PARISIEN: "Helle" 12.25, 2.15, 4.05, 5.55, 7.30, 9.30
8.30	PICARDILLY: Sam: "Barbarella" 12.00, 3.30, 6.30, 9.30
8.30	PIERRE: "Le temps des loups", 12.38, 2.53, 5.08, 7.23, 9.30
8.30	PGALLE: Voir Mid-Minut
8.30	PLACE DU CANADA: "Fidèle on the roof" 1.00, 4.30, 8.00
8.30	PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Ee Decamerone" 12.25, 2.25, 4.25, 6.25, 8.25
8.30	PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Portnoy's complaint" 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.30
8.30	PLAZA: Voir Canadian
8.30	PLAZA: "Millionaire women" 1.25, 4.15, 7.00, 9.50, et "The Hookers", 12.05, 2.55, 5.45, 8.30
8.30	RIVOLI: Voir Arlequin
8.30	SAINT-DENIS: "La maison de campagne" 12.30, 3.44, 6.38, 9.52 et "Le désir" 1.50, 5.13, 8.27
8.30	SEVILLE: "Dead are alive" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05
8.30	SNOWDON: "War between men and women" 1.20, 3.15, 5.15, 7.15, 9.10
8.30	VERSAILLES: (Salle Rouge): "Poupée d'amour" 2.55, 6.15, 9.40, et "Garingo" 1.00, 4.20, 7.40
8.30	VERSAILLES: (Salle bleue): "Qui s'y frotte, s'y pique" 1.15, 4.10, 7.00, 9.55, et "Le soir d'amour" 2.55, 5.30, 8.25
8.30	VERDI: Sam: "Le silence" 7.30, 9.30, Dim: "Le silence" 7.00, et "Toutes ces femmes" 9.30
8.30	VIDÉOGRAPHE: "Qu'est-ce qu'on a fait nos autres de affaires de même", et "Les knock-outs" 1.00
8.30	STUDIO B: "La Salamandre" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
8.30	STUDIO B: "Festival des grands westerns" 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
8.30	VILLERAY: "Il était une fois dans l'Ouest" Sam: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00, Dim: 2.00, 5.00, 8.00
8.30	WESTMOUNT: "What's up Doc", 1.00, 4.40, 8.00, 11.00

1.25 Final report and weather

CFCF 12

10.37 Montreal bulletin board	2.30 Grand prix wrestling
10.37 World championship tennis	3.30 World of sports
11.00 Like Young	7.00 Roll on the river
8.00 Academy Performance	"Compulsion" (drame 1959)
10.00 Love american style	11.00 The CTV National news
11.15 Pulse	12.00 Saturday night lecture movies: Arabesque (drame 1966)
2.00 Montreal bulletin board	

l'actualité

Sur le marché québécois

Débuts prometteurs de la JPS

par Michel Lefèvre

L'introduction d'une nouvelle cigarette sur un marché, quel qu'il soit, est toujours une entreprise des plus hasardeuses, où les chances de succès côtoient de très près les risques d'échec.

Après plusieurs longs mois de recherche et d'expérimentation, les Produits Imperial Tobacco n'ont toutefois pas hésité à se lancer dans la fabrication d'une nouvelle cigarette, la John Player Special (JPS) dont la plupart des éléments, depuis la recette du tabac jusqu'à la conception de l'emballage, sont des plus inédits.

Résultats? Depuis trois semaines sur le marché québécois, la dernière-née de la famille Player's semble s'acheminer vers un succès assuré et l'entreprise n'arrive que difficilement à combler une demande croissante de jour en jour.

Au cours d'une entrevue exclusive qu'il a accordée au Devoir, M. Edmond Ricard, président des Produits Imperial Tobacco, a signalé que, depuis le lancement de la cigarette JPS et ce sur les seuls marchés de Montréal et de Québec, le stock est presque épuisé d'un jour à l'autre.

Devant ce début des plus prometteurs, M. Ricard, qui est également vice-président et directeur de la société Imasco, soutient cependant qu'il faudra au moins attendre encore trois mois avant de pouvoir évaluer définitivement les chances de réussite de la JPS.

S'il est encore trop tôt pour nous, de lancer M. Ricard, il n'est certes pas trop tard pour le consommateur de venir avec nous du caractère spécial de la John Player Special.

Ce caractère distinctif dont parle M. Ricard est basé sur plusieurs propriétés, dont les deux principales sont d'une part la formule inédite du tabac et d'autre part la conception moderne de l'emballage.

S'agissant d'un mélange des plus fins tabacs de Virginie, comme se plaît à le répéter la publicité, la formule de la JPS est, comme on peut s'en douter, un secret bien gardé chez Imperial Tobacco. Toutefois, par voie de comparaison, il est possible de rapprocher la JPS, par sa douceur au mélange des marques DuMaurier et Peter Jackson que produit également l'entreprise.

À savoir si la JPS n'aurait pas en quelque sorte créer une espèce de concurrence interne avec ses propres marques déjà existantes, M. Ricard répond que le phénomène est assurément du domaine du possible pour les produits Imperial Tobacco mais tout aussi possible pour les produits des concurrents, ce qui aurait pour effet au niveau du marché global, une récupération d'une part de ce marché qui échappait tout simplement à l'entreprise auparavant.

Présentée dans des étuis en simili-cuir frappés d'un monogramme or, la JPS se vend uniquement en format "king size" de 20 et 35 cigarettes munies d'un bout filtre.

En plus de ces deux étuis plats, la JPS se vend aussi, et c'est peut-être là l'innovation la plus intéressante, dans des barillets de plastique noir, également frappée d'un monogramme or et remplis à la main de 25 cigarettes.

Au sujet de ces barillets, M. Ricard nous a fait remarquer qu'ils avaient été conçus de façon à être utilisés comme

boîte à cigarettes sur un bureau ou une table ou encore dans un sac à main.

Mais tous ces éléments nouveaux relevant de la technique du merchandising ont été rendus possibles au prix de contraintes d'envergure au niveau de la production et du contrôle de la qualité.

Il a fallu tout d'abord, d'expliquer M. Ricard, ajuster tout l'équipement de production en fonction de nouveaux standards qui a entraîné l'introduction de matériel d'importation. Pour assurer que les paquets de John Player Special parviennent au consommateur en parfait état, il a fallu polir et émailler la machine de fabrication des emballages et resserrer au maximum le contrôle de la qualité surtout au cours de la production des barillets.

Outre l'emballage distinct, la technique de merchandising de la JPS comprend aussi certains aspects innovateurs tels que des présentoirs déposés directement sur les comptoirs des détaillants ainsi que des feuillets explicatifs concernant les caractéristiques de la JPS.

Toute la publicité au point de vente a été conçue par la maison BCP Publicité, l'une des plus importantes agences de publicité canadiennes-françaises, à qui Imperial Tobacco confiera, une fois les

budgets approuvés, toute la publicité française de cette nouvelle cigarette.

Les Produits Imperial Tobacco, filiale en propriété exclusive de la société Imasco, est la seule société complètement intégrée dans tous les secteurs des produits de tabac. L'entreprise contrôle les deux autres sociétés dont l'une, General Cigar, détient environ 70% du marché des cigares. Les principales marques de commerce de cette dernière sont Old Port White Owl, House of Lord et Reas.

Pour sa part Imperial Tobacco commercialise, au niveau des cigarettes, toute une série de marques de commerce dont les plus importantes sont DuMaurier, Peter Jackson, Matinée, Caméo, Sweet Caporal, Gold Crest et Buckingham. La société détient en outre les droits sur certaines marques de commerce tel que Embassy, John Player, Phillip Morris et Marlboro.

Mentionnons en terminant que le prix suggéré de la nouvelle JPS se situe, tout comme les autres marques, à 55 cents et 65 cents selon le format. Pour ce qui est du barillet, il est vendu au prix de 75 cents. Présentement la cigarette JPS se trouve dans 132 magasins au Québec seulement, soit 75 à Montréal, 50 à Québec et enfin 7 dans les Laurentides.



Une charmante hôtesse exhibe le barillet en plastique inédit dans lequel on peut se procurer la cigarette John Player Special, lancée récemment avec succès sur les marchés de Montréal et de Québec. La JPS se vend aussi dans des paquets plats de 20 ou 25 au fini simili-cuir verni.

Les marchés boursiers

Bonne reprise à Wall Street

Tous les secteurs, celui des banques excepté, ont flechi hier à la Bourse de Montréal, où les transactions ont été relativement peu nombreuses.

Le volume combiné à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 974.900 actions, au regard de un million et demi la veille.

	Ven.	Jeu.
Gains	98	78
Pertes	121	143
Inchangées	92	97
Total	312	318

La valeur industrielle la plus active de la journée a été Southern, qui, à \$24, enregistre un gain de 1-8. Son volume a été de 10.773 actions.

La mine la plus active a été Fallinger, qui, à \$2,90, enregistre un gain de 22 cents. Son volume a été de 135.970 actions.

Dans les mines et pétroles, à \$5,50, Kallio monte de 50

cents, dans un virement de 2.200 actions, à 51 cents, Dynamics gagne 11 cents, dans un virement de 23.000 actions, à 83 cents, Avilla gagne 7 cents, dans un virement de 30.200 actions, à 53 cents, Lederic gagne 3 cents, dans un virement de 72.500 actions, à 16 cents, South Dufault gagne 1-2, dans un virement de 39.000 actions, à 25 cents, Mount Jamie gagne un cent, dans un virement de 57.700 actions et, à 34 cents, Atlantic Tungsten gagne un cent, dans un virement de 30.500 actions.

Toronto

La Bourse de Toronto a connu hier sa quatrième séance à la baisse alors que les cotes de la plupart des compartiments clôturaient à la baisse après une journée peu active.

Les pertes l'ont légèrement emporté sur les hausses. Se sont les métaux de base

qui ont mené la baisse alors que les aurifères terminaient la séance avec des gains fractionnaires.

L'indice des valeurs industrielles a perdu 15 à 200,55 et les métaux de base 63 à 91,66, leur cote la plus basse depuis le 25 février dernier.

	Ven.	Jeu.
Gains	229	176
Pertes	251	297
Inchangées	266	271
Total	746	744

Les affaires étaient calmes alors que 1.83 million d'actions changeaient de mains, soit un volume légèrement plus grand que le nombre échangé jeudi qui était de 1,76 million. La valeur des titres échangés était de \$16,67 millions, contre une valeur de \$19,33 millions jeudi. Une avance fractionnaire au cours des premières minutes de la séance s'est évanouie après la première heure et les cotes sont restées en général plus basses pour le reste de la journée.

Les compartiments qui ont reculé modérément sont les alimentaires, les mines industrielles, les pipelines, les chimiques et les manufacturières en général, alors que les communications, les grands magasins, les bancaires et les aciéries ont pris de larges avances.

New York

Wall Street a enregistré une bonne reprise vendredi. Une demande sélective s'est manifestée après les baisses des dernières séances et, en dépit de la nouvelle vague de relevements des taux d'intérêts bancaires, la cote a progressé. Les blue chips ont toutefois été les principales bénéficiaires du mouvement

et le reste du marché a fait preuve de plus d'irrégularité. Les affaires ont été assez calmes.

Les transports aériens, notamment Trans World Airlines, ont été fermes et Burroughs a gagné quatre dollars parmi les ordinateurs. Walt Disney Productions et Quaker Oats ont enregistré de bonnes avances parmi les cinémas et les alimentaires qui ont clôturé en progrès. Dupont de Nemours et Union Carbide ont gagné plus d'un dollar parmi les chimiques qui se sont améliorés par endroits, de même que les cuprifères et les sidérurgiques. Les pharmaceutiques ont progressé mais les automobiles se sont effritées et les baisses l'ont emporté parmi les mécaniques. Philip Morris a repris deux dollars parmi les tabacs, Irregulars, et United Aircraft en a gagné plus d'un parmi les aéronautiques. Les pneumatiques, les pétroles, les électroniques et les chemins de fer ont clôturé sur une note irrégulière.

Après avoir baissé pendant cinq séances consécutives et avoir perdu 24,15 points, le Dow Jones a clôturé hier à la hausse avec un gain de 5,27 points pour atteindre 922,26. Parmi les canadiennes à la Bourse de New York, McIntyre a gagné 1-2 à \$60; Dome Mines, 1-4 à \$18 7-8; Hudson Walker Mining, 1-8 à \$20 1-8 et Beyer Gooderham, 1-8 à \$45 3-8. Canadian Pacific a perdu 1-2 à \$16; Inco, 1-8 à \$30 1-2 et Seagrams, 3-4 à \$39.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brascan a gagné 1-2 à \$21 1-2 et Scurry Rainbow, 1-8 à \$14 3-8. Canadian Marconi a reculé de 13 cents à \$4,63 et Preston, de 3-8 à \$10 1-4.

économique

La hausse du prime rate se généralise aux E.-U.

NEW YORK (AFP) — La hausse des taux d'intérêt bancaires a commencé à se généraliser aux États-Unis vendredi. La First National City Bank et la Chemical Bank, deux des plus grosses banques de New York ont porté leur taux d'intérêt privilégié à 5,50 pour cent, s'alignant sur les décisions prises précédemment par la Bankers Trust de New York et la Mellon National Bank and Trust de Pittsburgh.

La First National City Bank, dont le taux est flottant, appliquait un taux de 5,375 pour cent depuis 15 jours. La Chemical Bank, attachée au système traditionnel du taux préférentiel, avait un taux de 5 pour cent depuis la fin juin. Il est désormais probable que les autres grandes banques s'aligneront dans le proche avenir sur le nouveau taux, le plus élevé depuis novembre-décembre 1971.

Le taux d'intérêt privilégié des banques américaines, c'est-à-dire le taux qu'elles appliquent sur les prêts à court terme à leurs meilleurs clients, était tombé à 4,75 pour cent en janvier dernier. Il avait été relevé à 5 pour cent à la fin mars, puis à 5,25 pour cent à la fin juin.

Le nouveau relèvement a été accueilli sans surprise dans les milieux financiers où l'on prédisait depuis plusieurs semaines que le taux de base du système bancaire américain

atteindra 5,75 ou 6 pour cent d'ici la fin de l'année. Le Conseil de la réserve fédérale commence en effet à freiner le rythme d'expansion de la masse monétaire à un moment où l'on s'attend à un accroissement de la demande de crédit de la part des entreprises en raison de l'expansion soutenue de l'activité économique européenne.

Certains analystes soulignent toutefois que les nouveaux remous monétaires internationaux pourraient éventuellement enrayer la tendance haussière des taux d'intérêt à court terme. Les banques centrales étrangères qui se trouvent dans l'obligation d'acheter des quantités importantes de dollars pour soutenir la devise américaine sur les marchés cambistes réinvestissent en effet ces dollars aux États-Unis.

Si ces placements sont faits sur le marché, ils ont un effet déprimant sur les taux. S'ils sont effectués en bons non négociables du gouvernement, ils réduisent les besoins d'emprunt de la Trésorerie, ce qui a aussi un effet déprimant. Les dernières statistiques monétaires indiquent toutefois que la Fed s'efforce d'atténuer cet impact par des ventes directes de bons du Trésor à des banques centrales étrangères et en retirant à court terme des capitaux du marché.

Sur les marchés monétaires internationaux

Nouvel accès de faiblesse du dollar

(D'après AFP et Reuter)

La position du dollar américain est demeurée critique hier sur les marchés des changes et la plupart des banques centrales européennes ont dû éponger l'afflux de dollars américains sur le marché.

À Francfort l'afflux de dollars en RFA, qui était massif dès l'ouverture des banques a obligé la Bundesbank à soutenir le cours de la devise américaine en achetant 500 millions de dollars au cours plancher de 3,1500 DM avant l'ouverture de la bourse des devises.

Dans les milieux cambistes, on assure qu'une partie des dollars affluant à Francfort proviendrait de sources italiennes.

Quoi qu'il en soit le cours officiel moyen du dollar est tombé vendredi à Francfort à son niveau plancher de 3,1500 DM, pour la première fois depuis le réajustement monétaire décidé à Washington le 18 janvier 1971. Cette rechute a obligé la Bundesbank à procéder à des achats massifs de dollars pour en soutenir le cours. Les milieux cambistes les évaluent au total à un minimum de 800 millions de

dollars, soit deux fois plus que la veille.

Malgré cette aide la monnaie américaine est restée à son plancher et aucun signe de ralentissement de l'offre n'avait été noté ce vendredi jusqu'à la fermeture des banques.

À Paris, le marché des changes est fermé à cause de la fête nationale des français.

À Amsterdam, la Banque Nationale des Pays-Bas a acquis hier 225 millions de dollars sur le marché des changes afin de soutenir la devise américaine qui s'est inscrite depuis plusieurs jours déjà à son cours plancher de 3,1720 florins pour un dollar.

La banque néerlandaise a acquis ainsi plus de 300 millions de dollars en deux jours. Jeudi elle avait acquis 78 millions de dollars.

La crainte que des mesures financières soient prises pendant le week-end, a amené une offre importante du dollar sur le marché des changes estimée à la capitale néerlandaise.

On dément de source autorisée à Berne les informations selon lesquelles le franc suisse flotterait par rapport au dollar. L'institut helvétique d'émission — la Banque Nationale

Suisse — a en effet continué hier matin de reprendre la devise américaine au cours du plancher officiel de 3,7535 frs suisses pour un dollar. On ajoute de même source que la Banque Nationale Suisse a dû acheter depuis 24 heures des quantités importantes de dollars.

Le Marché des changes de Tokyo est demeuré nerveux vendredi, et la Banque du Japon a dû maintenir ses achats de dollars au prix d'intervention de 301,10 yen.

Environ 74 millions de dollars, dont la Banque du Japon aurait absorbé pour plus de 50 millions, ont été échangés vendredi.

Les banques japonaises ont continué à réduire leurs réserves en dollars dans les limites officiellement autorisées en raison de l'incertitude régnant sur les places européennes.

Selon certains opérateurs, l'afflux de dollars au Japon, provoqué notamment par des investissements dans les valeurs japonaises, se poursuit en dépit du resserrement du contrôle des changes décidé le mois dernier.

À New York le dollar était à son plancher par rapport

aux devises du Marché Commun, à l'exception de la lire italienne, et du franc suisse, hier sur le marché des changes. Etant donné qu'il était tombé en-dessous de ses planchers par rapport à la plupart de ses devises jeudi après-midi, il accusait toutefois un léger progrès par rapport à jeudi, grâce uniquement au soutien des banques centrales qui, signalent les courtiers, sont intervenues activement sur les marchés européens. Les affaires étaient actives.

Enfin, à Londres, le sterling s'est vivement replié en fin de journée après avoir rapidement progressé dans la matinée en raison de la faiblesse du dollar. Après s'être élevé jusqu'à 2,4675 par rapport au dollar, il est retombé rapidement d'environ deux cents pour terminer à 2,4475, c'est-à-dire en net recul sur la veille (2,45395).

La régression a été provoquée par des ventes de livres émanant, croit-on, des États-Unis et dont on ignore la raison. Bien que peu volumineuses, elles ont eu un effet exagéré sur les cours étant donné qu'elles ont surgi alors que la plupart des opérateurs européens avaient fermé boutique pour le week-end. Dans ce marché étroit, la contrepartie n'a pas été facile à trouver et, par conséquent, les cours ont réagi brutalement.

Auparavant, le dollar avait continué de faiblir sous l'effet de volumineuses opérations de couverture à l'approche du week-end, encouragées en outre par le fait que les ministres des finances des dix pays se trouveront réunis à Londres lundi et mardi prochains pour leur réunion, prévue depuis avril dernier, sur la réforme à long terme du système monétaire européen.

A la Réunion de Londres

Le dollar US serait éliminé comme monnaie de réserve?

(D'après AFP et Reuter)

L'importance de la réunion des finances du Marché Commun élargi qui se déroulera lundi et mardi prochain à Londres a été confirmée hier par l'annonce que la Belgique y proposera un plan destiné à éliminer le dollar américain comme réserve monétaire.

Le mémoire répondrait ainsi au grand problème actuel du système monétaire international où \$50 milliards de dollars américains sont présentement accumulés comme outil "forcé" de réserve hors des États-Unis puisque Washington a suspendu depuis le 15 août 1971 la convertibilité du dollar américain en or.

Selon le plan belge, les dollars américains seraient convertis en droits de tirage spéciaux (DTS), en or ou en avoirs au FMI lors de leur acquisition, à l'avenir; pour ce qui est des dollars présentement détenus par les banques centrales, ils seraient consolidés et convertis partiellement au moins en droits de tirages spéciaux.

Il est d'autre part tout à fait improbable que les pays de la Communauté européenne décident, lundi et mardi à Londres de laisser flotter conjointement leurs monnaies, estimation dans les milieux européens malgré la flambee spéculative de jeudi et vendredi.

Cette flambee a justement été provoquée par des rumeurs concernant un flottement concerté des monnaies des Dix. Or on croit savoir, de bonne source, que cette hypothèse n'a pas du tout été évoquée lors de la réunion à Bale, lun-

di dernier, des banquiers centraux européens. De même, lors du sommet franco-allemand, Paris et Bonn ont marqué leur ferme volonté de défendre les parités actuelles.

Chacun est en effet bien conscient que flotter, pour cer-

taines monnaies européennes, signifierait une nouvelle réévaluation. L'Allemagne, en période électorale, voudrait éviter une telle opération. En outre, quand on parle de la flottation concertée, il faut se poser certaines questions.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3,00 ÉTATS-UNIS \$4,00

À CES TARIFS, AJOUTER \$1,00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$..... pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$..... pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom:

Adresse actuelle:

.....

Adresse de vacances:

.....

Période du au inclusivement

Subventions du MEER

Le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer des subventions totalisant \$871.000 à 11 entreprises du Québec.

Ces subventions, selon un communiqué du Ministère de l'Expansion économique régionale, permettraient la création de quelque 213 emplois.

Les compagnies bénéficiaires sont:

Kingsey Falls Paper Inc., de Kingsey Falls, \$462.000;

Beton Duron-Plast Inc., de Montréal, \$60.000;

Extruded Plastic Products Ltd., de Rexdale, Ont., pour l'agrandissement de son usine de St-Jacques de Montcalm, \$74.000;

Haro Industries Limited de Montréal: \$41.000;

Moore Business Forms, filiale de Moore Corp. Ltd., de Toronto, pour l'agrandissement de son usine à Cowansville: \$87.000;

Les Canots Radisson 1971 Ltée, de Québec: \$21.000;

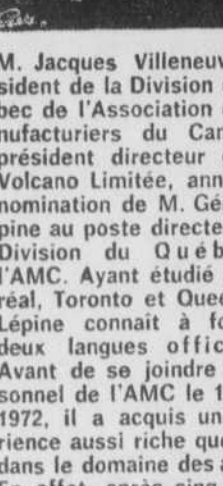
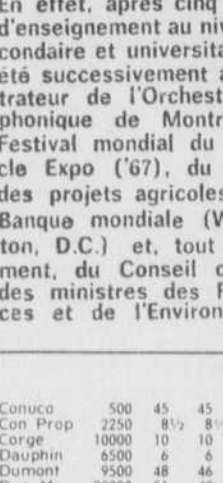
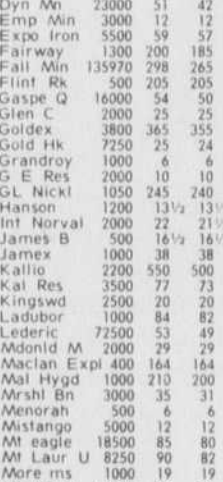
Sandow Sporting Knit Inc., de Montréal: \$8.000;

La Parmentière de Warwick Inc., de Warwick: \$50.000;

Toucan Industries Ltd., de Dorval: \$19.000;

Vigneault et Frères Inc., de Plessisville: \$24.000;

Albert Perron Inc., de St-Prime: \$25.000.

obligations				Nouveau directeur			
GOUVERNEMENT DU CANADA							
5 Oct 1	1973	99%					
5 Avril 1	1974	98%					
31 Juin 1	1974-76	87	88				
6% Avril 1	1975	100%	101%				
6% Avril 1	1976	96	96 1/2				
7 Sept 7	1977	98 1/2	100				
3% Jan 15	1978	83 1/2	85				
3% Jan 15	1979	85 1/2	87				
3% Oct 1	1979	76 1/2	78				
6% Sept 1	1980	93 1/2	95				
6% Sept 1	1981	94 1/2	96				
6% Feb 15	1989	94	96				
3% Mars 15	1989	96	96				
Perpetuel	1996	98	100				
CN 4 Feb 1	1981	76 1/2	78				
CN 5% Jan 1	1985	84	86				
CN 5 Oct 1	1987	75	78				
INDUSTRIELLES							
Albitol 7 1/2	1987	88	89				
Albena Gas 7 1/2	1989	145	147				
BK N.S. Avril 15	1987	91	93				
CMAC 7 Sept 30	1986	80	89				
Gulf Oil 8 1/2	1989	103	104				
Imp Oil 8 1/2 Août 16	1989	103	104				
Noranda 9 1/2 Oct 15	1989	105	107				
Ont. Hyd. 7 1/2	1991	97	98				
Roy-Mor 7 1/2 Nov. 1	1973	100	101				
Roy-Mor 7 1/2 Nov. 1	1978	99 1/2	100 1/2				
Roy-Mor 7 1/2 Mars 15	1987	91 1/2	92 1/2				
Roy-Mor 7 1/2 Juin 1	1984	99	99 1/2				
Simpsons 9 1/2 Dec 15	1989	106	108				
PROVINCIALES							
Alb. 6% Mars 1	1989-91	82 1/2	84 1/2				
Man. Hyd. 8 1/2 Sept. 15	1991	101	104				
N.B. 7 1/2	1994-96	94	96				
Nfld. 9 1/2 Nov. 15	1990	107	110				
N.S. 9 1/2 Oct. 1	1991	93	95				
Ont. Hyd. 8 1/2 Nov. 1	1996	100	102				
P.E.I. 9 1/2 Nov. 1	1996	105	108				
Que. Hyd. 8 1/2 Juil. 8	1996	102	105				
UTILITES							
Alb. Gas 9 1/2	1985	105	107				
Bell Tele. 9 1/2 Août 14	1990	107	109				
M.T. & T. Jan. 1	1994	104	108				
NAC 9 1/2 Jan. 15	1990	108	110				
T.C.P. Line 9 1/2 Jan. 1	1990	108	110				
MUNICIPALES							
C. Mid. 9 1/2 Oct. 1	1990-95	106	109				

LES SPORTS À LA PIGE

JACKY ICKX, de Belgique, a réussi le temps le plus rapide lors des essais de qualification hier, en vue du Grand Prix automobile de Grande-Bretagne qui sera disputé cet après-midi à Brands Hatch. Au volant d'une Ferrari, Ickx hérite donc de la 1^{re} place au départ, après avoir bouclé le circuit en une minute et 22,2 secondes, soit à une vitesse de 116,12 mph. Seul Jackie Stewart, titulaire de l'an dernier au championnat mondial des conducteurs, a menacé ce chronométrage avec 1:22,4, mais c'est sur une toute nouvelle Tyrrell-Ford que l'Écossais l'a réussi, démolissant tout aussitôt son bolide à la suite d'un dérapage survenu avant-hier. Stewart devra donc se contenter de l'ancien modèle. Le Brésilien Emerson Fittipaldi, sur Lotus JPS, le meneur actuel au classement, a ainsi d'excellentes chances, sinon de l'emporter, du moins d'hériter d'une 2^{me} ou 3^{me} place durant l'épreuve pour préserver son avance au sommet.

JUAN GIBERT, d'Espagne, a battu Collin Dibley d'Australie 6-4, 3-6, 7-6 et 6-2, dans le quart-de-finale du simple messieurs du Grand Prix de Suède à Bastad hier. L'autre quart-de-finale mettant aux prises le Roumain Ilie Nastase au Suédois Björn Borg a été interrompu à cause de la pluie. Nastase menait alors à ce moment 6-2, 7-6, 3-2. Dans les doubles messieurs, Dick Crealy et Ross Case, d'Australie, ont battu Mal Anderson et Collin Dibley, également d'Australie, par 7-6, 6-4.

ANDRÉS GIMENO, d'Espagne, a défait Sandy Mayer des États-Unis, 6-2 et 6-2, hier à Gstaad, en Suisse, à l'occasion des championnats internationaux de tennis qui se déroulent dans ce pays. Dans un autre match quart-de-finale, Ion Tiriac, de Roumanie, a battu Roscoe Tanner, des États-Unis, par le compte de 6-2, 6-2.

JOHN FERGUSON et Serge Savard prendront part, demain soir, à la piste de Québec, à des courses à gogo organisées par le secrétaire Guy Cloutier. Ils conduiront les sulky de Funny Boy et Tranquille Elise dans la classe des trotteurs et tenteront aussi de conduire à la victoire Speedy Ed et Donna's Champ chez les ambleurs. Bob Paré et Mike MacCormac, de Blue Bonnets, le docteur Pierre Bourret et le directeur de la publicité et annonceur officiel du club de courses Jacques-Cartier Inc., André Duquet, seront également sur les lieux.

UNE DE MAL, la jument française qui était favorite pour remporter la deuxième victoire d'affilée dans le Grand Prix international de courses sous harnais à la piste Roosevelt, ce soir, vient de voir ses espoirs s'envoler. En effet, un vétérinaire a constaté un courcissement musculaire dû à un excès d'acide lactique au retour d'une période d'entraînement du cheval, qui était en quarantaine depuis deux jours et demi. Le forfait de la jument de 8 ans donne donc toutes les chances au cheval canadien Fresh Yankee de remporter cette importante épreuve.

PHIL GIROUX, golfeur professionnel du golf municipal de Montréal, coupera le ruban rouge traditionnel du plus récent golf miniature de la province demain. Les visiteurs pourront visiter dès midi ce tout nouveau mini-golf qui est situé sur la Ronde, dans le site enchanteur de Terre des Hommes. Plusieurs personnalités de marque seront également sur les lieux pour assister à l'ouverture de ce mini-golf qui promet d'être des plus captivants.

LAKE PLACID, qui fut le site des Jeux Olympiques d'hiver de 1932 et des dernières Universiades, obtiendra peut-être les épreuves olympiques de luge des Jeux d'hiver de 1976, qui doivent avoir lieu à Denver au Colorado. En effet, le comité d'organisation de Denver tentera d'obtenir en août l'appui de la COCINATION INTERNATIONALE DE LUGES, le Comité international olympique afin que soient transférées à Lake Placid, dans le nord de l'État de New York, ces épreuves.

DICK ALLEN, Rod Carew, Brooks Robinson, Luis Aparicio, Reggie Jackson, Carl Yastrzemski, Bobby Murcer et Bill Freehan semblent assurés de commencer le match d'étoiles pour la Ligue américaine, mardi le 25 juillet à Atlanta. Le 2^{me}-but Carew a déjà reçu 632,255 votes contre 286,530 pour Cookie Rojas, du Kansas City. Le 3^{me}-but Brooks Robinson, du Baltimore (surnommé à juste titre "le gant d'or"), a recueilli 782,272 votes contre seulement 253,950 pour le pauvre Sal Bando, du Oakland.

ENKO KIEFER, âgée de 11 ans, participera demain à Winnipeg aux championnats canadiens et essais olympiques de plongeon. Parmi les autres membres de l'équipe du Québec, il y a: Donald Dion, Yves Tremblay, Marc Bilocq, Pierre Raymond, Laurie Trzop, David Pope, Gordon Peterson, Richard Cormier, Michel Hébert, Gaétan Fortin, Sue Hubbell, Georgy Kiefer, Valerie Quirk et Vojek Mejsak. La délégation québécoise sera donc bien représentée.

450 NAGEURS du Québec, de l'Ontario, des provinces maritimes et des États-Unis, prennent part à la 2^{me} compétition annuelle "Operation 76" organisée par le service des Sports et Loisirs de la ville de Montréal en fin de semaine à la piscine du Centre Maisonneuve. John McDermott, gérant de la compétition, a confirmé la participation de 56 équipes. Le tout est sanctionné par l'Association canadienne de natation amateur et la Fédération canadienne des athlètes amateurs. On remettra un trophée spécial au meilleur nageur et à la meilleure nageuse de la fin de semaine.

L'OLYMPIQUE de Montréal sera de retour devant ses partisans, demain soir au stade de l'université de Montréal, alors qu'il recevra la visite des Cosmos de New York à 20h. L'Olympique occupe le dernier rang de sa section avec 35 points comparativement à 52 pour les Newyorkais en tête.



LE CYCLISME HONORE A MUNICH - Le magnifique vélodrome où se dérouleront les compétitions olympiques de cyclisme peut accueillir 5.000 spectateurs. Situé dans le parc olympique, il est construit en Doussie-Afzelia, un bois africain très résistant aux intempéries. La piste a 285.714 mètres de longueur et son inclinaison est de 48,3 degrés.

Un peu de tout à Munich:

Beaucoup de variété aux Jeux 76

MUNICH - Durant les Jeux Olympiques de 1972, des programmes seront imprimés quotidiennement, afin de renseigner les visiteurs sur les aires de compétition des diverses disciplines. Les programmes sont imprimés en trois langues (allemand, anglais et français) et coûteront entre 2 et 3 marks.

Des programmes complets seront rédigés pour le ballon-pain, le hockey sur gazon, le football, le ballon-filet, le tir à l'arc, le ballon-volant, le slalom en canoë et la voile. Tous les programmes contiennent des explications sur la discipline concernée, des renseignements sur le déroulement et les règlements des compétitions, une description de l'aire de compétition, un calendrier des épreuves ainsi que le nom des membres du jury et des concurrents. Pour les sports d'équipe, une photographie de l'équipe figurera également dans le programme.

Des programmes quotidiens seront imprimés pour 14 disciplines: l'athlétisme, l'aviation, le canoë, la boxe, le cyclisme, l'escrime, la gym-

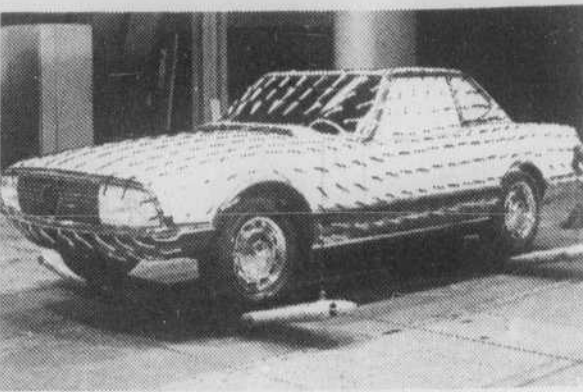
nastique, l'haltérophilie, le judo, la lutte, la natation, le pentathlon moderne, l'équitation et le tir. Dans ce programme figureront également les résultats de la veille.

50 pays au rendez-vous - Lors des régates olympiques, qui auront lieu du 28 août au 6 septembre à Kiel, des coureurs de plus de 50 pays prendront le départ. Le record de participation avait été établi à Rome lors des Jeux Olympiques de 1960, lorsque des coureurs de 46 pays prirent la mer à Naples.

41 pays étaient représentés à Acapulco en 1968. Près de 210 bateaux se disputeront les médailles olympiques sur les trois parcours de régate de la Aussenforde de Kiel. Ces bateaux se répartissent en six séries: Dragon, Soling, Star, Tempest, Flying Dutchman et Finn.

Un opéra olympique - Le quatrième et dernier des compositeurs figurant au programme culturel des Jeux Olympiques avec la présentation d'une première mondiale se nomme Gerhard Wimberger. Il est né en 1923 à Vienne et habite Salzbourg, où il est professeur au Mozarteum. Tout comme Rafael Kubelik dont l'opéra olympique "Cornelia Faroli" sera également donné en première mondiale, Wimberger est à la fois compositeur et chef d'orchestre. Les deux autres opéras qui seront donnés en première mondiale durant les Jeux ont été composés l'un par le Coréen Isang Yun ("Sim Tjong") et l'autre par le Munichois Joachim Ludwig ("Rashomon").

DERRIÈRE LE VOLANT



... d'une Mercedes-Benz en laboratoire...

Voici un prototype d'une Mercedes-Benz 350SL subissant différentes épreuves d'aérodynamisme dans le tunnel expérimental de la société en Allemagne de l'Ouest. Cette voiture, lancée sur le marché à la fin de 1971, a été jugée l'une des 10 par excellence au monde par la revue Road & Track Magazine.

Une 1^{re} dans le sport automobile...

La fin de semaine du 5-6 août sera des plus marquantes dans le monde du sport automobile au Québec. En effet, plus de 150 compétiteurs envahiront le circuit Québec-Sainte-Croix à cette occasion. On y présentera tout d'abord le samedi une épreuve routière, alors que 30 voitures de formule Ford au moins prendront le départ dans une course comptant pour le championnat provincial. Le circuit de 1,56 mille sera ensuite la scène d'une épreuve de la série Saint-Eugène.

Le dimanche 6 août, la réputée Molson 300 sera à l'affiche. Il s'agit d'une course de la série NASCAR, à laquelle prendront part plusieurs pilotes américains avec leurs puissantes voitures. On s'attend à des vitesses jusqu'à 125 milles à l'heure sur la piste ovale de 6/10^{es} de mille qui sera alors utilisée.

Follmer succède à Donohue...

George Follmer remplacera Mark Donohue d'ici la fin de la saison 1972 dans la série Canado-Américaine. C'est ce qui vient de révéler Roger Penske, un vendeur de voiture de Détroit et propriétaire de la Presche que Volmer a menée à la victoire, lors de l'épreuve Can-Am disputée dimanche dernier près d'Atlanta.

Donohue, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis cette année, a été blessé la semaine dernière lors d'un accident de piste en Géorgie. Une intervention chirurgicale à une jambe le force maintenant à prendre un repos de 13 semaines. Il sera donc absent demain de l'épreuve 200 milles au Michigan, une course de championnat de l'USAC qu'il a gagnée l'an dernier. Penske y inscrira quand même l'un de ses deux McLarens, c'est Gary Bettenhausen qui la pilotera.

De la motoneige en été...

Une motoneige Moto-Ski "S" 1973, munie d'un moteur BSE de 400cc de cylindrée, conduite par Bill Fullerton, de Pickering (Ont.), s'est classée première lors des courses de motoneige de série, classe 400, lors de récentes épreuves d'été disputées à Wasaga Beach (Ont.) récemment. Ajoutons que les épreuves avaient lieu sur gazon.

Fabriquée par Moto-Ski Ltée de La Pocatière, la Moto-Ski "S" n'avait subi que quelques légers changements en vue de la course et présentait une suspension à roues et à glissières. Cette suspension mixte convient tout particulièrement à la compétition sur gazon.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

* Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
* Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

* Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain
* Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AIDE DEMANDÉE

LAISSE veuf à 35 ans avec 2 enfants âgés d'un et trois ans, un professionnel recherche une gouvernante idéalement âgée de 45 à 55 ans, pour s'occuper à plein temps de l'entretien de son logement et de ses enfants. En plus d'un salaire dépassant \$50 par semaine et de journées de congé, la personne choisie disposera de ses propres appartements. Le langage soigné, la propreté et la discrétion seront particulièrement appréciés. Adresser à: C.P. 1722 Place d'Armes, Montréal 126. 17-7-72

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: 844-1816. 2-10-72

ACHETERAIS caméra Hasselblad. Tél.: 774-5153 à l'heure des repas seulement. 19-7-72

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (modèles, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au-baine. 212 Beaubien est. Tél. 276-9067. 13-7-72

APPARTEMENTS A LOUER

ST-ANDRÉ 3738, chambres, 2 pièces, meubles, chauffés, \$40 à \$60 par mois. Prox. Métro Sherbrooke, Parc Lafontaine, Palestre Nationale, Bibliothèque. Tél. 521-3254. 18-7-72

AVENUE LAVAL coin Carré St-Louis, proximité métro, 2 1/2 pièces, meuble, chauffe, poêle et réfrigérateur fournis. Taxe d'eau payée. Libre immédiatement, \$85. Tél.: 738-8872. 17-7-72

LONGUEUIL, spacieux, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 à partir de \$97, sortie laveuse, sècheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements Tél.: 677-0995 ou 679-3050. 1-8-72

APPARTEMENT A PARTAGER

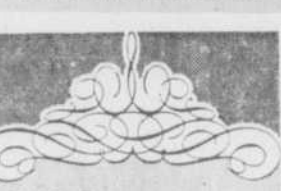
JEUNE homme fiable, emploi stable, cherche étudiant ou travailleur 18-25 ans, désirent partager 4 1/2. Tél. 374-2098 (de 18h à 21h). 17-7-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

OUTREMONT, sous-location haut de duplex 7 1/2, garage, \$235, libre septembre. Tél.: 738-5491 ou 224-4693. 17-7-72

PLACE DECELLES, près Université de Montréal, 3 1/2 pièces, \$130, garage, eau chaude, à partir d'août ou septembre. Tél. 322-7992. 17-7-72

APPARTEMENTS A LOUER



L'Eminence (OUTREMONT)
L'IMMEUBLE RESIDENTIEL PAR EXCELLENCE
POUR CEUX QUI CHERCHENT UNE PAISIBLE EXISTENCE.

Toutes les commodités les plus modernes
SITUATION PRIVILÉGIÉE:
Au centre d'Outremont, au pied du mont Royal, à l'intersection du chemin de la Côte Ste-Catherine et du boulevard St-Joseph, à quelques minutes seulement du centre de Montréal.

GAMME DES LOYERS:
App. à une chambre à coucher à compter de \$155.
App. à deux chambres à coucher à compter de \$275.

App. à trois chambres à coucher aussi disponible
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
271-1541

195 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Semaine: 11 h. à 21 h.
Samedi - Dimanche: 12 h. à 18 h.

AUTOS A VENDRE

PONTIAC 65, automatique, 8 cylindres, très bonne condition, \$350. Tél.: 722-3902. 17-7-72

VOLVO 71-144 automatique, 6.000 milles; Prix demandé: \$2.500. Tél.: 728-9005. 21-7-72

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251, soir 667-0774. J.N.O.

ABSOLUMENT besoin toutes sortes d'antiquités, meubles, petits pianos, objets d'arts, horloges, etc. Tél.: 374-1224. 25-7-72

ARTISANAT

MAÎTRE EBENISTE FRANÇAIS vous fera meubles-bibliothèques de style ou moderne, démontables. Décapage et réparations de vieux mobiliers, travail très soigné assuré. Tél.: 467-2223. 20-2-72

A VENDRE

Manuscrit de Sacha Guitry "Un soir quand on est seul", dactylographié, autographe, 8 1/2 x 11, 24 pages. Librairie Encyclopédique. 845-0911. 17-7-72

BUREAU A LOUER

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
Édifice commercial nouvellement renové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

211 du St-Sacrement
Tél.: 844-3361
poste 238
J.N.O.

CÔTE DES NEIGES, coin le plus achalandé en ville, local décoré, idéal pour bureau. Tél.: 738-1196. 17-7-72

CHALET A LOUER

CHALET SUISSE neuf, 3 chambres, 2 foyers, un salon, cuisine et salle de séjour. 3 salles de bains, chauffage électrique, lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, sècheuse, tapis mur à mur. Occupation fin octobre jusqu'à fin avril. Ste-Agathe Sud, près de monte-pente, etc. Prix: \$2.800. Tél.: 1-819-326-1156. 18-7-72

CHALET SUISSE à St-Sauveur, 2 chambres à coucher, piscine chauffée. Pour les deux premières semaines d'août et le mois de septembre. Tél.: 1-227-3305. 17-7-72

COURS PRIVÉS

ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise. Pratique l'art d'écrire avec le romancier Yves Thériault. Horaires faciles, jour ou soir. 486-6679. J.N.O.

DONNERAIS des cours, dessin, peinture, adultes et enfants. Références. Tél.: 276-4462. 19-7-72

CHALET A VENDRE OU A LOUER

ST-SAUVEUR, Mont-Suisse, près Mont-Habitant, choix de beaux chalets, tout confort désiré, entièrement équipés. Foyer vue panoramique. Saison hiver. Vente terminée. 1-227-3438. 17-7-72

CHALET A VENDRE

SAINT-SAUVEUR, deux milles à l'ouest du Mont-St-Hilaire, domaine du Mont-Plaza, chalet neuf meublé, chauffage électrique, living avec 2 foyers, 4 chambres, lac privé. Tél.: 1-227-3948. 17-7-72

DEMEUREMENT

ROUSSILLE TRANSPORT: déménagement local, longue distance emballage, entreposage. 725-2421. 17-7-72

FEMMES DEMANDÉES

COMMIS de bureau bilingue demandé, travail dans domaine médical. Tél.: 849-6311 Poste 47, Mlle Lapointe. 18-7-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

REPRESENTANT (E) en publicité auprès des manufacturiers et grossistes. Expérience non nécessaire. Nous vous entraînons. Tél.: 389-1673, soir 331-6788. 17-7-72

FEMMES DEMANDÉES

STENO-DACTYLO
d'expérience, de langue française avec connaissance d'usage de l'anglais. Candidate doit manifester bon esprit d'initiative et d'organisation de travail. Travail Montréal, bureau d'ingénieurs-conseils.
Salaire, environ \$90 par semaine plus bénéfices maximaux.
Pour entrevue, appeler
M. Gaston Lambert
871-2200
17-7-72

SECRÉTAIRE d'expérience, bilingue, bureau rue St-Jacques. Fournir détails sur ses qualifications. Ecrire à Case 304, Le Devoir. 17-7-72

LOGEMENTS DEMANDÉS

Bungalow ou bas duplex, résidentiel, payables environ \$200. Ville Laval et banlieue. Pour le 1^{er} septembre. Tél.: 667-6018. 17-7-72

LOGEMENTS A LOUER

LONGUEUIL, spacieux, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$97, sortie laveuse, sècheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements Tél.: 677-0995 ou 679-3050. 1-8-72

PRES UNIVERSITÉ de Montréal, luxueux, grand, haut duplex, détaché, tapis, 3 chambres, boudoir, salle à manger, salle de lavage, 2 salles de bain, garage, service conciergerie, rue McKenna, 1^{er} août \$325.00. Tél.: 737-3042. 24-7-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT, avenue Wiseman, haut de duplex, 7 pièces, foyer naturel, cuisine moderne, eau chaude, chauffé, libre le 15 août, \$250. Tél.: 272-6971. 19-7-72

3840 EDOUARD-MONTPÉTI, grand 6 1/2, chauffé, salle de lavage, jardin, bas de duplex, libre 1^{er} août: garage pour une voiture \$315, deux voitures \$325. Tél.: 738-9298. 17-7-72

MAISONS DEMANDÉES

COUPLE, professionnels, à louer une maison seule pour 4 ans et plus. Avec terrain à l'arrière, 3 chambres, sous-sol fini, foyer. Outremont, Prévile, St-Lambert ou Westmont. Bonnes références. Tél.: 467-0823. 18-7-72

MAISONS A LOUER

PRES DE VERCHÈRES, maison canadienne de plus de 200 ans, toute rénover, 7 pièces, foyer naturel, grand terrain, endroit isolé et calme. Loyer: \$150, libre le 1^{er} septembre. Visite samedi seulement de 10h. am. à 4h. p.m. - A Verchères, tourner à la rue Calixa-Lavallée, rouler 3 milles tourner à gauche rue Lamontagne, rouler jusqu'au No. 474. Pour renseignements Tél.: Ste-Adèle 1-229-4976. 17-7-72

PROPRIÉTÉ A VENDRE

À VENDRE
IMMEUBLES
WESTMOUNT REALTIES
CÔTE DES NEIGES
OUVERT POUR INSPECTION
dimanche 2-4 p.m.
2828 Willowdale
\$43.000, prix réduit, hyp. 8%, 7 - 7 pièces plus sous-sol fini, 2 garages électriques, entièrement équipée, emplacement de choix. Faites vite. Un achat unique. M.L.S. Hy Osman, 738-6430. 17-7-72

N.O.G.
AVENUE HARVARD
\$29.500
Maison familiale, 9 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher, cabinet de travail et "Powder room" au rez-de-chaussée, entrée privée et garage. Fenêtres et portes aluminium, foyer ouvert, poutres apparentes, sous-sol non fini. W.L. Amos, 935-8541. Exclusif. 17-7-72

TRADUCTION EN INFORMATIQUE
- de l'anglais au français
- informatique et domaines connexes
- général et spécialisé
- travail soigné
- délais très courts
par traducteurs agréés et spécialistes de l'informatique.
Tél.: 767-9119 et 1-243-6229. 17-7-72

VOYAGE

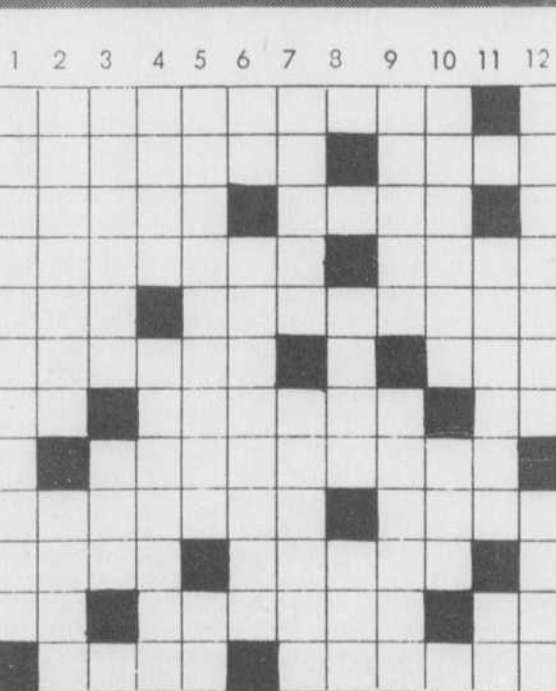
Partagerais frais pour voyage à la mer. De préférence dans les Maritimes. Tél.: 272-4156. 17-7-72

TAILLEURS

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites rajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple, dernier cri.

DROLET TAILLEUR
SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure
351 RUE GUIZOT
Tél.: 388-2532 17-7-72

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Qui manque d'harmonie.
- Sa capitale est Toronto.
- Sa capitale est le Téhéran.
- Sable calcaire des rivages utilisé comme amendement en Bretagne. - Utilisa.
- Prononcera en criant.
- Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie.
- Sainte. - Temps de la conjugaison grecque qui indique un passé indéterminé (plur).
- Imprimant. - Époque.
- Confère. - Amiral allemand (1876-1960). - Erubium.
- Inutillement.
- Accord de plusieurs voix.
- Placée, posée.
- Dieu des vents. - Repli du corps du serpent.
- Ruisselet. - Sorte de mouette. - Lui.
- Partie superficielle de l'écorce terrestre. - Amarrage sur un ou deux cordages.

3-Mesurer au stère. - Sans valeur.

- Epicé. - Mettra de niveau les assises d'une construction.
- D'Orléans. - Lui.
- D'un verbe gai. - Substantif insecticide.
- Village musulman en Afrique du Nord. - Défait un noeud.
- En outre, de plus. - Orient.
- Simple, un peu sot. - Bouger.
- Qui éprouve du chagrin. - Habitation.
- Coiffures rondes et plates. - Quatre.
- Enfoncer dans la vase. - Pronom personnel.

Solution d'hier

1. BLESSER VAIN
2. LODE M. ELL
3. ERIGE B. ELEE
4. NITRURATION
5. HOERAKILURE
6. ETAGERE LEUR
7. U. NA E BARRE
8. REPTILIERE AC
9. EPITHELIUM
10. UR LOO ET UNIL
11. STENNE ARIEL
12. EST EXASPERE



AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

Les Alouettes avaient trop de cuisiniers...

Red O'Quinn, un bouc émissaire?

par FRANÇOIS LEMENU

La mise à pied hier du directeur général Red O'Quinn n'aura certes pas eu l'effet d'une bombe. Depuis quelque temps déjà, l'atmosphère régnant dans le petit monde des Alouettes de Montréal semblait manquer d'air, ou si l'on veut, elle repoussait quiconque voulait y pénétrer.

La pénible saison que les Alouettes ont connue en 1971 est certes à l'origine de cette situation et le départ d'O'Quinn n'est peut-être en fait que le résultat d'une accumulation de frustrations de la part de la direction.

Ainsi O'Quinn serait le bouc-émissaire tout désigné pour expliquer les déboires de l'équipe. Bien sûr, le propriétaire Sam Berger avait de très bonnes raisons pour renvoyer celui dont il avait fait son homme de confiance en 1969. Ces raisons n'ont cependant pas été dévoilées, Berger se bornant à dire que des implications d'ordre juridique l'empêchaient d'en dire davantage.

Ceci dit, il faudrait passer aux choses sérieuses, comme la mésentente existant entre certains joueurs de l'équipe, le départ de l'instructeur adjoint Bob Ward, la bataille "rangée" entre l'instructeur-chef Sam Etcheverry et O'Quinn, et enfin la présence du nouveau directeur général J.I. Albrecht, qui occupait jusqu'à la postes d'adjoint à O'Quinn et directeur du recrutement.

Trop de cuisiniers gâtent la sauce et Berger le savait. Hier, Berger a même affirmé que le renvoi de Red O'Quinn aurait dû être fait il y a plusieurs mois.

Manque d'argent

Plusieurs joueurs des Alouettes n'ont pas encore signé leur contrat pour la saison qui s'annonce. Ce travail incommodait à O'Quinn mais faute d'argent, celui-ci n'a pu acquiescer aux exigences des vétérans. Sur ce point, on peut difficilement blâmer O'Quinn qui doit travailler avec les outils qu'on veut bien lui fournir.

Enfin, ce n'est pas un secret pour personne qu'Etcheverry



RED O'QUINN...son départ permettrait aux Alouettes de retrouver une atmosphère plus harmonieuse.

aimer mener sa propre barque et que la présence d'O'Quinn, son supérieur, devait le gêner. Bien qu'Etcheverry et O'Quinn soient de bons amis, les relations au travail peuvent cependant éloigner deux hommes qui se respectent. Par ailleurs, l'association Etcheverry-Albrecht remonte à 1964 et les deux hommes semblent être sur la même longueur d'ondes.

Somme toute, ce changement n'aura chambardé que très peu de choses au sein des Alouettes, car ceux qui restent s'entendent à merveille.

Livas revient

Si les Alouettes ont remercié leur directeur général, ils ont par ailleurs appris que le quart-arrière Steve Livas, une recrue, avait décidé de demeurer avec l'équipe. Après un entretien avec Sam Etcheverry hier midi, Livas a en effet abandonné l'idée de quitter l'équipe. Les Alouettes ont donc encore quatre quarts à l'entraînement, soit Livas, King Corcoran, Sonny Wade et Jim Chassey.

D'autre part, l'équipe montréalaise devra opter pour un jeune au poste de demi défensif à la suite de la retraite d'Al Phaneuf, qui a décidé de consacrer plus de temps à un camp de jeunesse qu'il a fondé en octobre dernier. Le poste sera confié à Brad Upshaw ou à Tony Proudford, deux joueurs qui faisaient partie de l'équipe l'an dernier.



DE LA TRAPPE AU TROU - Lee Trevino, à l'extrême droite, rigole alors que son cadet Willy Aitchison retire sa balle du trou après qu'il l'eut envoyée dans la coupe d'une trappe, au 16ème trou. Trevino a joué hier 66 lors de la 3ème ronde de l'Omniium Britannique. (Téléphoto PA)

Pendant que nos politiciens s'activent...

Bobby Hull laisse les Russes indifférents

(D'après CP et Reuter) - Pendant qu'à Ottawa, l'opinion publique a littéralement forcé le premier ministre Trudeau à intervenir et forcer Hockey-Canada, un organisme paragon gouvernemental, à revenir sur sa décision d'exclure la grande vedette Bobby Hull des cadres de l'équipe canadienne qui affrontera celle d'URSS en septembre prochain, c'est le grand silence à Moscou au sujet de cette polémique qui est devenue, partout au Canada, le sujet par excellence de l'actualité.

A Moscou en effet, la Fédération soviétique de hockey sur glace n'a émis aucun commentaire au sujet de l'exclusion de la super-vedette qu'est Bobby Hull de l'équipe canadienne, se contentant de dire: "Hull ne nous intéresse nullement; qu'il joue ou non pour l'équipe canadienne nous laisse complètement indifférents."

Mais indifférence il n'y a pas au Canada. Un autre témoignage de sympathie à l'endroit de Hull est venu s'ajouter hier aux centaines qui ont fusé de toutes parts depuis jeudi, quand Jack Matheson, rédacteur sportif du quotidien The Tribune, qui avait été nommé membre du conseil d'administration de Hockey-Canada il y a 22 jours seulement, a remis sa démission.

Matheson explique que c'est par télégramme qu'il s'est désisté de l'organisme dont la tâche primordiale est de promouvoir les intérêts du Canada au hockey international.

Hull, qui a délaissé la LNH en faveur des Jets de Winnipeg, de la nouvelle association Mondiale de hockey, n'aurait pu, n'eût été l'intervention de dernière heure de M. Trudeau, faire partie de l'équipe du Canada parce que celle-ci veut s'en tenir exclusivement à des joueurs ayant déjà signé leur contrat pour la saison prochaine avec une équipe de la LNH.

Plusieurs autres éditorialistes et commentateurs sportifs n'y sont également pas allés du dos de la cuillère depuis deux jours. Ainsi, le confrère Ted Blackman, de The Gazette, écrivait:

"Les proprios de la LNH... ayant à leur tête Bill Wirtz, de Chicago, ont consenti à fournir des joueurs à Hockey-Canada à certaines conditions, y compris celles que les joueurs soient obligés d'avoir signé un contrat de la LNH pour la saison."

"L'équipe canadienne croyait pouvoir rejeter cette condition au début des négociations, mais le président de la LNH, Clarence Campbell, et Wirtz ont tenu leur bout au cours des 48 dernières heures. Le pilote Harry Sinden et son adjoint John Ferguson ont tenté en vain de faire rejeter cette condition, mais Wirtz a insisté sur le fait que chaque gouverneur exigeait cette clause."

La LNH ne sent pas bon. Même les joueurs, souvent considérés comme des avares invétérés, puiseront dans leurs propres ressources pendant deux mois afin de participer à cette affaire nationale, mais les proprios ne peuvent rater l'occasion de faire de l'argent avec une entreprise vraiment sportive."

Il n'est pas tendre

Matheson n'a pas été tendre dans ses commentaires à l'endroit des autorités. "Les sportifs de Winnipeg ne doivent nullement se surprendre du fait que Hockey-Canada ait décliné que Bobby Hull, un citoyen canadien, ne puisse jouer pour l'équipe de son pays parce qu'il n'est plus

des Cardinals de Saint-Louis 6-3. Dans l'Amérique, John "Blue Moon" Odom et Darold Knowles ont bien espacé neuf coups sûrs et Angel Mangual a produit l'unique point des siens avec un double à la première manche pour conduire les Athlétiques d'Oakland à une victoire de 1-0 après qu'ils eurent défait les Yankees de New York 9-3 dans le premier match du programme double.

A Baltimore, Doyle Alexander a lancé une partie de deux coups sûrs et Bobby Grich a cogné un circuit de deux points pour mener les Orioles à une victoire de 3-0 sur les White Sox de Chicago. Dans le premier match de ce programme double, les Orioles l'ont emporté 7-4.

Au Minnesota, Harmon Killebrew a bénéficié d'une passe gratuite pour faire compter le point gagnant et donner aux Twins de l'endroit une victoire de 7-6 sur les Red Sox de Boston.

Autres commentaires à travers le pays: Vic Grant, de la Tribune de Winnipeg, écrit que quelqu'un devrait dire à Hockey-Canada que Hull ne joue pour son propre profit, mais pour celui de l'équipe canadienne... d'autant plus que cette affaire en est devenue une monétaire unique.

Autres commentaires

Red Fisher, du Star de Montréal, écrit que Bobby aurait dû s'attendre à cela. Il a assez, d'expérience pour savoir que les pros acceptent rarement un abandon sans roupseur. Ce n'est là que les premiers coups de canon, car, dès la semaine prochaine peut-être, les Black Hawks le traîneront en cours. L'éditorialiste du Star de Toronto: pour les amateurs canadiens, la série Canada-Russie est probablement le plus grand événement dans l'histoire du hockey, mais, pour la LNH, il ne s'agit que de marquer sa supériorité aux dépens de l'AMH. C'est une façon outragée de traiter le pays qui est le berceau du hockey.

Le champion d'Espagne donne l'impression de courir pour la seconde place, bien qu'il s'en défende. Tous les postulants au titre de meilleur routier... derrière Merckx, prennent par ailleurs un malin plaisir à se mettre des bâtons dans les roues. C'est ainsi que l'on a vu Ocanca se lancer à la poursuite de Poulidor peu avant l'arrivée à Orcières-Merlette alors que cette tâche aurait dû incomber à Merckx.

Le champion d'Espagne donne l'impression de courir pour la seconde place, bien qu'il s'en défende. Tous les postulants au titre de meilleur routier... derrière Merckx, prennent par ailleurs un malin plaisir à se mettre des bâtons dans les roues. C'est ainsi que l'on a vu Ocanca se lancer à la poursuite de Poulidor peu avant l'arrivée à Orcières-Merlette alors que cette tâche aurait dû incomber à Merckx.

À L'OMNIUM BRITANNIQUE

Nicklaus accuse un retard de 6 coups sur Trevino

MUIRFIELD, Ecosse (PA) - Bien que ses chances de réussir le grand chelem du golf aient diminué, Jack Nicklaus ne se compte pas battu pour autant: "J'ai plusieurs fois gagné alors que j'accusais un retard de six coups," a-t-il dit.

Nicklaus a joué hier la normale, 71, et il se retrouve au cinquième rang avec un total de 213.

Lee Trevino, tenant du titre, présente un total de 207 à la suite d'une brillante ronde de 66, cinq coups sous la normale du parcours de Muirfield long de 6,892 verges. Il devance le Britannique Tony Jacklin par la marge d'un coup.

"Je suis à six coups du meneur mais il n'y a que quatre golfeurs à vaincre lors de la dernière ronde de demain (aujourd'hui)", a indiqué Nicklaus, déjà vainqueur du Tournoi des Maîtres et de l'Omniium des Etats-Unis.

"Je suis prêt psychologiquement et il se pourrait fort bien que je joue excellente tournée demain, ce qui ne serait pas trop tôt". Nicklaus a révélé qu'il avait eu peine à trouver la vitesse des verts pour ses coups roulés, ce qui n'avait pas été le cas lors des deux premières rondes.

Les 15 premiers trous d'hier ont été un véritable cauchemard et je ne me rappelle pas d'avoir aussi mal joué, a-t-il ajouté.

Nicklaus, qui doit gagner cet Omniium en plus du championnat de la PGA pour réussir le grand chelem, a résumé sa journée en disant: "Les trois derniers trous ne m'ont posé aucun problème".

Il a obtenu des oiseaux aux 16ème et 17ème trous avant de réussir la normale au 18ème trou.

"Les meneurs vont s'entre-tuer et peut-être que quelqu'un jouera alors une ronde de 65 pour les dépasser," a dit Nicklaus avec un petit sourire.

Lee Trevino... 71-70-66-207
Tony Jacklin... 69-72-67-208
Doug Sanders... 71-71-69-211
Brian Barnes... 71-72-69-212
Jack Nicklaus... 70-72-71-213
Guy Lewis Hunt... 75-72-67-214
Dav Marr... 70-74-71-215
Arnold Palmer... 73-73-69-215
Peter Tuptup... 68-74-73-215
Clive Clark... 72-71-73-216

Gx Craig Deyou... 70-75-71-216
I.M.G. Dorrstein... 74-71-72-217
Tom Weiskopf... 73-74-70-217
Peter Thompson... 71-72-74-217
Bert Yancey... 73-72-72-217
David North... 74-73-70-217
Peter Townsend... 70-72-76-218
John Garner... 71-71-76-218
Gary Player... 71-71-76-218
M. Benbridge... 73-71-75-219
Bob Charles... 75-70-74-219
Jack Newton... 77-72-70-219
Doug McClelland... 73-74-72-219
Frank Beard... 70-76-74-220
R. Bernardini... 73-71-76-220
Peter Butler... 72-75-73-220
Billy Casper... 72-74-73-220
Christy O'Connor... 73-74-73-220
D. Stockton... 75-75-71-221
Jerry Heard... 75-75-71-221
Tommy Horton... 76-72-73-221
Liang Huan Lu... 77-73-71-221
Bryon Hutchinson... 74-73-74-221
Gary Baleson... 76-73-73-222
Bruce Devlin... 75-70-77-222
V.B. Hood... 76-74-72-222
Chie-Hsiung Kuo... 74-72-76-222
Sam Torrance... 72-74-76-222
R.T. Walker... 74-74-74-222
Harry Bannerman... 74-73-73-222
Andrew Brooks... 74-74-73-222
John L. Fowler... 76-76-71-223
M.N. Hsieh... 75-75-73-223
Ernie Jones... 75-74-74-223
Peter Oosterhuis... 75-75-73-223
Brian Thomson... 74-77-72-223
Brian Huggett... 73-72-79-224
J.M. Hume... 77-70-77-224
David J. Lewellyn... 73-73-79-224
G. Cunningham... 76-75-73-224
Douglas Sewell... 75-75-75-224
Peter Alliss... 72-76-76-224
Tienne Britz... 75-77-73-225
Stuart Brown... 81-70-74-225
Vicente Fernandez... 78-74-73-225
Antonio Garrido... 71-77-77-225
G.V. Marsh... 78-73-74-225
Kel Nagle... 79-72-74-225
J.E. O'Leary... 75-76-74-225

DUNCAN LIBRE

OTTAWA (PC) - Dennis Duncan, un vétéran de deux ans avec les Rough Riders d'Ottawa a été retranché de l'alignement de cette équipe vendredi.

Duncan, 29 ans, un centre-arrière, avait été acquis des Alouettes de Montréal.

Mike Anderson, 23 ans, une recrue et second de ligne de l'Université de l'état de la Louisiane, a lui aussi été libéré par l'équipe.

La Transat: voilier avarié

NEWPORT, Rhode Island (AFP) - "Si j'avais été à bord d'un monocoque, je serais allé au fond comme une pierre", a déclaré l'Australien Bill Howell, dont le catamaran Tahiti Bill est arrivé hier à Newport, point terminal de la course Transatlantique et solitaire, remorqué par le garde-côte américain Point Turner.

Le catamaran de Howell était entré en collision dans la nuit de mercredi à jeudi avec un chalutier soviétique, près du bateau-phare de Nantucket, à une centaine de milles de Newport, par un épais brouillard.

Howell est le 5ème concurrent de la course de voiliers, remportée par le Français Alain Colas (Pen Duick 4), à arriver à Newport. Mais il ne sera pas classé à la suite de son accident. On n'a pas pour le moment de nouvelles des autres concurrents.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est

g p moy. diff.

Pittsburgh	49	30	620	
New York	45	33	577	3 1/2
St-Louis	42	37	532	7
Chicago	42	38	524	7
Montréal	34	44	436	14 1/2
Philadelphie	28	52	350	21 1/2

Ouest

Cincinnati	49	31	613	
Houston	48	35	556	2 1/2
Los Angeles	42	38	525	7
Atlanta	37	45	451	13
San Francisco	36	49	424	15 1/2
San Diego	30	50	375	19

Avant-hier

Houston 7, Chicago 2
Cincinnati 2, Pittsburgh 0
St-Louis 2, Atlanta 0

Hier soir

Chicago 9, Atlanta 8				
Pittsburgh 5, Houston 2				
Cincinnati 6, St-Louis 3				
Montréal 1, Los Angeles 1h				
Philadelphie 3, San Francisco 1h				
New York 1, San Diego 10h30				

LIGUE AMERICAINE

Est

g p moy. diff.

Détroit	44	35	559	
Baltimore	43	36	544	1
Boston	37	38	493	5
New York	37	39	487	5 1/2
Cleveland	32	45	416	11
Milwaukee	31	45	408	11 1/2

Ouest

Oakland	50	30	625	
Chicago	46	36	556	5 1/2
Minnesota	41	37	527	8
Kansas City	41	39	511	9
Californie	36	45	445	14
Texas	34	46	425	16

Avant-hier

Minnesota 10, Boston 0
Texas 5, Cleveland 6
Détroit 6, Kansas City 4

Hier soir

Oakland 9 1/2, New York 3 1/2				
Baltimore 7 3/4, Chicago 4 1/2				
Minnesota 7, Boston 6				
Milwaukee 7, Californie 3				
Kansas City 1, Detroit 0				
Cleveland 4, Texas 12				
Cleveland 0, Texas 0, 12 manches				

HIER

LIGUE NATIONALE

Atlanta	011	003	120	- 8 12 1
Chicago	300	011	102	- 9 16 1
Hardin, Kelley 5e, Hoerner 7e, Upshaw (1-4), Se, Schueler 9e et E. Williams; Pappas, Phobus 6e, Aker (3-0) 9e et Rudolph, Martin 9e. Circuits: Atlanta, E. Williams 11e, Lum (2) 5e et 6e; Chicago, B. Williams 20e, Peppitone 3e, Monday 10e, Fanzone 6e. Assistance: 18,930.				

Houston	000	002	000	2 4 1
Pittsburgh	110	000	000	0 5 10
Dierker (8-5), Culver 5e, York 8e et Edwards (8-15) (8-15) 10h30				
CC-Houston, 1 May 19e.				
Assistance-24,867.				

Cincinnati	130	000	002	6 12 0
St-Louis	100	001	001	0 3 1
Grimsley (7-3) et Bench; Wise (9-9), Cumberland 2e, Palmer 6e, Drabowsky 8e, Crandall 3e et Simmons.				
Montréal 000 2				
Los Angeles 000 0				
Moore et Humphrey; Osteen et Cannizarro.				

LIGUE AMERICAINE

1ère partie

Oakland	100	000	423	- 9 7 0
New York	300	000	000	- 3 4 0
Hunter (11-4) et Duncan; Kline (8-4), Gardner 8e, McDaniel 9e et Munson, CC-Oakland, Jackson 15e, Epstein 15e, Campaneris 2e				

2ème partie

Oakland	1000	000	000	- 1 6 1
New York	300	000	000	- 0 9 2
Odum (8-2), Knowles 7e et Duncan; Ketch (8-8), Lyle 8e et Ellis.				
Assistance - 25,798.				

Chicago	001	003	000	- 4 10 1
Baltimore	020	210	205	- 7 11 2
Bradley (10-7), Regan 5e, Kealey 5e, Acosta 8e et Egan, Hermann 6e; McNally (10-7), Leonard 8e, Harrison 9e et Oates.				
CC-Baltimore, Powell 8e; Chicago, Allen 19e.				

2ème partie

Chicago	000	000	000	- 0 2 0
Baltimore	000	200	103	- 3 6 0
Lemons, C 1-3, Kealey 4e, Romo 6e, Regan 8e et Egan; Alexander (4-5) et Etchebarren.				
CC-Baltimore, Grich 7e.				

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Montréal, Torrez (9-5) à Los Angeles, Downing (5-5) 10h				
Atlanta, Niekro (8-8) à Chicago, Hands (7-6) 2h15				
Houston, Forsch (5-3) à Pittsburgh, Ellis (7-4) 2h15				
Cincinnati, McGilchrist (3-5) à St-Louis, Santorini (4-0) 3h				
New York, Gentry (3-6) à San Diego, Kirby (6-8) 10h30				
Philadelphie, Carlton (12-6) à San Francisco, Stone (4-6) 4h				

LIGUE AMERICAINE

Oakland, Holtzman (11-7) à New York, Peterson (8-10) 2h				
Chicago, Bahnsen (11-9) à Baltimore, Cuellar (7-7) 7h30				
Californie, Wright (9-4) à Milwaukee, Stephenson (2-2) 2h30				
Boston, McGilchrist (2-1) à Minnesota, Woodson (5-8) 2h15				
Cleveland, Tidrow (5-9) à Texas, Gogolevski (3-7) 3h30				
Kansas City, Drago (7-8) à Detroit, Timmerman (6-7) 2h15				

LES MEUNEURS

(Parties d'hier non comprises)

LIGUE NATIONALE

Mota, La	197	67	345	
Cedeno, Htn	284	99	469	
Sanchez, Pgh	282	95	393	
B. Williams, Chi	320	105	329	
Bracken, St.	333	109	327	
A. Egan, Pgh	318	103	304	
Garr, Atl	305	100	320	
M. Alou, St.	274	87	319	
Baker, Atl	180	57	316	
Flukner, LA	193	61	316	

Circuits

Bench, Cincinnati, 24; Kingman, San Francisco, 21; B. Williams, Chicago, 19; H. Aaron, Atlanta, 19; L. May, Houston, 18; Colbert, San Diego, 18.				
--	--	--	--	--

Points produits

Bench, Cincinnati, 69; Kingman, San Francisco, 58; Stargell, Pittsburgh, 56; A. Oliver, Pittsburgh, 55; B. Williams 54; L. May, Houston, 54; Rade, Houston, 54; Colbert, San Diego, 54.				
---	--	--	--	--

Lanceurs

Nolan, Cincinnati, 13-32; Ray, Houston, Pittsburgh 10-3, 7-6; Marshall, Cleveland, 9-30; Marshall, Montréal, 6-2, 7-5; Cleveland, St-Louis, 11-4, 7-3.				
--	--	--	--	--

À Blue Bonnets

Pari double: Sir Herbert (2) et Ithinkinkink (6): \$57,800.				
1ère quintela: Dallas J (2) et Band Leader (3): \$46,800.				
2ème quintela: Social Fella (5) et Okkehebo Boy (6): \$15,300.				
3ème quintela: Best Behaved (9) et Frank and Cast (10): \$76,100.				
Exacta: Impetuous Red (10) et Happy Wonder (7): \$336,200.				
Mote: \$548,327.				
Assistance - 8,787.				

À Blue Bonnets

Pari double: Sir Herbert (2) et Ithinkknow (6): \$57.80.
1ère quintela: Dallas J (2) et Band Leader (3): \$46.80.
2ème quintela: Social Fella (5) et Okkeehobee Boy (6): \$15.30.
3ème quintela: Best Behaved (9) et Frank and Cast (10): \$76.16.
Exacta: Impetuous Red (10) et Happy Winder (7): \$336.20.
Mutuel: \$548.327.
Assistance - 8,787.

Les choix à Blue Bonnets du

"Grand pronostiqueur"

Hier soir, notre pronostiqueur a connu une bonne soirée en obtenant trois vainqueurs ainsi que la 2ème quintela (\$15.30). Il a maintenant 92 premiers en 369 départs pour une moyenne de 25.0%.

1ère course: 1 - Envious (6); 2 - Kiyoko (4); 3 - Sign Of Aquarius (1).
2ème: 1 - Lord Tulloch (2); 2 - Golden Drop (1); 3 - That's No Fair (4).
Doubles suggérés: 6-2

Une épidémie mondiale: la syphilis et la blennorragie

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

"La résistance du gonocoque aux antibiotiques disponibles ne cesse d'croître, et les échecs thérapeutiques atteignent près de 50% dans divers pays d'Europe ou d'Amérique". Dans un rapport sur les maladies vénériennes, publié il y a quelques jours, le docteur Wilcox, expert britannique de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), donne des chiffres inquiétants, qui proviennent de toutes les parties du monde, sur un phénomène dont le développement, notamment au Proche-Orient, pourrait avoir de graves conséquences.

Il souligne que la quasi-totalité des souches de gonocoques connues sont déjà résistantes à la streptomycine; que les tétracyclines n'ont plus aucun intérêt; que les pénicillines retard devraient être abandonnées, et que les autres antibiotiques essayés se révèlent décevants. Des recherches pharmacologiques sont urgentes, souligne-t-il, sous peine d'aller tout droit à une catastrophe thérapeutique mondiale.

Le terme n'est pas excessif si l'on sait que "non seulement la blennorragie a échappé totalement au contrôle des autorités, mais qu'elle est, dans un nombre sans cesse croissant de pays, devenue épidémique". On assiste à l'heure actuelle à une "faillite totale" des mesures prises sur le plan épidémiologique, alors que l'on dispose encore pour l'instant, et en attendant que la résistance aux antibiotiques utilisés se généralise, de moyens de traitement efficaces sur le plan individuel (Professeur Guthe, médecin-chef du service des maladies vénériennes à l'O.M.S.).

En 1971, deux millions de personnes ont été victimes de cette "épidémie" aux Etats-Unis, soit plus que pour toutes les autres maladies infectieuses réunies. Sur cinq à moins de vingt ans; cinq mille moins de neuf ans! La direction sanitaire de la Californie estime qu'à l'heure actuelle les jeunes Américains ont une chance sur deux d'avoir une maladie vénérienne avant d'atteindre vingt-cinq ans. Et, pour les écoliers, une chance sur cinq avant d'obtenir, à dix-sept ans, leur diplôme de fin d'études.

PARIS (Le Monde) — La situation est comparable en tous les points du monde: l'O.M.S. signale un développement constant de la syphilis et de la blennorragie dans soixante-seize pays sur cent six, et si les statistiques officielles en rendent compte inégalement c'est essentiellement en raison de l'attitude variable du corps médical. Une enquête récente de l'Association médicale américaine indique qu'un cas sur trois seulement fait l'objet d'une déclaration, per-

mille cas de blennorragies masculines tous les ans, dont 14% de garçons de quinze à dix-huit ans. En trois ans, le nombre des malades a triplé dans les Alpes-Maritimes. Les relevés faits à Paris montrent un changement profond des lieux de contamination entre 1961 et 1970. En dix ans, le nombre des sujets atteints dans les lieux classiques de la prostitution (quartiers Saint-Denis, Saint-Martin, Pigalle, Madeleine, Etoile) a nettement diminué, cependant qu'une progression continue est enregistrée à Saint-Germain-des-Près, dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

Ce fait est dû aux modifications de comportement et de milieu, et au développement de la liberté sexuelle, en particulier chez les jeunes, dont la puberté est beaucoup plus précoce qu'autrefois. Alors que la prostitution était jadis la source essentielle des contaminations masculines, la principales responsables de ces contaminations sont, aujourd'hui, les "amies de passage". Outre la liberté des mœurs et l'absence totale d'information des jeunes sur un sujet si longtemps tabou, les déplacements touristiques de masse ont favorisé leur diffusion, comme la favorisaient jadis les mouvements des armées en campagne. Deux cents millions de touristes par vingt-six pays en 1970... Un étudiant sur quatre, en France comme en Suède, a contracté sa gonococcie pendant ses vacances.

Les études américaines récentes citent toutes le cas de cette prostituée californienne qui tenait un journal de sa pratique et avait infecté en quelques mois trois cent dix clients... L'infection partie de cette souche unique avait atteint, outre trente-quatre Etats de l'Union, le Canada et le Mexique.

Contagion et féminité

Il illustre à la fois le caractère hautement contagieux de la gonococcie, et le fait qu'elle revête une allure épidémique incontrôlable par les moyens actuels, en raison des caractères propres à l'infection de la femme. Les premiers symptômes sont généralement très discrets chez elle, alors qu'ils sont manifestes chez l'homme dès la fin de la période d'incubation (deux à six jours, trois jours en moyenne).

Neuf fois sur dix, la femme ne s'aperçoit de sa maladie, dont le début est sournois, que lorsque son partenaire l'incite à consulter. Or, cette maladie est d'emblée totale et peut conduire à des lésions telles de l'appareil génital féminin qu'elles sont responsables de la majorité des interventions gynécologiques et d'une bonne part des stérilités. Aux pertes discrètes inexplicables, aux brûlures légères, à la miction, succèdent plus tard, et à défaut d'un diagnostic précoce, les douleurs ovariennes, l'infection des trompes situées près des ovaires (annexite) et le cas échéant, la dissémination (troubles articulaires, cutanés, cardiaques, hépatiques, oculaires). Chez l'homme, la douleur et la brûlure à la miction (urétrite aiguë) incitent au contraire à consulter sans retard, et le diagnostic résulte de l'examen direct du pus que recèle l'urètre.

Les blennorragies ne sont pas toutes dues au gonocoque. Il en existe d'origines très diverses, causées par des parasites, des germes multiples, ou même des virus. L'examen de laboratoire est donc indispensable au diagnostic et avant d'entreprendre un traitement spécifique. Ce diagnostic est plus difficile chez la femme, où il peut être fait par un prélèvement et une culture du germe incriminé, et surtout, et depuis peu, par des méthodes immunologiques permet-

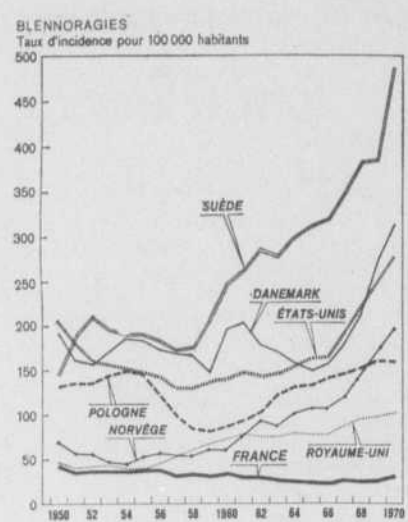
tant de déceler les formes cliniquement silencieuses. Ces méthodes ont été étudiées dans divers institut britanniques, américains et scandinaves, et leur utilité devrait être grande si l'on sait qu'à l'heure actuelle le nombre des femmes dépistées est de une pour quinze hommes, en raison du caractère larvé de leur infection.

Le développement de la syphilis est à peu près analogue à celui des gonococcies. Pour la France métropolitaine, l'augmentation des cas recensés a dépassé 300% de 1959 à 1964. Les chiffres se sont stabilisés depuis 1968 à un taux moins élevé que pour les gonococcies, mais quatre fois supérieur à celui de 1964. Comme pour les blennorragies, la proportion des jeunes (quinze à dix-neuf ans) est très élevée: 36% des syphilis récentes en Suède, 33% en Tchécoslovaquie, 23% en France. Un cas de syphilis primaire diagnostiqué chez une fillette de quatorze ans dans une ville des Etats-Unis a conduit récemment à la découverte d'une contamination récente chez quatorze enfants dont la moyenne d'âge était de dix ans.

Phénomène nouveau: le pourcentage de contamination lié à l'homosexualité ne cesse d'augmenter (10% des cas à l'hôpital Saint-Louis, 43% à Budapest, la moitié aux Pays-Bas).

Causée par un agent infectieux, le tréponème, transmissible exclusivement par les contacts sexuels, la syphilis a une période d'incubation beaucoup plus longue que la blennorragie, allant de dix à quatre-vingt-dix jours, et, ici aussi, les symptômes de l'accident initial manquent souvent chez la femme alors que la chancre (ou ulcère) est plus fréquent chez l'homme. Le test sérologique (B.W.), au point depuis de longues années, autorise néanmoins un diagnostic précoce (un mois après l'apparition du chancre si la nature du contact est connue).

Si elle n'est pas traitée énergiquement à ce stade dit primaire, la syphilis évolue vers les formes dites secondaires qui se manifestent par une dissémination du tréponème dans la circulation sanguine et des lésions de la peau et des muqueuses, éruptions, ulcérations, particulièrement contagieuses, et le plus souvent méconnues parce qu'elles sont attribuées à des allergies alimentaires quelconques. L'efficacité



des traitements modernes (15 millions d'unités de pénicilline tuent le tréponème en trente à soixante-dix heures) fait que les formes tardives, les localisations viscérales ou nerveuses, sont devenues fort heureusement assez rares, sauf dans les cas où la syphilis a été mal ou pas du tout soignée. Dans ces formes dites latentes, grandes responsables jadis de troubles nerveux, graves et incurables (paralysie, démence, cécité), la maladie n'est plus transmissible par contact sexuel, mais la mère ainsi atteinte peut infecter l'enfant qu'elle porte, provoquant ainsi chez lui des difformités diverses ou la mort.

Le rhume ou le Horia?

La rareté de ces formes tardives dont Maupassant a décrit, dans la tragédie du Horia, ma marche inexorable, est due, pour une part, au fait que le traitement actuel de la blennorragie permet de faire avorter, quasiment à 100%, la syphilis que le malade très fréquemment couve dans le même temps. En France, une injection unique de 3 millions d'unités de pénicilline (de 3 à 5 millions aux Etats-Unis) est utilisée pour l'instant à cette fin; son effet est radical, mais le risque de réactions allergiques éventuelles doit être prévu par le médecin, qui peut y remédier grâce aux moyens classiques (adrénaline, hydrocortisone, etc.).

Suite à la page 6

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que MYER HERSHKOVITCH, ouvrier, domicilié à 4300 boulevard de Maisonneuve ouest, Westmount, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir la permission de changer son nom en celui que "MYER HERSHI". Le dit changement s'appliquera aussi à sa épouse, née Perle Kramer, domiciliée à la même adresse.
Montréal 6 juillet 1972

David Limer, C.R.
Procureur du requérant

MORLAND CORPORATION (CANADA) LTD. AVIS

Prenez avis que MORLAND CORPORATION (CANADA) LTD., une corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social à Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopération, de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les prescriptions de la Loi des Compagnies.
DATE A MONTRÉAL CE 12 JOUR DE MAI 1972

SECRÉTAIRE (DENIS GROSVENOR)

Adecoy, Kingston, Zerbias & Poulin,
1253 Université,
Chambre 400,
Montréal, Québec
Procureurs de la Compagnie
Morland Corporation (Canada) Ltd.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-069438-72

NATHAN SILVER, propriétaire de taxi, de la ville de Laval, district de Montréal,

demandeur

contre-

JEFFREY JOHNSON, autrfois de Beaconsfield, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à JEFFREY JOHNSON à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Grosman & Winston

suites 23, 24, 25

1410 rue Guy

Montréal 25

Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-15631-72

ELIZABETH GRUNSTEIN, propriétaire de taxi, de la ville et du district de Montréal,

demanderesse

contre-

ARMAND MARTIN, autrfois de la ville et du district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à ARMAND MARTIN à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

Mes Grosman & Winston

suites 23, 24, 25

1410 rue Guy

Montréal 25

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-67252-72

BERLET FRUIT INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 775 ouest, Boulevard, dans la ville et district de Montréal,

demanderesse

contre-

SEABOARD COAST LINE RAILROAD CO., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 3600 Westhead, dans la ville de Richmond, Etat de Virginie, un des Etats-Unis d'Amérique,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à SEABOARD COAST LINE RAILROAD CO. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

Mes Mendelson, Selick & Assoc's

suite 2006

630 ouest, Boul. Dorchester

Montréal 101

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No 12-02235-72

DAME CLAIRE WATIER

Requérante (e)

contre-

HENRI PICHE

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé (e) HENRI PICHE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 12 juillet 1972

JACQUES PERRON

REGISTRARE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-067758-72

MAURICE JOSE MENA, militaire, domicilié et résidant dans les cité et district de Montréal,

demandeur

contre-

CAMILLE ALLARD, autrfois domicilié et résidant à 1253, rue des Lilas, Ste-Dorothée, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à CAMILLE ALLARD à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 13 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Deschênes, de Gagné & Assoc's

2301 Tour de la Bourse

Place Victoria

Montréal 113

Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-30674

LES ENTREPRISES BARRETTE-LITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires à 2907, Rue, Dagenais, à Fabreville, Laval, district de Montréal,

demanderesse

contre-

GYRGY VAN ZSIDI, autrfois de la Montée Harwood, à Hudson Heights, district de Beaconsfield, maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à GYRGY VAN ZSIDI à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

Mes Lemay, Paquin & Assoc's

suite 1025

800 Place Victoria

Montréal

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-635308-72

FISHER BROS INC. corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 905, rue du Marché Central, dans la ville et district de Montréal,

demanderesse

contre-

MISSOURI PACIFIC RAILROAD CO., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 111 rue Magnolia Sud,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à MISSOURI PACIFIC RAILROAD CO. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

GREFFIER-ADJOINT

Mes Mendelson, Selick & Assoc's

suite 2006

630 ouest, Boul. Dorchester

Montréal 101

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-00887-72

ALAIN BELANGER, percepteur, domicilié à St-Bruno de Montarville, district de Montréal,

demandeur

contre-

BRONISLAW F. BORUCH, domicilié à 107 rue Florence, Piscataway, New Jersey, un des Etats-Unis d'Amérique,

défendeur

IL EST ENJOINT à BRONISLAW F. BORUCH à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Page, Beauregard & Assoc's

suite 2260

500 Place d'Armes

Montréal 101

Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 16-006136-72

VILLE DE LAVAL, corps politique légalement constitué, ayant son siège social dans la ville de Laval, district de Montréal,

demandeur

contre-

LES HERITIERS DE FEL W. H. JACKSON, autrfois résidant à 464-Boulevard, à Westmount, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à LES HERITIERS DE FEL W. H. JACKSON à l'intention d'une copie de l'avis d'expropriation a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 11 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Duguay & Salois

chambre 400

3500 Parc Latontaine

Montréal,

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-03309-72

FISHER BROS. INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 905, Marché Central, dans les ville et district de Montréal,

demanderesse

contre-

SOUTHERN PACIFIC TRANSPORTATION CO., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 1117 Laval, App. D-9 Rivière du Loup, District de Kamouraski, et JEAN-CLAUDE LABRIE, autrfois demeurant à 6420 Beaucourt, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à JEAN-CLAUDE LABRIE à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 12 juillet 1972

CLAUDE DUFOUR

PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Francis Willem

2197 est, Shrbrooke

Montréal 123

Avocats de